

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6974 - 6975

**NOUVELLE-  
AQUITAINE**  
Région de l'ESS

**TRIBUNE**

Vendre son entreprise :  
cession du fonds ou des titres ?

**PAYS BASQUE**

Un premier label pour le  
chocolat de Bayonne

MÉRIGNAC

**L'AÉROPORT  
EN  
TRANSITION**





# SOMMAIRE

## GIRONDE ACTU

### 4 INTERVIEW

Mérignac, l'aéroport en transition

### 12 ACTU / NOUVELLE-AQUITAINE

Région de l'ESS

### 14 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

### 26 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Moutte Blanc  
cuvée Moison 2020

### 28 TRIBUNE

Gare, l'inflation est de sortie !

### 32 TRIBUNE

Vendre son entreprise :  
cession du fonds ou des titres ?

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARZENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 | 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55







28



40



**RÉGION ACTU**

36 ECHOS EN RÉGION

38 PAYS BASQUE

Un premier label pour le chocolat de Bayonne

40 PAYS BASQUE

Une histoire héritée des conquistadores

42 LOT-ET-GARONNE

Un audit de l'emploi en Agenais



44

**TENDANCES BUSINESS**

43 CRISE ÉNERGÉTIQUE

12 milliards pour soutenir l'économie

44 PROFESSIONS

Nouveau bureau du Conseil supérieur du notariat

46 TRANSPORT MARITIME

La voile, pour décarboner ?

**CULTURE & SPECTACLES**

48 UN MOIS, UNE ŒUVRE

L'élégance éclairée

50 CINÉMA

Black Panther - Wakanda Forever

54 LIVRES

Investir forme la jeunesse

**56 ANNONCES LÉGALES**

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



46





# MÉRIGNAC L'AÉROPORT E





# N TRANSITION

Le monde change et l'aéroport s'adapte. Biocarburants, amélioration des services, salon de l'emploi, nouvelles lignes... Dans un contexte difficile, malgré les critiques et une saison estivale riche mais délicate, Simon Dreschel, directeur de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, trace sa feuille de route et sa stratégie à venir.

Par Nathalie VALLEZ

000



**Échos Judiciaires Girondins : Cela fait un peu plus d'un an que vous avez pris la direction de l'aéroport de Bordeaux. Vous avez eu beaucoup de dossiers à traiter, des défis et surtout la reprise après la période Covid...**

**Simon DRESCHÉL :** « Oui, c'est un contexte bien particulier depuis août 2021, ça évolue vite dans notre métier, avec une remise en question pour l'aéroport. C'est vrai pour tout le monde de l'aérien. Nous sommes en train d'écrire notre stratégie sur les 5 ans à venir : le monde change et l'aéroport doit adapter son modèle. Sur cette année écoulée, nous avons retravaillé l'équipe de direction, relancé des projets et géré le quotidien parce que l'aéroport tourne, la saison estivale a été chargée... On a nos sujets du quotidien et nos sujets de vision des années à venir. »

**EJG : Ce n'est pas difficile de promouvoir l'aérien à un moment où prendre l'avion devient de plus en plus culpabilisant ?**

**S. D. :** « On a un positionnement à trouver, qui n'est plus le même que celui en vigueur il y a quelques années. On prend le parti de s'impliquer véritablement dans la transition écologique en devenant producteur d'énergie, pour nous et pour le territoire. Cela pose la question de l'utilité de l'aéroport. Ce ne sera plus seulement une infrastructure où l'on prend son avion, mais celle qui a un rôle sur le territoire d'utilité de service public. »

**EJG : Comment allez-vous produire cette énergie ?**

**S. D. :** « Tout d'abord avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le P0 et on ira progressivement vers le P4, en couvrant le maximum de surface. Notre objectif est de produire au moins 50 % de notre énergie de manière verte sur les 5 ans qui arrivent. On a aussi la chance d'être porteurs en géothermie, ça nous permettra d'être auto-

nomes car aujourd'hui nous sommes chauffés au gaz. L'autre pan de notre stratégie, c'est d'améliorer notre qualité de services. Notre aéroport a été critiqué sur ce volet-là, donc on a pris le pari d'améliorer la qualité de nos services et de notre accueil. »

**EJG : Le site Holidu qui a qualifié Mérignac de « pire aéroport d'Europe » met en effet en avant le manque de confort des halls, vous allez retravailler l'aménagement ?**

**S. D. :** « On ne sait pas très bien à partir de quoi, mais il en ressort qu'on est les plus mauvais, les plus nuls ! (rires) On a pris beaucoup de recul, on connaît très bien cette question de la qualité de l'accueil puisqu'on est dans un programme international qui s'appelle ASQ et qui permet d'identifier chaque pan de la qualité de service : qualité de l'accueil, confort thermique, signalétique, accès à l'aéroport, wifi. On travaille chaque pan de manière très rigoureuse. On connaît nos faiblesses... On va traiter le confort thermique des halls, les sanitaires qui ne sont pas au niveau : c'est un investissement important à mener, avec l'accessibilité de l'aéroport qui

« Notre objectif est de **produire au moins 50 % de notre énergie** sur les **5 ans** qui viennent »

s'améliore d'ores et déjà, la végétalisation, des jardins au niveau du hall B. On écoute ce qu'on nous dit. On est sans complexes ! Parce qu'on a des faiblesses mais aussi des forces : on peut se garer près du hall, prendre son avion relativement rapidement, on est un vrai aéroport à taille humaine et on doit le travailler comme un atout. On est 3<sup>e</sup> en ponctualité en Europe, on sait aussi faire des classements là où on est bons ! On progresse. »

**EJG : Ce site fustigeait également des grèves de personnel. Ça veut dire qu'à Bordeaux, il y en a plus qu'ailleurs ?**

**S. D. :** « Ce n'est pas le cas. Des grèves des prestataires, il y en a partout en Europe. Pendant la sai-

## L'ÉCOSYSTÈME AÉROSPATIAL RÉUNI À MÉRIGNAC

« Le Cockpit » est encore en cours de construction, mais il devrait héberger d'ici septembre 2023 une bonne partie de l'écosystème aérospatial-défense girondin, avec vue sur les pistes de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, en voisinage direct de Dassault Aviation. « Nous occuperons 6 500 m<sup>2</sup> de ce bâtiment qui accueillera un centre d'affaires, une pépinière d'entreprises, les start-ups en incubation chez Bordeaux Technowest, des entreprises d'ingénierie aéronautique telles que Sogclair ou Segula, mais aussi différents acteurs institutionnels comme Aerospace Valley Bordeaux, qui devrait emménager avec nous », précise Adrien Selvon, responsable de la filière aéronautique-spatial-défense chez Bordeaux Technowest. Hébergeant le siège de la technopole, « Le Cockpit » disposera d'un Fablab, d'espaces événementiels, d'un amphithéâtre et même d'une volière pour drones.





SIMON  
**DRESHEL**  
directeur de l'aéroport de  
Bordeaux-Mérignac

○○○



son estivale, c'était plutôt calme, on parlait plutôt de Londres ou d'Amsterdam. C'est un contexte de l'aérien qui est vrai partout en Europe : les prestataires des aéroports se remettent beaucoup en question, on a de gros problèmes de recrutement. On a des problèmes d'assistance technique, essentiellement aéroportuaires, ça concerne particulièrement les métiers de la piste, ce sont des métiers sur lesquels on a du mal à recruter. Dans ce cadre-là, loin d'être spectateurs, on a choisi de mener des salons de l'emploi, en tant qu'exploitants aéroportuaires.

« On va **travailler de manière rigoureuse** sur la **qualité de l'accueil**, la **signalétique**, les **sanitaires** qui ne sont pas au niveau... »

Le 17 novembre, on réunit tous les acteurs, Pôle Emploi et nos prestataires, dans l'espace affaires de l'aéroport. On présentera les différents métiers pour attirer des candidats. C'est un bel événement avec des conférences pour animer toute cette communauté. On s'implique parce que les faiblesses de nos prestataires deviennent les nôtres. Nous aussi on se doit d'être attractifs et de conserver nos talents. »

#### **EJG : Comment s'est passée la saison estivale ?**

**S. D. :** « Plutôt bien d'un point de vue fréquentation, on a dépassé nos prévisions avec 1,3 million de voyageurs sur la période juillet-août. C'est plutôt une belle fréquentation, l'été a été compliqué avec ce qu'on connaît, mais on voit que l'aérien fait encore envie. Ça a été très intense parce que c'était la vraie saison estivale de reprise après le Covid : on a rouvert le hall Billi fermé depuis 2 ans, donc il a fallu trouver le personnel, relancer toutes les lignes. On est plutôt satisfaits ».

#### **EJG : Quelles destinations ont très bien marché ?**

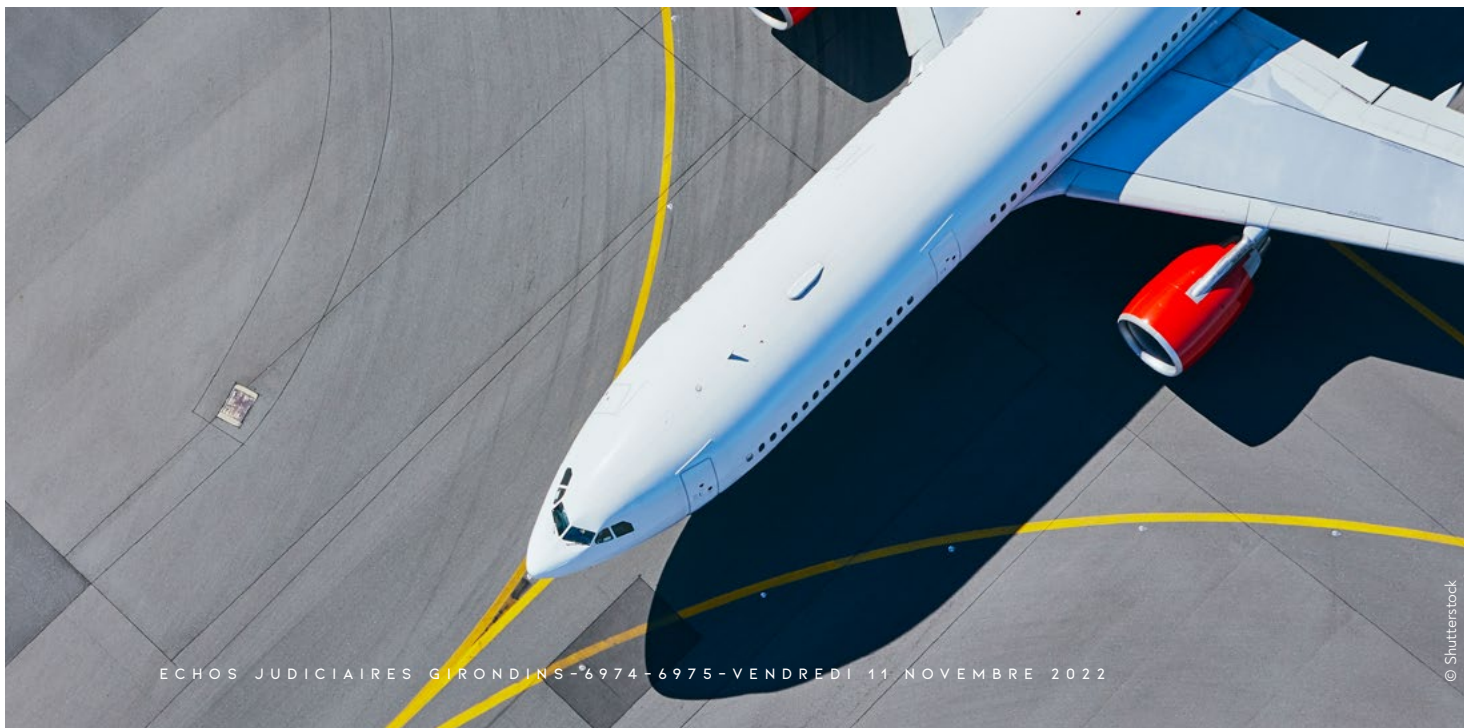
**S. D. :** « Nos lignes transversales en France : Lyon, Nice, Charles-de-Gaulle... Après les grosses destinations de Bordeaux c'est l'Espagne, l'Italie, Londres. Notre métier, c'est vraiment la liaison européenne. Nos lignes de rayonnement, qui ne sont pas celles qui font le plus de flux mais qui assurent notre portée : la Guadeloupe, Montréal. »

#### **EJG : Vous parliez de Charles-de-Gaulle, où en est-on concernant la liaison avec Orly ?**

**S. D. :** On parle de ce sujet chaque semaine : les acteurs économiques sont très pénalisés car cela concernait 600 000 passagers. Ces gens-là travaillent toujours autour de l'aéroport. On déplore l'impact économique mais notre rôle c'est d'évoluer avec ce monde qui change. On a un enjeu carbone, et entre 2 villes reliées par le train en 2 h, on comprend bien qu'il y ait des mesures. Il y a des solutions avec les biocarburants : on est le seul aéroport à plus d'un million de passagers à proposer des biocarburants permanents. C'est une piste pour rouvrir des lignes. Une autre c'est l'A220 d'Air France, qui est un avion très moderne, très performant, qui diminue les émissions carbone. L'approche qui serait pertinente, ce serait d'avoir des lois moti-

#### **EJG : Y a-t-il eu beaucoup de problèmes de retards ? d'annulations ?**

**S. D. :** « En horaires, mis à part quelques problèmes, on a été assez ponctuels. Après, sans revenir sur ce qui a déjà été dit, ce qui a fait beaucoup parler ce sont des problèmes pendant la canicule. On a une infrastructure qui n'est pas adaptée pour une température de 42° ».







© Aéroport de Bordeaux

vantes pour innover, parce que celle-là est très restrictive. Il y a beaucoup de choses à créer. La CCI se bat beaucoup là-dessus, l'Union des Aéroports Français également, mais on n'a aucune certitude. Il faudrait rouvrir le sujet avec une approche développement durable : il y a plein de choses à créer, sans nier l'enjeu climatique. »

**EJG : Du coup, les entreprises du secteur sont obligées d'affréter des avions privés pour pallier ce manque ?**

**S. D. :** « Il y a eu un peu de report sur l'aviation privée, et un peu sur Charles-de-Gaulle. On avait une clientèle spécifique, d'ingénieurs, donc le report est limité. »

**EJG : L'aviation d'affaires est-elle importante pour l'aéroport ?**

**S. D. :** « Oui c'est important parce que ce sont des clients réguliers, et c'est un outil de développement économique. On a besoin de cette aviation-là. On a une variété d'activité très importante : on parle beaucoup des compagnies aériennes, c'est le plus gros de notre activité, mais on a aussi tout le service public,

les hélicoptères de la gendarmerie, de la sécurité civile, les douanes, les vols sanitaires. Cet été on a accueilli les canadiens pendant les feux de forêts, en partenariat avec la base militaire. On a beaucoup de métiers différents, l'aviation d'affaires en fait partie. On a aussi toute l'industrie : les avions de Dassault : les falcons, les rafales, tout est assemblé ici. On a des vols militaires. On a des gros

« La ligne vers Essaouira revient à partir de janvier »

porteurs qui se posent pour la maintenance. On a le Zéro-G, l'avion qui permet de faire des tests en apesanteur. On a du fret : les fameux colis Amazon ! On a aussi une activité domaniale, le fait d'implanter des entreprises, qui n'a pas forcément de rapport avec l'aérien. On a une société qui fabrique des vélos-cargos, parce que pour nous ça a un sens, ça s'inscrit dans une stratégie de transition écologique. On doit avoir cette polyvalence. »

**EJG : Il y a aussi l'implantation du 45<sup>ème</sup> parallèle à côté de l'aéroport...**

**S. D. :** « C'est un projet mené par un promoteur immobilier, Nexity, sur notre assise foncière avec 5 bâtiments de bureau, 2 hôtels et un centre de congrès qui ressemble à la tour de contrôle, on ne peut pas le louper en arrivant ! On voit ça d'un très bon œil, car ça vient enrichir la zone, c'est de l'activité. C'est très pertinent. Ça améliore aussi l'accessibilité de l'aéroport, ça donne une image différente. Le tram arrive également, on a une vitrine qui change. »

**EJG : Le tramway qui est reporté à avril 2023...**

**S. D. :** « On a hâte qu'il arrive. Il faut qu'on soit multimodal, avec le tram, des pistes cyclables. Ça va vraiment changer notre image. À l'heure des bilans, les salariés doivent avoir d'autres moyens de transport. C'est très important. »

**EJG : Quel est le bilan de cette année en cours ?**

**S. D. :** « Cette année on sera à 5,6 millions de passagers (c'est notre projection) avec une référence 2019 à 7,7 millions. Donc

○○○





on est vraiment dans la reconstruction de notre volume de passagers. On est encore loin de ce qu'on faisait avant. On recherche avant tout une adéquation entre ce que le territoire veut qu'on soit et nos ambitions. C'est une démarche de sobriété, de développement raisonnable. Le monde a changé, le volume doit être plus premium, on doit faire du tourisme d'affaires. C'est notre stratégie de rechercher des compagnies plus premium. »

#### EJG : Quelles sont les nouvelles destinations ?

S. D. : « Copenhague depuis le 10 novembre avec Easy Jet. C'est une belle ligne, pas que touristique, économique aussi. On a aussi Saint-Jacques-de-Compostelle et la Guadeloupe qui sont renforcés sur l'hiver. Essaouira revient à partir de janvier. Au printemps prochain, on aura Eindhoven (Pays-Bas) qui sera lancé par Transavia. C'est un bon signal avec une nouvelle compagnie. On avait 90 destinations cet été contre 130 en 2019. Les pro-



grammes été et hiver s'enchaînent à une vitesse folle. C'est la vie de l'aéroport d'avoir des lignes qui s'arrêtent et d'autres qui ouvrent. On les pousse aussi pour qu'elles tentent des choses. Mais on garde toujours nos destinations stables ! »

## 45<sup>ÈME</sup> PARALLÈLE : LIVRAISONS POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Le projet immobilier 45<sup>ème</sup> parallèle, situé sur le site de l'aéroport, va bientôt connaître une vague de livraisons. Situé sur un terrain de 66 341 m<sup>2</sup>, cet ensemble immobilier d'envergure, porté par Nexity, est constitué de plusieurs bâtiments, et structuré autour d'un jardin central piéton de 2 hectares, des jardins de rive et d'un parvis. Seul le premier immeuble de bureaux « Turin » a été livré en avril dernier.

« L'hôtel Sheraton Bordeaux Airport by Marriott, son centre de congrès et le parking silo seront livrés en décembre prochain », note Laura Portier, en charge du projet pour l'agence d'architecture Lacrouts & Massicault. L'hôtel Sheraton, un 4 étoiles qui comptera 177 chambres, sera équipé d'une terrasse, d'un espace bien-être et d'une piscine panoramique au 5<sup>e</sup> étage. Quant au centre des congrès, il regroupera un espace de coworking et plusieurs salles, dont une grande réservée à l'événementiel. Dans les prochaines phases, le démarrage de l'hôtel 4 étoiles Moxy (158 chambres) et l'immeuble de bureau Wanaka est prévu pour le printemps 2023 et les derniers immeubles, Fundy et Portland, sont programmés pour 2024.







# RÉGION DE L'ESS

Le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) est l'occasion de faire le point sur cette activité qui compte de nombreux acteurs et concerne plus d'un salarié sur dix dans la région.

Par Jonathan BITEAU





**L'**économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Dans ce domaine, la Nouvelle-Aquitaine est au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises avec plus de 220 500 salariés répartis dans 22 200 entreprises, soit 12 % du total des emplois salariés de la région.

### 11 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

La Région Nouvelle-Aquitaine est engagée aux côtés des structures de l'ESS pour favoriser leur développement et la création d'activités économiques. Elle est ainsi la 1<sup>re</sup> région de France à porter une direction dévolue à l'ESS et positionnée au sein du pôle « Développement économique et environnemental ». Une équipe de 18 agents, implantés au plus près des territoires et des acteurs concernés, permet de répondre aux attentes des porteurs de projet. Chaque année, un budget d'un peu plus de 11 millions d'euros (dont 3 de l'Union européenne) est consacré à l'ESS.

La politique régionale vise à accompagner les structures de l'ESS dans toutes les étapes de leur cycle de vie économique, encourager

La **Nouvelle-Aquitaine** compte plus de **220 500 salariés** répartis dans **22 200 entreprises**

l'innovation et la transition des acteurs de l'ESS dans les territoires et soutenir un environnement favorable au développement de l'ESS.

### UN RÉSEAU RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

En clôture du mois de l'ESS, le lundi 5 décembre, la Région co-organise la 4<sup>e</sup> édition de la Conférence régionale de l'ESS sur trois sites simultanément : la Rock School Barbey à Bordeaux, dans un gîte touristique et restaurant d'insertion, à Saint-Sauvant et au sein d'une association d'insertion des jeunes en situation précaire, à Limoges. Les organisateurs ont fait le choix de travailler étroitement avec la chaire Territoires de l'ESS de Sciences Po Bordeaux pour partager et diffuser les résultats des récents travaux sur la notion de responsabilité territoriale des entreprises.

### FOCUS SUR LE MÉCÉNAT

Lors de la séance plénière de février 2022, la Région a créé une nouvelle aide consacrée au mécénat de pair à pair. Ce dispositif de professionnalisation entre acteurs de l'ESS permet à une structure de bénéficier d'un partage d'expérience et d'un transfert de compétence et de savoir-faire par une structure ressource expérimentée.

Il s'agit d'un appui technique précis ne pouvant être réalisé qu'entre pairs confrontés aux mêmes enjeux de développement ou d'essaimage d'innovations sociales. La structure ressource bénéficie d'un forfait de 500 euros par jour de mécénat réalisé.





# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

## PESSAC-LÉOGNAN WEEK-END PORTES OUVERTES

35 châteaux de l'appellation Pessac-Léognan ouvrent leurs portes pour le traditionnel week-end portes ouvertes les 3 et 4 décembre 2022. Les visiteurs pourront retrouver les propriétaires de l'appellation pour un moment convivial et découvrir les vins et propriétés au travers de visites, ateliers, et animations. Des food trucks seront également présents sur place pour vous restaurer. L'événement aura lieu de 10 h à 18 h, avec un dîner de dégustation le samedi 3 décembre. Cette année, pour la première fois, un grand jeu concours est organisé sur les comptes Instagram et Facebook de l'appellation : 2 lots par semaine sont à gagner du 8 novembre au 4 décembre. Rendez-vous en story au travers de quizz, rébus et défis, pour remporter une expérience œnotouristique au sein d'un château de Pessac-Léognan.



## PESSAC NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE AU BOURGAILH

Après l'inauguration en mai dernier de la plus grande centrale solaire urbaine d'Europe, à Labarde Bordeaux, JP Énergie Environnement poursuit sa dynamique de développement d'énergie locale et décarbonée sur le territoire néo-aquitain avec la construction de la centrale photovoltaïque du Bourgailh à Pessac. D'une surface de 5 hectares, elle produira chaque année plus de 6 250 MWh, et permettra d'économiser plus de 240 tonnes de CO<sub>2</sub> et d'alimenter en électricité verte les besoins de plus de 2 500 foyers. JP Énergie Environnement est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables fondé en 2004. Il développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et solaires sur l'ensemble du territoire français.





## BORDEAUX OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE KIDUR

La rue des Bahutiers, dans le quartier Saint-Pierre, va accueillir à partir du 16 novembre la première boutique bordelaise Kidur, dans un espace de 42 m<sup>2</sup>. Fondée en 1927 dans les Deux-Sèvres, Kidur propose des vêtements de qualité, faits pour durer. La vénérable manufacture a pensé et mis au point une collection inspirée de son patrimoine. Plus qu'un simple vestiaire, la marque veut proposer un état d'esprit, la volonté de prendre le temps de confectionner en France des vêtements qui durent. Le design de la boutique a été élaboré avec le bureau La Racine, afin de demeurer fidèle aux valeurs de la marque : authentique, engagé avec la nécessité de se sentir à la boutique comme à l'atelier.

## BORDEAUX MEGARAMA ANNONCE UNE EXPERIENCE IMAX

Les clients du Megarama de Bordeaux (rive droite) pourront bientôt profiter de l'expérience cinématographique la plus immersive au monde : l'expérience IMAX with Laser. Cette nouvelle salle ouvrira le 14 décembre prochain, à l'occasion de la sortie du film *Avatar : La Voie de l'eau*. Pour la première fois en Gironde, une salle sera dotée de la technologie IMAX with laser : un système de projection laser et de son multicanal de nouvelle génération exclusif aux salles IMAX. Megarama est le 5<sup>e</sup> réseau d'exploitant de cinéma en France. Fondé par Jean-Pierre Lemoine et implanté à Bordeaux (dans l'ancienne gare d'Orléans) depuis 1999, le groupe possède actuellement 26 cinémas à travers la France, 6 au Maroc et 2 en Espagne.



## BASSENS MÉDAILLE D'ARGENT AUX WORLDSKILLS 2022

Lola Bais, 19 ans, de Bassens, a décroché à Stockholm, en Suède, une médaille d'argent aux WorldSkills 2022 en Visual Merchandising. Issue des sélections régionales de Nouvelle-Aquitaine, la jeune championne a suivi les cours de l'École de Condé à Bordeaux. La WorldSkills Competition rassemble tous les deux ans, près de 2 000 compétiteurs de moins de 23 ans, venues des cinq continents pour s'affronter dans une soixantaine de métiers allant de la maçonnerie à la cybersécurité. Après des sélections régionales, puis nationales, l'équipe de France des Métiers rassemblait les meilleurs jeunes français.





La 1<sup>re</sup> promotion de TIPI 535.  
De gauche à droite :  
Benjamin Gueroui (Toog),  
Sylvain Galtier (Room  
in Touch), Élise Baron (Food  
Index for Good), Théo  
Leali (Skep), Ludovic Lemerrier  
(Cibler), Joseph Durand  
(Les Sentiers de la  
mer), Guillaume Lorette  
(Sweetroute).

## TOURISME APPEL À CANDIDATURES POUR L'INCUBATEUR TIPI 535

7 start-ups du tourisme,  
reconnues pour le caractère  
innovant de leur produit  
ou service et leur contribution  
à l'activité touristique de la  
région Nouvelle-Aquitaine, ont

composé la 1<sup>re</sup> promotion de l'Incubateur TIPI 535 lancé par  
le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires il y a un an.  
L'appel à candidatures de la 2<sup>e</sup> promotion va bientôt se terminer.  
Les porteurs de projets innovants sont appelés à candidater avant  
le 18 novembre 2022 minuit. Ils ont la possibilité de télécharger  
le dossier de candidature sur [www.tourismelab.fr/incubateur-tipi535](http://www.tourismelab.fr/incubateur-tipi535).  
Tous les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante :  
[bonjour@tourismelab.fr](mailto:bonjour@tourismelab.fr). Les porteurs de projets sélectionnés  
à la suite des différentes phases de sélection  
commenceront l'accompagnement à la mi-janvier





## LE BOUSCAT 66 LOGEMENTS SOCIAUX INAUGURÉS

Frédéric Talik, directeur général adjoint et directeur régional Nouvelle-Aquitaine d'Erilia, Gwenaël Lamarque, premier adjoint au maire du Bouscat et Philippe Quertinmont, président de la Commission Habitat du Département de la Gironde, ont inauguré le 28 octobre la résidence « Guyenne » au Bouscat. Premier patrimoine d'Erilia livré sur la commune, la résidence est située au cœur d'un environnement résidentiel exceptionnel entre le boulevard Pierre 1er et le parc Marceau. L'opération réalisée en maîtrise d'ouvrage directe par Erilia comprend 66 logements locatifs sociaux et décline une gamme d'appartements allant du T2 au T4 pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Trois logements sont également adaptés aux usagers en fauteuil roulant et détiennent la labellisation HandToit. La résidence a été réalisée par l'architecte bordelais de renom Michel Petuaud-Letang (4A Architectes).



## BORDEAUX LE SALON INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN REVIENT

Comme chaque année, art3f et le salon Home (anciennement Cocoon), en partenariat avec le parc des expositions de Bordeaux, mettent leurs compétences en commun pour l'événement ARTY, du 10 au 14 novembre prochain. Bien qu'ayant deux espaces distincts, les visiteurs du salon Home auront également accès au salon art3f, et inversement. Que vous soyez amateur d'art, collectionneur ou simplement curieux de découvertes, art3f est l'occasion d'acquérir des œuvres des plus adorables aux plus prestigieuses. Un bar/restaurant central permettra aux visiteurs de se restaurer tout en écoutant de la musique en live. Un échange direct avec les différents artistes sélectionnés sera également possible.





## PESSAC LE CHÂTEAU PAPE CLÉMENT PARMIL LES MEILLEURS VIGNOBLES

La Château Pape Clément, Grand Cru Classé de Graves, de Bernard Magrez à Pessac a été élu parmi les meilleurs vignobles du monde. Il a fait son entrée dans le Top 30 « World's Best Vineyards 2022 » ! Ce classement mondial met en évidence les meilleures destinations viticoles au monde et s'appuie sur une multitude de critères tels que : le château, l'offre œnotouristique, ses vins et toute l'expérience vinicole. Le domaine du Château Pape Clément appartient à l'appellation d'origine contrôlée Pessac Léognan située dans l'aire viticole des Graves. Ce vignoble de 60 hectares est basé sur un sol aux composants exceptionnels.



**RONAN LE MOIGNE**    **CAROLINE PRUNIÈRES**  
avocats associés – Lexymore

## BORDEAUX RÉSULTAT DU PALMARÈS DU DROIT 2022

*Le Monde du Droit* a dévoilé les lauréats de la première édition du Palmarès du Droit de Bordeaux. Le but : mettre à l'honneur les cabinets bordelais. Le 26 octobre, ce sont donc plus de 150 personnes qui se sont retrouvées à l'Intercontinental de Bordeaux pour assister à la remise des prix du Palmarès du Droit de Bordeaux, au cours de laquelle 17 cabinets d'avocats ont été récompensés. Ce sont les clients des cabinets qui ont désigné les meilleurs cabinets d'avocats et CPI en fonction de critères de qualitatifs et du nombre de citations des cabinets. Parmi les lauréats, on retrouve : Aloy Avocats pour le cabinet de l'année, Lexymore pour le cabinet innovant, TGS France Avocats pour la Meilleure Relation-Client, Quantic Avocats comme Cabinet de niche et Altaïr Avocats comme cabinet espoir.



## BORDEAUX

### LE RETOUR DES RENCONTRES EMPLOI HANDICAP

La Maison de l'Emploi et ses partenaires organisent des Rencontres Emploi Handicap (REH), qui auront lieu le 17 novembre, de 9 h 30 à 17 h, au Palais de la Bourse de Bordeaux. Cette année, l'événement prend encore plus d'ampleur, avec plus de 50 entreprises présentes, plus de 450 postes à pouvoir, ainsi que la présence de nombreuses associations partenaires et soutiens institutionnels. Ce salon est l'occasion pour les chercheurs d'emploi en situation de handicap, de rencontrer dans un même lieu des entreprises, organismes et collectivités de la région. 5 espaces seront aménagés sur le forum : un espace de recrutement, de formation, d'animation avec l'organisation d'un espace de réalité virtuelle et des mini conférences, un espace de création d'entreprise et un espace conseil aux candidats.



Monument aux  
mobiles de la Gironde

## BORDEAUX

### LES GIRONDINS ET LA GUERRE DE 1870

Reporté, d'abord en raison du covid, puis suite au décès de son instigateur, le Centre généalogique du Sud-Ouest organise, le samedi 19 novembre, un colloque commémorant le cent cinquantième de la guerre de 1870-1871, intitulé « Les Girondins et les Français dans la guerre de 1870 ». La guerre franco-prussienne de cette « année terrible » est aujourd'hui un peu l'oubliée des trois grands conflits avec l'Allemagne, et les circonstances n'ont guère aidé à en raviver le souvenir du cent cinquantième anniversaire. Diverses interventions évoqueront donc, en matinée, les corps francs des volontaires girondins ou les bataillons de mobiles de la Gironde, placés sous la direction de Joseph de Carayon-Latour. L'après-midi seront

abordées les Françaises dans la mémoire artistique de la guerre de 1870, tandis que seront examinés quelques monnaies et médailles du conflit ainsi que les traumatismes qui en résultèrent. Hôtel des sociétés savantes, 1 place Bardineau à Bordeaux. Samedi 19 novembre 2022, à partir de 8 h 45. Contacts : cgso-33@orange.fr ou 06 24 22 64 19.



## SAINT-ÉMILION LA JURADE OUVRE UNE NOUVELLE CHANCELLERIE EN NORVÈGE

Le 3 novembre, la Jurade de Saint-Émilion, plus ancienne confrérie viticole au monde, a ouvert une nouvelle chancellerie en Norvège à Trondheim. La Jurade de Saint-Émilion porte des valeurs profondément enracinées dans son territoire. Depuis sa création au XII<sup>e</sup> siècle et sa renaissance en 1948, elle célèbre la grandeur des vins de Saint-Émilion et les moments forts de la vigne et du vin à travers le monde. Aujourd'hui composée de 140 jurats, la Jurade s'appuie sur les quelque 3 000 personnes qu'elle a honorées et intronisées. Elle dispose d'un réseau de chancelleries à l'étranger, véritables ambassadrices des vins de Saint-Émilion qui font découvrir aux amateurs et aux professionnels de leurs pays les spécificités des vins de Saint-Émilion au travers de dégustations, dîners, formations et événements divers. C'est Roar Hildonen qui prendra la tête de la chancellerie à Trondheim et sera ainsi nommé chancelier. Restaurateur avec plus de 40 ans d'expérience, il a possédé et géré plusieurs des restaurants les plus réputés de la ville.

## BORDEAUX LA FONDATION BERGONIÉ SE MOBILISE

À l'occasion de la journée mondiale contre le cancer du pancréas le 17 novembre prochain, la Fondation d'Entreprises Bergonié se mobilise afin de récolter des fonds pour le projet CONVERCAP, mené à Bordeaux par l'Institut Bergonié. Ce projet, dont l'objectif est de traiter plus efficacement les patients atteints d'un cancer du pancréas, a besoin du soutien des entreprises néo-aquitaines. Mené à Bordeaux par les équipes du Dr Simon Pernot, oncologue et gastro-entérologue, ce programme de recherche vise à inhiber les convertases créées par les cellules tumorales en synergie avec des traitements d'immunothérapie et de radiothérapie. La Fondation Bergonié se mobilise afin de récolter les 50 000 euros nécessaires à la réalisation de ce projet de recherche et venir en aide aux patients qui se battent contre la maladie.





Château Fleur de Lisse



## ŒNOTOURISME FLEUR DE LISSE DISTINGUÉE AUX BEST OF WINE TOURISM AWARDS

La remise des trophées Best Of Wine Tourism régionaux s'est déroulée le 17 octobre à la CCI Bordeaux Gironde. 22 sites, parmi lesquels 18 girondins, ont été récompensés pour la qualité de leur accueil et des prestations parmi plus de 80 candidatures. Les Trophées Or ont récompensé, dans les catégories Architecture et paysage : château Le Grand Verdus (Entre-deux-Mers), Hébergement à la propriété : château Bellefont-Belcier (Saint-Émilion), Restauration à la propriété : château Réaut (Entre-deux-Mers), Découverte et innovation : château La Tour Blanche (Sauternes), Services œnotouristiques : château Marquis de Terme (Margaux), Valorisation pratiques environnementales : château Fleur de Lisse (Saint-Émilion). Ce dernier, Saint-Émilion Grand Cru niché au cœur de paysages classés au patrimoine mondial de l'Unesco, qui cultive ses vignes en agriculture biologique et biodynamique, vient également de décrocher un des onze prestigieux « International Best of Wine Tourism Award », dans la compétition mondiale qui s'est tenue le 3 novembre à Mendoza, en Argentine.

## BORDEAUX WIDOWIN CF LANCE M&A SYSTEM

Adossé au groupe de conseils financiers Widowin, Widowin CF est une boutique indépendante de conseils en fusions acquisitions et Corporate Finance. Créée par des professionnels reconnus du secteur et spécialisée dans le conseil en cessions et acquisitions, levées de fonds et joint-ventures, Widowin CF s'associe à Laurent Dorpe, concepteur et fondateur du M&A System, et ouvre son premier bureau à Hong Kong. Ce rapprochement est l'occasion pour eux de lancer un tout nouveau programme Partners afin de rendre le métier du M&A accessible aux entreprises, ainsi qu'aux professionnels du chiffre et de l'épargne. M&A System est un logiciel expert à destination du métier de M&A, conçu pour optimiser la gestion des contacts et le workflow des transactions. L'objectif : développer un business model et une approche différente du métier de M&A, et aussi de le rendre accessible au plus grand nombre.





## LANGON INAUGURATION D'UNE RÉSIDENTE DOMOFRANCE

Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde, Jérôme Guillem, maire de Langon, et Philippe Rondot, président de Domofrance ont inauguré le 25 octobre dernier la résidence Jean-Louis-Chelle à Langon. Cette résidence à vocation sociale, labélisée NF habitat et certifiée Cerqual, proche du centre-ville comporte 30 logements locatifs sociaux, du T2 au T4. Elle dispose d'un jardin collectif, de balcons ou terrasses et propose une place de stationnement sécurisée. Les logements du rez-de-chaussée bénéficient d'un jardin privatif et les logements de plus petite surface ont un cellier attitré. Le coût global de l'opération est de 3 685 472 euros. Le Département a financé la résidence à hauteur de 148 000 euros. 67 114 euros ont également été attribués dans le cadre de l'aide à la pierre, au titre du développement de l'offre de logements adaptés aux publics les plus fragilisés. Domofrance a apporté des fonds propres à hauteur de 853 476 euros. En 2021, le Département a consacré 24 millions d'euros pour sa politique de solidarités humaines et territoriales de l'habitat.



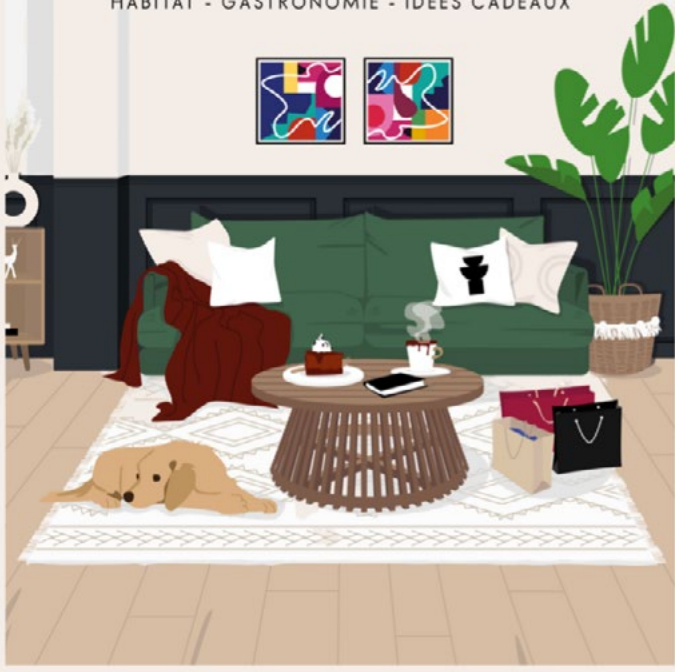
## BORDEAUX 30 MÉDAILLÉS POUR LES CFA DE LA CMA

Organisées à Bordeaux par la Région Nouvelle-Aquitaine, les finales régionales des Olympiades des Métiers ont eu lieu samedi soir 22 octobre après 3 jours intenses de compétitions. Parmi les lauréats de cette 47<sup>e</sup> édition, 30 jeunes formés dans les CFA de la CMA Nouvelle-Aquitaine ont été distingués, dont 10 médaillés d'or. L'objectif de ces 10 champions est désormais de représenter la Nouvelle-Aquitaine lors de la finale nationale organisée à Lyon en septembre 2023. En Gironde, Léo Babu dans l'activité Pâtisserie Confiserie a obtenu la médaille de bronze.



# HOME

HABITAT - GASTRONOMIE - IDEES CADEAUX



## BORDEAUX NOUVEAU SALON HOME BY FOIRE

Congrès et Expositions de Bordeaux, devenu BEAM (Bordeaux Events And More), lance son nouveau salon d'automne : Home by Foire. Sur une superficie de 30 000 m<sup>2</sup>, il rassemblera 250 exposants. Ce salon qui se tiendra au parc des expositions du 10 au 14 novembre est dédié à la décoration et aux arts de vivre. Cet événement qui se veut « inspirant, chaleureux et interactif, stylé et expert » met son pôle déco à l'honneur, avec un grand choix d'exposants, des idées shopping et cadeaux, et une mise en avant des artisans et producteurs locaux. On pourra y suivre des ateliers divers et passer par l'espace conseil, en présence de l'architecte d'intérieur Sophie Ferjani qui partagera lors d'une conférence les nouvelles tendances déco. Cette première édition sera placée sous le signe de la gourmandise en mettant à l'honneur le chocolat, qui sera présent en dégustation et en ateliers food. Enfin, l'art contemporain est l'autre thème du salon avec une centaine d'exposants et 2 500 œuvres proposées à la vente. En cette fin d'automne, Home by Foire prend le pari de proposer un espace cocooning pour devenir le salon du bien-vivre chez soi. Home by Foire (habitat, gastronomie, idées cadeaux), du 10 au 14 novembre au parc des expositions de Bordeaux [www.homebyfoire.com](http://www.homebyfoire.com)



## BORDEAUX CONFÉRENCE SUR LES DROITS DE L'ENFANT

L'association Apprentis d'Auteuil dans le sud-ouest et l'Ordre des Avocats de Bordeaux organisent conjointement une conférence sur les droits de l'enfant à l'hôtel départemental de la Gironde le 17 novembre prochain. Cette conférence rassemblera les acteurs concernés : enfants, soignants, administration et avocats ainsi que Marie-Claude Agullana, vice-présidente de la protection de l'enfance, la Bâtonnière Christine Maze et Jean-Marc Sauvé, président du Conseil d'administration de la Fondation d'Auteuil et vice-président du Conseil d'État. Elle abordera les deux thèmes suivants : « Le droit à la santé, le droit d'être soigné » et « Le droit au respect de la vie privée et droit à l'image : mineurs et réseaux sociaux ». Cette rencontre a pour objectif d'échanger et de mesurer la portée de la convention internationale des droits de l'enfant qui comporte 10 droits fondamentaux.

« Engageons-nous pour les droits de l'enfant », 2<sup>e</sup> édition, jeudi 17 novembre à 17 h à l'hôtel du département de la Gironde



## GIRONDE

### SEMAINE DE L'EMPLOI AGROALIMENTAIRE

Du 14 au 18 novembre, se déroule la seconde édition de la semaine nationale de l'emploi agroalimentaire coorganisée par Pôle Emploi, l'ARIA Nouvelle-Aquitaine, l'APEC et l'APECITA. La filière, qui a résisté à la crise sanitaire, doit maintenant faire face à un besoin important de forces vives. L'objectif de la semaine est en effet de promouvoir les métiers du secteur. Au programme : des visites d'entreprises avec des jeunes, des scolaires et des demandeurs d'emploi, des ateliers découverte métiers, jobs dating et forum des métiers.

Un atelier de découverte des métiers de l'agroalimentaire, dans le cadre de la pépinière des vocations à destination des demandeurs d'emploi, sera organisé par l'IFRIA et Pôle Emploi à Pessac. La Nouvelle-Aquitaine est la 1<sup>re</sup> région française en nombre avec 2 289 entreprises agroalimentaires. « L'objectif pour les IAA néo-aquitaines aujourd'hui est de rester attractives. Les industries agroalimentaires doivent redoubler d'inventivité pour garder leurs collaborateurs sur le long terme, et l'ARIA les accompagne justement sur cette problématique », a précisé Stéphane Douence, président de l'ARIA Nouvelle-Aquitaine.



### LOUPIAC-DE-LA-RÉOLE TOOPI AUTORISÉE À DISTRIBUER SON ENGRAIS À BASE D'URINE

L'entreprise girondine Toopi Organics a obtenu le feu vert de l'ANSES pour commercialiser Lactopi Start™, le premier bio-stimulant urinosourcé au monde destiné à l'agriculture. Spécialisée dans la transformation et la valorisation de l'urine humaine en bio-solutions agricoles, la start-up a obtenu des autorisations de mises sur le marché dans 6 pays : la France, la Belgique, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal. « La reconnaissance des agences sanitaires européennes pour la commercialisation de notre première solution urinosourcée marque une étape majeure de notre développement. Toopi Organics passe ainsi du stade de société de R&D à celui d'entreprise avec des perspectives commerciales extraordinaires », ont commenté dans un communiqué Michael Roes, fondateur, et Alexandra Carpentier, directrice générale, qui précisent que l'ensemble de la production annuelle de 250 000 litres est déjà vendu en France et en Belgique. L'entreprise, qui a réuni 8,8 millions d'euros depuis 2019, travaille actuellement à la clôture d'une nouvelle levée de fonds en série A.

### ÉLECTRICITÉ RTE SUD-OUEST S'ORGANISE POUR L'HIVER

Si la France ne court aucun risque de « black-out » cet hiver, plusieurs incertitudes pèseront néanmoins sur le réseau, et notamment l'approvisionnement en gaz ou le rythme de redémarrage des réacteurs nucléaires. Le Réseau de transport d'électricité (RTE) du Sud-Ouest et Enedis ont ainsi présenté, le 27 octobre dernier, les mesures de sauvegarde prévues en cas de tension sur le système électrique ces prochains mois.

Y figurent Ecowatt, une plateforme permettant de connaître le niveau de tension du système électrique sur une plage de 4 jours glissants ; le dispositif de décalage de la chauffe des ballons d'eau chaude pour les abonnés heures pleines/heures creuses ; l'interruption possible de consommation électrique (durant quelques secondes) d'une dizaine de sites industriels en France ; ou encore une baisse de tension de 5 % sur le réseau de distribution, se traduisant par une baisse de l'efficacité et du rendement de certains appareils électriques. En dernier recours, des coupures ponctuelles et maîtrisées à des fins de délestage pourraient avoir lieu.





## BORDEAUX TÉLÉSUIVI MÉDICAL : SATELIA LÈVE 10 MILLIONS D'EUROS

Le leader de la télésurveillance médicale Satelia, créé en 2017 par le médecin bordelais Nicolas Pagès et par Paul Tiba, boucle une levée de fonds de 10 millions d'euros, réalisée auprès d'IMPACT Partners. Née au CHU de Bordeaux et 100 % remboursée par la Sécurité sociale, Satelia emploie aujourd'hui 87 salariés, dont 43 infirmières et 4 médecins, assurant le suivi de malades chroniques via sa plateforme. Un apport qui va permettre à l'entreprise en très forte croissance « d'accélérer nos projets pour être présents dans 5 ans dans 5 pays avec 5 grandes pathologies chroniques couvertes », précise le Dr Nicolas Pagès dans un communiqué. « Satelia est la solution la plus inclusive du marché et cela a été un élément-clé dans notre décision d'investissement. Au-delà d'être accessible pour les patients dans les déserts médicaux, la solution l'est aussi pour les patients (...) ne sachant pas utiliser les outils digitaux et objets connectés. (...) L'engagement de Satelia pour réduire les hospitalisations de tous les patients (...) est un véritable acte de justice sociale », ajoute Astrid Fockens, directrice associée d'IMPACT Partners.



## BORDEAUX TROIS LAURÉATS POUR BORDEAUX TECHNOPORTS

Lancé par Bordeaux Technowest et le Grand port maritime de Bordeaux cet été, « Bordeaux Technoport » voulait réunir des projets, innovations et solutions sur des thématiques aussi diverses que la réindustrialisation, la décarbonation, le retrofit et les applications spatiales. Trois jeunes entreprises ont été sélectionnées et seront accueillies dans les locaux de cette 9<sup>e</sup> technopole métropolitaine, au cœur du quartier de Bacalan : MolluSCAN-eye®, solution de biosurveillance du milieu aquatique ; NetCarbon, qui mesure et valorise le stockage carbone grâce à des données satellitaires ; et enfin GECCO, entreprise solidaire d'utilité sociale qui collecte les déchets de la restauration avec l'objectif de transformer les huiles alimentaires en biocarburant.

Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



© D.P.



# CHÂTEAU MOUTTE BLANC CUVÉE MOISIN 2020



Il est des crus, des vignobles, des terroirs, des hommes, des lieux qui offrent une forme de magie ! Le château Moutte Blanc est de ceux-là... Le vignoble d'abord, remarquablement tenu, cultivé dans les règles de l'art avec un soin tout particulier pour le végétal, à dire plus simple, le pied de vigne, celui-là même qui porte le fruit. Le terroir ensuite, au village de Macau, tout au sud du Médoc, frontalier de Margaux à quelques battements d'ailes de l'estuaire sur des sols d'argiles profondes, de graves et de zones alluvionnaires permettant d'élaborer des vins alliant souplesse du fruit et vigueur des tanins. Le vigneron enfin, Patrice de Bortoli, amoureux de son domaine cultivant avec la philosophie du paysan un patrimoine de vieilles vignes exceptionnel. Avec seulement 6,5 hectares en production, ce cru reste très confidentiel. Une aubaine pour les amateurs de bordeaux accessibles, les prix ne dépassant pas 30 € la bouteille pour le margaux.

Mais c'est avant tout pour la cuvée Moisin que notre cœur bat la chamade. À ceux qui n'ont jamais eu la chance de déguster un vin issu à 100 % du cépage petit-verdot, cette cuvée est là pour combler ce manque. De vignes en sélections massales, ce cépage purement médocain se déploie dans une palette aromatique extraordinaire ! Tout le profil épicé (poivre), floral (pivoine) et fruité (cerise noire) s'exprime pleinement dans cette bouteille de grande personnalité. Sombre par sa robe, il arbore la couleur des grands soirs et saura se tenir à table avec une cuisine vigoureuse et des accords originaux : filets de rougets, tendrons de veau aux olives, volaille à la basquaise. Ne passez pas à côté de cette opportunité, elle vous fera découvrir une autre facette de Bordeaux.

**Château Moutte Blanc**  
6 impasse de la Libération 33460 Macau  
06 03 55 83 38

# GARE, L'INFLATION EST DE SORTIE !

En octobre 2022, l'INSEE relève que les prix à la consommation ont augmenté de 6,2 % sur un an alors que l'inflation était quasi nulle avant. Le combat contre cette inflation structurelle et importée qui perturbe l'économie sera long et incertain.

**P**our de nombreux lecteurs, l'inflation, définie comme la hausse entretenue du niveau général des prix, est un phénomène récent et surprenant. En effet, depuis le milieu des années 1980, et le tournant de la rigueur initié en France par Jacques Delors, l'inflation, alors à 2 chiffres, a reculé sous l'effet notamment de la désindexation des salaires sur les prix. L'économie française est alors entrée dans une longue période qualifiée par les économistes de « grande modération ». Elle s'est certes caractérisée par une inflation faible, mais aussi par une croissance molle et un chômage persistant.

## « LA GRANDE MODÉRATION »

Les raisons de cette « grande modération » sont désormais bien connues. Trois facteurs semblent avoir joué de concert. La mondialisation a incité les entreprises à optimiser leur modèle économique, en particulier par la division internationale du travail et par des processus de production « just on time » qui ont comprimé les coûts et donc, les prix de vente. L'indépendance des banques centrales vis-à-vis des gouvernements en place a, en outre, permis une meilleure efficacité des politiques monétaires : les causes de l'inflation ont été mieux ciblées puis combattues par les variations des taux d'intérêt directeurs. Enfin,

le hasard, un phénomène souvent sous-estimé dans l'analyse, a joué en faveur de l'économie mondiale avec l'absence de chocs exogènes significatifs depuis les chocs pétroliers des années 1970.

## DEUX CHOCS SUCCESSIFS : CORONAVIRUS ET CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Et puis, patatras ! Deux chocs successifs sont venus gravement perturber les économies. La pandémie du coronavirus et le conflit russo-ukrainien ont brutalement réveillé l'inflation, la belle endormie.

Au sortir de la crise sanitaire, le consensus était que l'inflation était un phénomène transitoire lié, d'une part, aux effets de rattrapage de la consommation des ménages et, d'autre part, à la désorganisation des chaînes



La rareté de  
l'offre a fait grimper  
les prix au profit  
des pays exportateurs



Par le professeur  
Jean-Marc FIGUET  
Bordeaux School of Economics  
Responsable du Master  
« Banque et Finance »

○○○



hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie et des produits manufacturés. Notons cependant que la France connaît le taux d'inflation le plus faible en Europe, la moyenne de la zone euro étant supérieure à 10 % sur un an. Selon les analystes, l'accélération de l'inflation ne devrait pas s'arrêter de sitôt. Une étude historique du FMI nous indique que l'économie française met, en moyenne, 5 ans à retrouver son régime normal d'inflation après un pic. Ce délai illustre la métaphore, passée désormais à la postérité, du gouverneur de la Bundesbank dans les années 1980, Karl Otto Pöhl : « L'inflation, c'est comme la pâte dentifrice. Une fois qu'elle est sortie du tube, il est impossible de l'y faire rentrer ».

### BOUCLE PRIX-SALAIRES

L'inflation perturbe l'économie à plusieurs niveaux. Elle se traduit, bien évidemment, par une perte de pouvoir d'achat pour les salariés, perte d'autant plus forte que

## Dans ce contexte inflationniste, les entreprises peuvent préférer différer leurs investissements

de production des entreprises suite au confinement. Ce décalage conjoncturel entre l'offre et la demande n'avait pas vocation à se perpétuer et l'inflation devait rapidement retrouver sa tanière et hiberner. Mais la guerre a transformé la nature de l'inflation. Elle est devenue structurelle et importée. Les prix des énergies fossiles, des céréales ou des métaux, notamment exportés par la Russie et l'Ukraine, ont flambé face aux craintes de pénuries.

Tous les pays ont, en effet, cherché à constituer des stocks stratégiques. Au cas où le conflit s'embraserait et s'étendrait au-delà des frontières russo-ukrainiennes. Au cas où le monde d'après ne serait plus comme le monde d'avant où le commerce international se faisait librement. Cette flambée des prix s'est traduite par un choc sur les termes de l'échange : la rareté de l'offre fait mécaniquement grimper les prix au profit des pays exportateurs mais au détriment des pays importateurs et de leurs consommateurs. La politique zéro covid de la Chine, impliquant la fermeture de milliers d'entreprises, n'a fait qu'amplifier le phénomène ; tout comme la dépréciation de l'euro face au dollar qui renchérit le coût de nos importations.

### PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

En octobre 2022, l'Insee relève que les prix à la consommation ont augmenté de 6,2 % sur un an alors que l'inflation était quasi nulle avant, et surtout, pendant la crise sanitaire au point de craindre la déflation. La

leurs salaires ne sont plus indexés sur les prix. Si les salariés réclament des hausses de salaires pour maintenir constant leur pouvoir d'achat, ils vont entretenir la spirale inflationniste et, potentiellement, enclencher une boucle prix-salaires aux effets pernicieux. En effet, si la hausse des prix se traduit par des hausses de salaires, ces dernières auront pour conséquence de stimuler les prix. La perte d'audience des syndicats auprès des salariés semblent cependant éloigner la perspective d'une boucle prix-salaires. Rappelons cependant que les épisodes inflationnistes peuvent aussi se traduire dans les urnes, comme ce fut le cas en Allemagne au tournant des années 1930. L'inflation a également des conséquences sur l'investissement. En effet, les entreprises ne vont investir que si elles anticipent un rendement supérieur aux coûts.





Bien évidemment, le rôle de la BCE est de lutter contre l'inflation quitte à sacrifier la croissance à court terme. Pour conserver sa crédibilité, elle doit clairement afficher sa détermination au travers des hausses de taux d'intérêt. Mais la question est de déterminer l'efficacité de cette politique monétaire restrictive. En effet, il est de notoriété publique qu'une banque centrale peut lutter avec succès contre l'inflation par la demande.

## Les actuelles mesures gouvernementales ne s'attaquent pas aux racines du problème

### RALENTISSEMENT

Or, dans un contexte inflationniste, les firmes ont des difficultés à calculer les prix et à anticiper la demande de leurs clients. Elles peuvent préférer différer leurs investissements dans l'attente d'un contexte plus favorable. Les épisodes d'inflation s'accompagnent donc du ralentissement concomitant de deux moteurs essentiels de la croissance que sont la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Mais ce n'est pas tout ! La Banque Centrale Européenne est en charge, pour la zone euro, de lutter contre l'inflation. Son objectif est une hausse du niveau général des prix autour de 2 % par an, ce qui garantit la stabilité de la valeur de l'euro dans le temps. Pour lutter contre l'inflation, elle dispose d'un outil puissant, les taux d'intérêt.

### AUGMENTATION DES TAUX DE LA BCE

Depuis cet été, elle a enclenché un mouvement de hausse. Son principal taux d'intérêt, le taux de refinancement, est aujourd'hui fixé à 2 %. L'augmentation des taux vise à ralentir la demande de crédits des agents économiques, ce qui freine la demande globale et donc, calme l'envolée des prix. Mais cette augmentation des taux renchérit notamment le coût de la dette publique et réduit les marges de manœuvre de l'État français pour combattre les effets inégalitaires de l'inflation. Pis, l'accroissement de coût de la dette peut différer l'engagement de l'État dans la transition climatique.

Autrement dit, en augmentant ses taux d'intérêt, elle freine la demande des ménages et atteint son objectif de stabilité des prix quitte à amplifier les inégalités et le chômage.

En revanche, on voit mal comment les hausses de taux d'intérêt peuvent utilement contribuer à modifier les conditions de l'offre ou les prix de l'énergie, des céréales ou des métaux. Quant au gouvernement, ses décisions de prendre en charge une partie des hausses de prix par des subventions ou de plafonner les prix ne font qu'accroître le déficit budgétaire, le stock de dette publique et donc les impôts futurs que devront payer les ménages et les entreprises... De la sorte, l'État diffère des investissements publics dans l'éducation ou la transition climatique, porteurs de croissance future, pour privilégier la dépense courante et sans lendemain. Les actuelles mesures gouvernementales ne s'attaquent pas aux racines du problème qui se situent du côté de l'offre et pas du tout du côté de la demande.

### SÉCURISER NOS APPROVISIONNEMENTS ET NOS ÉCHANGES

Le combat contre l'inflation structurelle et importée sera donc long et incertain. La situation actuelle marque sans doute la fin d'une mondialisation, sans règle mais supposée bienheureuse, où chaque pays trouverait harmonieusement sa place dans l'ordre mondial et tirerait profit de l'ouverture des frontières. La défense des intérêts économiques nationaux ou régionaux reprend clairement le dessus. Les questions de résilience de notre économie face aux chocs externes et de définition de filières stratégiques doivent être au cœur des débats. La mondialisation « entre amis » semble prendre le pas sur la mondialisation « sauvage ». De ce point de vue, la France dispose de l'atout incomparable d'être au cœur de l'Europe pour développer une autonomie économique et stratégique afin de sécuriser nos approvisionnements et nos échanges.

# VENDRE SON ENTREPRISE : CESSION DU FONDS OU DES TITRES ?

La vente d'un fonds et la vente des titres d'une société emportent chacune des conséquences bien différentes, tant pour le vendeur, que pour l'acquéreur.

Par M<sup>e</sup> Cindy FILFILI, avocate à Bordeaux, spécialiste en droit des affaires et en fiscalité.

**Q**ue ce soit pour un départ à la retraite, ou pour exercer une nouvelle activité, plusieurs raisons peuvent pousser le dirigeant à vendre son entreprise. Une fois la décision prise, il s'interroge, à juste titre, sur les modalités de cession de son activité, et plus précisément sur l'opportunité d'une vente de son fonds de commerce ou, au contraire, des titres de sa société. La réponse en faveur de l'une ou l'autre de ces options n'est pas évidente et dépend des circonstances d'espèce. En effet, la vente d'un fonds et la vente des titres d'une société emportent chacune des conséquences bien différentes, tant pour le vendeur, que pour l'acquéreur.

## DÉSENGAGEMENT PROGRESSIF DU VENDEUR

Ainsi, la vente des titres peut faciliter l'accompagnement de l'acquéreur lors de la reprise de l'entreprise du vendeur. En effet, une cession échelonnée des titres peut permettre un désengagement progressif du vendeur, à un rythme décidé d'un commun accord avec l'acquéreur.

En outre, contrairement à la cession de titres qui implique nécessairement la transmission à l'acquéreur de l'ensemble de dettes et obligations pesant

sur la société, la transmission du fonds de commerce n'emporte que la transmission des actifs et contrats liés à l'exploitation de l'entreprise (bail, contrats de travail et d'assurance).

## AUCUN CONTRAT DE GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF

Le repreneur est donc certain qu'il ne pourra pas être poursuivi par des créanciers de la société à raison de dettes contractées avant la vente. Par conséquent, et contrairement aux usages en matière de vente de titres, aucun contrat de garantie d'actif et de passif ne sera souscrit par le vendeur. Il s'agit indéniablement d'un avantage, tant pour le repreneur, que pour l'acquéreur. Pour le vendeur tout d'abord, qui ne prend aucun engagement d'indemnisation envers le vendeur dans la mesure où il ne transmet aucune dette. Il n'est donc pas contraint, comme cela est généralement le cas s'agissant de la vente de titres de société, d'immobiliser une partie du prix de vente du fonds. Pour l'acquéreur, ensuite, qui est certain de ne pas être poursuivi à raison de manquements antérieurs à la vente du fonds.

## AUCUN DÉLAI D'OPPOSITION

Attention, toutefois, le vendeur doit avoir en tête qu'en cas de cession de son fonds, le prix de vente sera indisponible tant que durent les délais d'opposition et de solidarité fiscale, soit pendant environ 4 mois après la signature de l'acte de cession. À l'inverse, la vente de titre n'est soumise à aucun délai d'opposition.

La vente des titres peut  
**faciliter l'accompagnement de  
l'acquéreur** lors de la **reprise  
de l'entreprise du vendeur**





○○○

## La cession du fonds de commerce peut être soumise au droit de préemption de la commune

Par ailleurs, la cession du fonds de commerce, contrairement à la cession de parts ou actions de sociétés, peut être soumise au droit de préemption de la commune. De même, en cas d'exercice d'une activité réglementée, la cession sera soumise à l'agrément des autorités concernées. L'ensemble de ces formalités implique des délais supplémentaires qui doivent être intégrés dans le projet de cession de l'entreprise. Enfin, la fiscalité afférente à la cession de fonds de commerce et à la cession de titres sociaux n'est pas la même, tant en matière de droits d'enregistrement que de plus-value.

### ● Droits d'enregistrement applicables en cas de cession d'un fonds de commerce

Les cessions de fonds de commerce sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 3 % pour la fraction comprise entre 23 000 et 107 000 euros, et au taux de 5 % au-delà.

### ● Droits d'enregistrement applicables en cas de cession de titres

Les cessions de droits sociaux emportent quant à elles la taxation de droits d'enregistrement au taux de 0,1 % pour les cessions d'actions, au taux de 3 % pour les cessions de parts sociales, et au taux de 5 % pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière. En tout état de cause, qu'il s'agisse d'une cession de titres, ou d'une cession d'un fonds de commerce, les droits d'enregistrement sont dus par l'acquéreur. Le vendeur, n'est bien entendu pas en reste et devra s'acquitter de l'impôt sur la plus-value constatée à l'occasion de la vente.

### ● Plus-value taxable en cas de vente d'un fonds de commerce

En cas de vente d'un fonds de commerce par une société soumise à l'impôt sur les sociétés, la plus-value dégagée par la vente du fonds est taxée comme un résultat courant de la société selon le taux de droit commun (soit à 15 % dans la limite inférieure à 38 120 euros et 25 % au-delà de ce seuil). Si le fonds vendu est exploité par une personne physique ou par une société relevant de l'impôt sur le revenu, la plus-value dégagée sur la cession sera ventilée en deux catégories. Tout d'abord, la plus-value à court terme dont la taxation entre dans le résultat courant de l'entreprise. Ensuite, la plus-value à long terme taxée au taux de 30 %.

Bien entendu, des régimes de faveur peuvent s'appliquer. Nous détaillons ci-après, trois régimes de faveur applicables en cas de vente de fonds de commerce par une personne physique ou par une société.

### Article 151 septies du Code Général des Impôts (CGI)

L'article 151 septies du CGI permet une exonération totale de la plus-value générée par la vente du fonds de commerce lorsque le chiffre d'affaires réalisé au cours des deux dernières années est inférieur à 250 000 euros pour les entreprises industrielles et commerciales de vente ou fourniture de logements, à l'exception des locations meublées, et les exploitants agricoles (90 000 euros pour les prestataires de services) et une partielle lorsque le chiffre d'affaires réalisé au cours des deux dernières années est inférieur à 350 000 euros (126 000 euros pour les prestataires de services). L'exonération joue tant sur l'impôt sur le revenu que sur les prélèvements sociaux.

Attention, seules les personnes physiques ou les sociétés relevant de l'impôt sur le revenu peuvent bénéficier de ce dispositif d'exonération. En outre, ce dispositif n'est applicable que si l'activité a été exercée pendant au moins 5 ans avant la vente.

### Article 238 quindecies du CGI

Autre régime de faveur, l'article 238 quindecies du CGI qui permet une exonération totale de la plus-value lorsque le prix de vente est inférieur à 500 000 euros (l'exonération sera partielle lorsque le prix de vente est compris entre 500 000 et 1 000 000 d'euros). Cette exonération joue tant sur l'impôt sur les revenus que sur les prélèvements sociaux, mais ne s'applique pas aux actifs immobiliers. Elle s'applique que la vente soit réalisée par une personne physique ou par une société passible ou non d'impôt sur les sociétés.

C'est donc le seul régime d'exonération sur la vente de fonds de commerce susceptible de s'appliquer dans le cas d'une vente réalisée par une société passible de l'impôt sur les sociétés. Enfin, on précisera que, là encore, l'activité doit avoir été exercée pendant au moins 5 ans avant la vente.

### Article 151 septies A du CGI

Enfin en application de l'article 151 septies A du CGI, le vendeur peut bénéficier d'une exonération sur la plus-value imposable lors de la cession de son fonds de commerce s'il fait valoir ses droits à retraite dans les deux années suivant ou précédant la cession, toutes conditions remplies par ailleurs. Ce dernier régime n'est toutefois pas applicable aux sociétés assujetties à l'impôt sur les sociétés. Il suppose en outre, comme pour les deux régimes exposés ci-avant que l'activité ait été exercée pendant au moins 5 années.

*Attention, en tout état de cause, si la société cède son fonds de commerce, les liquidités issues de la vente sont donc perçues par la société et non par son dirigeant.*



Ainsi, la cession de fonds de commerce peut être intéressante lorsque le dirigeant a un projet de réinvestissement et que ce projet peut être directement réalisé par la société ayant vendu son fonds de commerce. En revanche, si le dirigeant souhaite récupérer les liquidités issues de la vente de son fonds de commerce, la fiscalité sera plus lourde. En effet, en pareil cas, il devra procéder à une distribution soumise au prélèvement forfaitaire global de 30 % (soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux).

● **Plus-value taxable en cas de vente de droits sociaux**

Lorsque le dirigeant souhaite vendre, non pas son fonds de commerce mais sa société, la vente sera soumise, sauf cas particulier, au régime des plus-values mobilières des particuliers. Ainsi, le cédant sera soumis, sur la plus-value constatée lors de la cession, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30 % ou sur option, et pour les titres acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement pour durée de détention. Sont ainsi applicables, un abattement dit de droit commun, et un abattement dit renforcé, applicable sous conditions. En cas de vente réalisée dans le cadre du départ en retraite du dirigeant, un abattement fixe peut également être appliqué, sous conditions.

**Abattements proportionnels applicables en cas de cession de titres**

Ces abattements sont les suivants :

**RÉGIME DE DROIT COMMUN**

Durée de détention des titres	Taux de l'abattement
Entre 2 et 8 ans	50 %
Depuis plus de 8 ans	65 %

**ABATTEMENT RENFORCÉ**

Durée de détention des titres	Taux de l'abattement
Entre 1 et 4 ans	50 %
Entre 4 et 8 ans	65 %
Depuis plus de 8 ans	85 %



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Attention, ces abattements ne jouent que pour l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux. En outre, l'abattement renforcé suppose que plusieurs conditions soient remplies, tenant notamment à la société dont les titres sont cédés.

**Abattement fixe applicable au dirigeant faisant valoir ses droits à retraite**

Enfin, le dirigeant qui cède ses titres pour cause de départ à la retraite peut, en application des dispositions de l'article 150-0-D ter du CGI, bénéficier d'un abattement fixe de 500 000 euros, applicable, quelles que soient les modalités d'imposition choisies – PFU ou barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Pour pouvoir bénéficier de cet abattement fixe, le cédant doit faire valoir ses droits à retraite dans les 2 années précédant ou suivant la cession, ce délai étant porté à 3 années pour les dirigeants faisant valoir leurs droits à la retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2021 lorsque ce départ en retraite précède la cession.

Le choix entre cession de titres et cession de fonds dépend donc des circonstances particulières de la vente, des projets du vendeur et de l'acquéreur, et des contraintes de chacun. Pour le dirigeant qui vend son activité dans le cadre d'un départ en retraite, une cession des titres peut sembler peu avantageuse. Toutefois, s'il souhaite réinvestir tout ou partie du produit de la vente, par exemple, dans une activité immobilière, une cession du fonds peut être envisagée. La vente de l'entreprise nécessite donc une préparation minutieuse, du côté du vendeur, comme de celui de l'acquéreur.

# LES ECHOS EN RÉGION



## DORDOGNE ACCÈS AUX SOINS FACILITÉ POUR LES PÉRIGOURDINS

La Mutualité française Nouvelle-Aquitaine et la CPAM de la Dordogne s'unissent pour faciliter l'accès aux soins des Périgourds : faute de moyens financiers suffisants, certains préfèrent renoncer ou retarder des actes nécessaires. La complémentaire santé solidaire, mise en place en 2019, gratuite ou à moins de 1 € par jour et par personne, permet pourtant aux bénéficiaires de l'Assurance Maladie qui ne dépassent pas le plafond de ressources en vigueur de ne pas payer médecin, dentiste, infirmier, hôpital et médicaments, voire lunettes, prothèses dentaires et auditives. Pour promouvoir ce dispositif, les deux partenaires se mobilisent pour repérer les personnes éligibles et faciliter leurs démarches. Six caisses ont déjà contractualisé dans la région.



## DORDOGNE FORUM MÉTIERS EMPLOI TRAVAIL À THIVIERS

Le Club Entreprises du XV Haut-Périgord, la Communauté de communes Périgord-Limousin et la Mission locale Haut-Périgord organisent la troisième édition du forum Métiers Emploi Travail jeudi 24 novembre au gymnase René-Forestier de Thiviers. Les jeunes, scolarisés ou non, et personnes en recherche d'emplois pourront découvrir des métiers et des offres de stage et d'emploi dans des entreprises du Périgord Vert. Des démonstrations, des tests, des gestes métiers, des casques de réalité virtuelle, des simulateurs mais aussi des échanges avec les entreprises ouvriront les esprits à un avenir professionnel ou d'éventuelles réorientations. Des témoignages (réussite de jeunes en entreprises, parcours de reconversion), un espace de soutien aux démarches, un quizz sur les techniques de recherches d'emploi compléteront l'offre.





## LOT-ET-GARONNE LA FONDERIE FARO À PARIS

Accompagnée par la Chambre de Métiers de Nouvelle-Aquitaine, une délégation d'artisans néo-aquitains participera pour la première fois au Salon MIF Expo Paris, événement majeur dédié au « Fabriqué en France » organisé Porte de Versailles.

Du 10 au 13 novembre, 24 professionnels néo-aquitains passionnés proposeront au public de découvrir leurs métier et savoir-faire au travers d'animations, de démonstrations, de dégustations et de conférences. Pour le Lot-et-Garonne, c'est la fonderie Faro, fondée en 1908, qui représentera le département. Basée à Casteljaloux, l'entreprise, aujourd'hui dirigée par Léa Nieto, continue de mouler des pièces de fonte pour les milieux agricoles et industriels tout en s'ouvrant aux particuliers avec des plaques de cheminées et des braseros très appréciés.

© Fonderie Faro

## LOT-ET-GARONNE AGEN : VITRINE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Alors que l'éclairage public représente souvent la moitié de la facture d'électricité des collectivités, la Mairie d'Agen vient d'annoncer la mise en place de 4 000 lampadaires solaires d'ici 2025 pour faire de la cité du pruneau la vitrine de l'éclairage public solaire dans la région.

Cet investissement sera réalisé avec les équipements de l'entreprise lot-et-garonnaise, Fonroche Lighting, leader mondial de l'éclairage public solaire. Les avantages de cette solution sont l'absence de réseaux à installer et le coût neutre de son fonctionnement avec une énergie solaire gratuite et disponible. Une économie énergétique tout autant que financière promue par l'entreprise partout dans le monde.



© Fonroche Lighting

# UN PREMIER LABEL POUR LE CHOCOLAT DE BAYONNE



L'Académie du chocolat de Bayonne crée son label pour distinguer la qualité du chocolat à la bayonnaise. Sous l'impulsion de Jean-Paul Carrère, son président, cette association aspire à une reconnaissance officielle de son savoir-faire séculaire et à un développement commercial régional.

Par Vincent BIARD

« **N**ous avons créé un label appelé « Artisans créateurs - Les chocolats de Bayonne ». Ce visuel commun aux six chocolatiers membres de l'Académie du chocolat de Bayonne est associé à leur charte graphique respective que l'on retrouve imprimée sur l'emballage de leurs tablettes », s'enthousiasme Jean-Paul Carrère, président de l'Académie du chocolat de Bayonne depuis 2020. C'est à l'occasion de la troisième édition de « Bayonne fête son chocolat » que ce label a été présenté. Fin octobre, pendant trois jours, un chapiteau installé au pied de la mairie offrait au public un parcours pédagogique, ludique et gastronomique. L'animation était assurée par les équipes des six maisons membres de l'Académie du chocolat de Bayonne dont certaines sont plus que centenaires :

Cazenave (1854), Daranatz (1890), Pariés (1895), l'Atelier du Chocolat (1851), Chocolat Pascal (2008) et Monsieur Txokola (2017).

## UNE IGP POSSIBLE

Ce label « Artisans créateurs - Les chocolats de Bayonne » n'a encore rien d'officiel mais marque la volonté de l'association de valoriser son histoire et son savoir-faire. « L'un des projets de l'académie, voire même l'un de ses rêves, serait d'officialiser une disposition naturelle. Nous allons peut-être développer un travail et une recherche par rapport à quelque chose d'officiel », envisage Jean-Paul Carrère. Une indication géographique protégée (IGP) pourrait être appropriée. Ce signe européen consacre et protège un produit aux caractéristiques liées à une aire géographique délimitée où se déroule sa production, son élaboration ou sa

transformation. Une IGP se base également sur la réputation d'un produit et sa forte reconnaissance par le public. Introduit en France il y a quatre siècles via le Pays basque et travaillé avec un savoir-faire particulier, le chocolat bayonnais témoigne indiscutablement d'une spécificité. Reste maintenant à la formuler.

## UN CAHIER DES CHARGES EN COURS

Pour acquérir un label officiel distinctif comme une IGP, un cahier des charges est indispensable. « Grâce à un travail commencé il y a un an par les membres de l'Académie du chocolat et des particuliers amateurs de chocolat, un cahier des charges a été mis en place », rapporte Jean-Paul Carrère. Ainsi le chocolat de Bayonne doit être fabriqué à Bayonne ou au Pays basque avec deux origines de fèves





**JEAN-PAUL  
CARRÈRE**  
président de l'Académie  
du Chocolat de Bayonne

de zones géographiques précises, deux tiers de cacao au minimum sont requis dans sa composition, du sucre de qualité doit être utilisé, aucune matière grasse végétale n'est tolérée et de l'épice doit toujours être ajoutée.

Jean-Paul Carrère parle d'une « typicité et d'une identité gustative pour le chocolat à la bayonnaise qui est resté un chocolat puissant et amer alors qu'en France, il est devenu sucré à très sucré ».

### 56 CHOCOLATERIES AU PAYS BASQUE

Ne réunissant que six membres, l'Académie du chocolat de Bayonne devra probablement s'élargir à d'autres chocolatiers pour se renforcer et obtenir une reconnaissance sectorielle. « Il y a une présence très importante de chocolatiers à Bayonne et au Pays basque. 56 chocolateries à ce code APE sont répertoriées dont 15 sur Bayonne » précise Jean-Paul Carrère qui évalue de 25 à 30 millions d'euros le poids de cette filière sur le Pays basque. Pour les six membres de l'Académie, des chiffres d'affaires de 600 000 à 11 millions d'euros sont évoqués.

Le label « Artisans créateurs - Les chocolats de Bayonne » et bien sûr une éventuelle IGP seront des outils de développement commercial : « nous avons beaucoup de contacts en Espagne où la qualité du chocolat à la bayonnaise est recherchée. Si on part d'un rayonnement régional, la zone transfrontalière vers le Pays basque et l'Espagne, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie avec Toulouse sont des premières cibles susceptibles d'adhérer à cette identité bayonnaise », espère-t-il.

### UN SAVOIR-FAIRE SÉCULAIRE

Mais bien plus que la promotion des produits des six maisons membres, l'une des missions de l'Académie du chocolat de Bayonne est d'en développer sa notoriété et de « faire connaître la vérité historique » selon Jean-Paul Carrère. Car c'est depuis Bayonne que le chocolat a été introduit en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle par une communauté juive expulsée d'Espagne et du Portugal et qui s'installera aux portes de la cité. Le savoir-faire des « faiseurs de chocolat » se diffusera dans la ville ainsi

« Le chocolat à la bayonnaise est resté **puissant et amer** alors que dans **le reste de la France**, il est devenu très **sucré** »



que dans le Pays basque. « Nous sommes les dignes successeurs des premiers ateliers de juifs portugais et espagnols de Saint-Esprit », affirme Jean-Paul Carrère conscient aussi des épisodes plus sombres de l'histoire de ces premiers artisans chocolatiers de Bayonne. Reste maintenant à faire connaître cette saga et ce goût au-delà des remparts de Bayonne.



# UNE HISTOIRE HÉRITÉE DES CONQUISTADORES

Consommé par les populations mésoaméricaines, le cacao se diffuse en Europe par les Espagnols puis en France par des Juifs sépharades installés à Bayonne.

Par Vincent BIARD

**C'**est le conquistador Hernán Cortés qui rapporte les premières fèves de cacao en Espagne en 1527. Chez les Mayas et les Aztèques, la fève de cacao était consommée en étant mélangée à d'autres aliments pour produire du « xocoatl » plutôt amer. Mais aromatisé avec

des saveurs sucrées, ce breuvage à base de cacao deviendra le chocolat dégusté par la haute-société espagnole. En 1615, Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne, se marie avec Louis XIII et introduit le chocolat à la Cour de France via ses servantes préparatrices de chocolat. Mais c'est avec le mariage de Marie-Thérèse d'Autriche et de Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz en 1660 que le

chocolat tant apprécié par l'infante d'Espagne devient à la mode.

## LES « FAISEURS DE CHOCOLAT » DU QUARTIER SAINT-ESPRIT

Parallèlement, le chocolat débarque dans le royaume de France au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée de juifs sépharades expulsés d'Espagne par le décret de 1492



puis ensuite expulsés du Portugal où certains s'étaient réfugiés. Connus sous le nom de « Juifs portugais » des familles s'installent au Pays basque dès le XVI<sup>e</sup> siècle et notamment dans le quartier Saint-Esprit aux portes de Bayonne. Des négociants et des commerçants connaissant les fèves de cacao figurent parmi cette diaspora ainsi que des initiés aux vertus médicinales du cacao appelés « faiseur de chocolat ». En 1670, le mot chocolat apparaît dans les comptes du Trésorier de la ville et les registres paroissiaux

mentionnent pour la première fois l'existence d'un chocolatier dans le bourg de Saint-Esprit en 1687.

### BAYONNE PREMIÈRE VILLE CHOCOLATIÈRE DE FRANCE

Mais en 1725, une ordonnance dite des Échevins interdit aux Juifs de fabriquer et de vendre du chocolat dans la ville de Bayonne mais pas à l'extérieur de ses murs. Le savoir-faire des chocolatiers juifs se transmet via leurs apprentis et ouvriers à qui ils enseignèrent les secrets de la transformation du

cacao. Puis en 1761, dix chocolatiers bayonnais créent une corporation dont les statuts excluent les Juifs de la profession. L'ordonnance est supprimée en 1767 par le parlement de Bordeaux. En 1854, on compte 32 fabricants de chocolat à Bayonne alors première ville chocolatière de France. Selon Anne Bénard-Oukhemanou auteure de *La Communauté juive de Bayonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Abraham Olivier, décédé en 1867, fût le dernier chocolatier juif de Saint-Esprit.



## DE LA FÈVE À LA TABLETTE

Le chocolat est fabriqué à partir des fèves du cacaoyer (ou cacaotier), un arbre originaire d'Amérique centrale et implanté en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle. Les fèves de cacao sont extraites de la cabosse, fruit du cacaoyer. D'abord triées, séchées puis concassées les fèves de cacao sont séparées de leur coque pour être ensuite torréfiées. Elles deviennent du grué de cacao qui sera broyé et chauffé pour être transformé en pâte de cacao. Celle-ci est composée pour moitié de beurre de cacao extrait alors par pression. Le résidu de pressage est appelé le tourteau et donne la poudre de cacao. Pour fabriquer du chocolat, on ajoute du sucre, du beurre de cacao, de la poudre de cacao et d'autres ingrédients à la pâte de cacao. La qualité du chocolat se définit par la provenance géographique des variétés de fèves de cacao (Criollo, Forastero, Trinitario), le soin apporté à chaque étape de leur traitement, le choix des produits additionnels et bien sûr le savoir-faire lors de l'assemblage final.

# UN AUDIT DE L'EMPLOI EN AGENAIS

le Technopôle  
Agen-Garonne,  
pari d'avenir  
pour l'emploi.

L'Agglomération d'Agen met en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT).

Par Jonathan BITEAU

L'objectif de cette démarche est d'avoir une vision d'ensemble des problématiques d'emploi sur le bassin agenais qui compte 100 000 habitants, soit le tiers de la population du Lot-et-Garonne. La GPECT s'entend comme un mécanisme visant la mise en œuvre d'un plan de développement en faveur de l'emploi et des compétences.

## ANTICIPER LE MONDE DU TRAVAIL DE DEMAIN

La GPECT est un outil partagé qui s'inscrit dans le cadre des politiques nationales pour l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels à travers des formations adaptées. Le diagnostic réalisé permet de décrire et de comparer le territoire sur plusieurs indicateurs liés à sa structuration en termes de population, de dynamisme économique et d'emploi.

Pour les entreprises, ce dispositif permet d'identifier les écarts entre profils disponibles et besoins en ressources humaines à venir. Pour les territoires, cela incite à anticiper les mutations économiques et les évolutions de

l'emploi sur un espace déterminé. Pour les habitants du territoire, ce diagnostic renforce la sécurisation de leurs parcours professionnels en adaptant les formations disponibles aux besoins des entreprises.

## LES ENTREPRISES SOLLICITÉES

La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Lot-et-Garonne soutient ce projet et a mobilisé l'AFPA pour la réalisation de ce diagnostic de territoire. À présent, la contribution des entreprises est sollicitée afin de tenter de répondre aux enjeux majeurs du recrutement en développant notamment l'attractivité et la valorisation des secteurs et des métiers. Pour ce faire, les thématiques suivantes ont été identifiées : l'orientation des jeunes avec la synergie éducation nationale-entreprises, la communication, les pratiques de recrutement et la marque employeur pour une approche globale de l'entreprise.

Pour faire partie des groupes de travail mis en place, il est encore possible de participer en s'adressant à l'agglomération agenaise.



# 12 MILLIARDS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Le gouvernement a annoncé de nouvelles aides pour aider entreprises, collectivités locales et associations à faire face à la crise énergétique. 12 milliards d'euros sont prévus au total et les PME vont disposer d'un « amortisseur électricité ».

Par Anne DAUBRÉE

**À** défaut de mesures immédiates au niveau européen, l'État va accentuer son soutien aux entreprises et aux collectivités pour les aider à faire face à la flambée des prix de l'énergie. Le 27 octobre, le gouvernement a annoncé des aides à hauteur de 12 milliards d'euros, dont une dizaine sont fléchés vers les entreprises, avec des dispositifs différenciés en fonction de leur situation et de leur taille. Les PME, particulièrement vulnérables à la crise, font l'objet du nouveau dispositif le plus large : le « amortisseur électricité ». Il s'adresse à toutes les PME qui achètent de l'électricité au prix du marché. Il sera effectif au 1er janvier prochain, pour une durée d'un an et s'appliquera automatiquement sur les factures. Tous les contrats sont concernés : ceux déjà signés et ceux qui le seront d'ici la fin de l'année. L'amortisseur est cumulable avec la baisse des taxes sur l'électricité. Le total des soutiens devrait aboutir à

ce que l'État prenne en charge la moitié de la différence entre le prix du contrat et un prix de référence, fixé à 325 euros du mégawattheure (MWh). L'amortisseur sera toutefois plafonné à 800 euros/MWh. Par ailleurs, pour les TPE (de moins de 10 salariés et

2 millions d'euros de chiffre d'affaires) qui n'achètent pas l'électricité au prix du marché, car disposant d'un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA, le bouclier tarifaire déjà existant reste en vigueur.

## ÉLARGISSEMENT DU GUICHET D'AIDES

Autre mesure annoncée par le gouvernement, la simplification et l'élargissement du guichet d'aides qui concerne les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et les grandes entreprises très consommatrices d'énergie et non couvertes par le « amortisseur électricité ». La nouvelle version du guichet sera ouverte mi-novembre, et les critères d'accès aux aides ont été assouplis. Les entreprises devront montrer une hausse de leur facture d'énergie de 50 % par rapport à la précédente, et celle-ci devra atteindre 3 % de leur chiffre d'affaires, fin 2022.

Autre condition requise, une baisse constatée des bénéfices. Le niveau de cette baisse fait actuellement l'objet d'une négociation avec la Commission européenne. En outre, les aides seront doublées, pouvant aller jusqu'à 150 millions d'euros pour les grands industriels.

Quant aux collectivités locales, elles bénéficieront de la prolongation et de l'amplification des mesures déjà prises en 2022, l'an prochain. Un dispositif couvrira toutes les sources d'énergie et permettra de prendre en charge la moitié du surcoût d'énergie au-delà de la dynamique des recettes, pour celles qui ont plus de 25 % de perte d'épargne brute. Les collectivités locales sont également éligibles à l'« amortisseur électricité », tout comme les associations comptant plus de dix salariés et les établissements publics.



# NOUVEAU BUREAU DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

Le Conseil supérieur du notariat a procédé à l'élection de ses nouveaux représentants pour deux ans. Pour la première fois, c'est une femme, Sophie Sabot-Barcet, qui va assurer la présidence de cette institution centenaire.

Par Miren LARTIGUE

**S**ophie Sabot-Barcet, notaire à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), a été élue présidente du Conseil supérieur du notariat (CSN), le 25 octobre dernier, pour un mandat de deux ans. Deuxième vice-présidente du CSN du 2018 à 2020, puis première vice-présidente de 2020 à 2022, c'est la première femme élue à la présidence de cette institution. Et ce, alors qu'aujourd'hui, 56 % des notaires sont des femmes. « Le fait d'être la première femme, c'est important, et c'est peut-être ce qui m'a donné envie de poursuivre (...) », a déclaré la nouvelle présidente, lors de la présentation à la presse des six notaires (trois femmes et trois hommes) qui composent le nouveau bureau du CSN à ses côtés. « Le fait qu'il n'y ait jamais eu de femme à la présidence m'obligeait un peu par rapport à mes consœurs et par rapport à toutes les femmes », a-t-elle ajouté. Renouvelée pour moitié, l'assemblée générale du CSN est composée de 36 hommes et de 36 femmes.

## LE PARISIEN BERTRAND SAVOURÉ ÉLU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Notaire à Paris et ancien président de la chambre interdépartementale de Paris de 2018 à 2020, **Bertrand Savouré**, 58 ans, a été élu premier vice-président du CSN. Au sein du bureau, il sera en charge de l'économie de la profession (le budget et les finances), de la

politique de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, « dont notre présidente a fait un axe majeur de son mandat », de la déontologie, « avec des règles nouvelles qu'il s'agit de faire appliquer », des instances et de leur transformation, et notamment « le rapprochement des instances locales avec le Conseil supérieur du notariat », des relations avec les think-tanks avec lesquels la profession a l'habitude de travailler. Et aussi, du suivi de la loi pour la Croissance et l'activité et « de la carte d'installation, avec les modifications qui sont encore à venir », a-t-il précisé.

## LAURENCE LEGUIL, ÉLUE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE À 44 ANS

Notaire à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), **Laurence Leguil**, 44 ans, a été élue deuxième vice-présidente du CSN. Au sein du bureau, elle sera en charge des questions européennes et internationales, dont « le suivi de l'Union internationale du notariat » et « du Conseil du notariat de l'Union européenne », des affaires juridiques, des relations avec les Cridon et avec l'Institut d'études juridiques, du suivi de l'Association des congrès des notaires de France, de l'évaluation de la loi, de la concurrence et enfin, de la compliance, « un tout nouveau portefeuille qu'il va falloir habiller et creuser », a-t-elle souligné.



## BERTRAND MACÉ, PREMIER NOTAIRE D'OUTRE-MER AU SEIN DU BUREAU

Notaire à Carpentras (Vaucluse), **Stéphanie Jeanjean-Boudon**, 48 ans, est chargée du numérique, de la formation des notaires et des collaborateurs, de la raison d'être du notariat, des relations avec l'Assemblée de liaison des notaires et avec le Mouvement Jeune Notariat. Notaire à Lille (Nord), **Édouard Grimond**, 47 ans, sera le nouveau porte-parole du bureau du CSN. Il est également chargé de la communication, de la médiation, du suivi de l'activité immobilière et des relations avec le ministère du Logement, et des relations avec certains ordres professionnels. Notaire à Herbignac (Loire-Atlantique), **Catherine Guihard**, 56 ans,

## « Renouveler en profondeur l'entreprise notariale »

est chargée des relations sociales et du dialogue social, de la discipline, de la sociologie du notariat, de la parité, de l'attractivité des parcours, et des relations avec les autres officiers publics et ministériels et certains ordres professionnels. Notaire à Saint-Denis (La Réunion), **Bertrand Macé**, 47 ans, est chargé de l'Outre-Mer, de la politique de la marque, de la qualité, du management, et du suivi des relations avec les généalogistes, les experts-comptables et les commissaires aux comptes.

### LES GRANDES ORIENTATIONS DU MANDAT

Au cours de ce mandat, la nouvelle présidente entend tout d'abord « renouveler en profondeur l'entreprise notariale » : « il faut la rendre plus solide », « rajeunir et rafraîchir son modèle social » et « refondre la relation client autour de la qualité du service », a déclaré Sophie Sabot-Barcet. Elle souhaite également « replacer l'office public face à sa responsabilité et à ses devoirs » dans la société : « nous sommes des gens et des offices responsables » et il faut que « le notariat dans son ensemble se dise responsable ». Cela passe par « des offices socialement utiles et appréciés par nos concitoyens », « des offices dotés d'une démarche RSE », « des offices qui luttent sans cesse contre le blanchiment », et par un notariat « qui rend des comptes ».



MAITRE SOPHIE  
**SABOT-BARCET**  
présidente du Conseil  
supérieur du notariat



# LA VOILE POUR DÉCARB

Des entrepreneurs innovants misent sur la voile pour décarboner le transport de marchandises. Témoignages, dans le cadre de Big Inno Génération, rencontre d'entrepreneurs.

Par Anne DAUBRÉE

# 90%

du transport international de marchandises transite par voie maritime, contribuant à hauteur de 3 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. La voile va-t-elle contribuer à la décarbonation de ce secteur ? À Big Inno génération, rencontre d'entrepreneurs tenue à Paris le 6 octobre, une séquence était consacrée au « Transport maritime à la voile : idée du passé ou futur proche ». Deux entrepreneurs à la démarche radicalement différente y ont livré leurs témoignages et analyses. Jacques Barreau, cofondateur de Grain de Sail, a carré-

ment viré de bord : il n'utilise que des cargos véliques pour transporter les marchandises. Romain Grandsart, responsable des relations commerciales chez Ayro, propose aux armateurs de faire évoluer leur flotte : ses « ailes de propulsion » pilotées informatiquement, sont destinées à être implémentées sur des cargos à moteur. « Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les clippers, ces grands bateaux à voile, ont été équipés avec des machines à vapeur. Il s'agissait d'une hybridation : les voiles étaient conservées, car charger autant de charbon que nécessaire pour la traversée aurait impliqué de renoncer à transporter les marchandises. Deux cents plus tard, on met des voiles sur les bateaux à moteur », explique-t-il.





# ONER ?

Sa solution, qui peut être adaptée à de très grands cargos, permet 20 % à 30 % d'économies de carburant et même beaucoup plus, selon la météo.

Chez Grain de Sail, l'économie va jusqu'à... 90 % à 97 %. « Notre record est Saint-Malo New York avec 10 litres de gasoil », précise Jacques Barreau. Son cargo vélique (un voilier de 24 mètres de long) est équipé de grée-



JACQUES  
BARREAU  
cofondateur  
de Grain de Sail

© D.R.

## Le transport maritime va-t-il basculer ?

ments immenses, à l'échelle du bateau. Le moteur n'est employé que pour réaliser les manœuvres. Et il avance à une allure de 12 nœuds par heure en moyenne, soit à peu près comme un cargo à moteur. Cette solution n'est pas viable pour les géants des mers qui transportent aujourd'hui les marchandises. De plus, elle s'inscrit dans un modèle économique particulier qui repose sur une éthique de l'entreprise très exigeante. À l'origine, c'est... une chocolaterie qu'Olivier et Jacques Barreau ont fondé, en Bretagne. Quelques années plus tard, ils ont fait construire leur premier bateau pour s'approvisionner en cacao, en Amérique latine, en polluant le moins possible. Un deuxième cargo vélique de 50 mètres devrait bientôt prendre la mer : la démarche de Grain de Sail a déjà notamment séduit des cavistes qui leur confient leurs bouteilles...

### POSSIBLE ET INSUFFISANTE BASCULE

La genèse d'Ayro est complètement différente : en 2018, la société a été fondée pour adapter l'aile double qui équipait le catamaran *BMW Oracle*, vainqueur de la coupe America (2010), à un navire de 121 mètres de long, destiné à transporter les tronçons de la fusée Ariane jusqu'à Kourou, à partir de 2023. Déjà, Ayro a expérimenté sa solution technique avec *Energy Observer*, un catamaran laboratoire qui promeut les énergies décarbonées. Avec Grain de Sail, Ayro est membre de Wind Ship, association qui fédère les acteurs français de cette filière qui se structure actuellement autour des cargos à voile, et qui dénombre une trentaine de ces développeurs de technologies dans le monde.

Le transport maritime va-t-il basculer ? « Il va y avoir prise de conscience. On le sent chez les armateurs, les industriels. La bascule devrait être assez franche », estime Romain Grandsart. Plusieurs dynamiques poussent dans ce sens, à commencer par des mesures réglementaires qui découlent de la stratégie de l'OMI, Organisation maritime internationale. Celle-ci a adopté, en 2018, un plan de réduction de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre, d'ici à 2050. Et aussi, « la pression de la société civile qui veut connaître le bilan carbone de ce qui est transporté, ce qui pousse les armateurs à adopter des solutions pour décarboner le transport », ajoute Romain Grandsart.

Autre argument en faveur du vent, ressource gratuite et illimitée : la tonne de carburant coûte 1 000 dollars... Las, tout cela ne suffira pas à résoudre réellement les problèmes écologiques posés par le transport maritime, met en garde Jacques Barreau : « les solutions existent sur le plan technique. Grâce aux courses au large, nous disposons de matériel performant. Sur le plan économique, cela se finance. Il n'y a pas d'excuse particulière. Mais une autre innovation va être nécessaire : celle dans nos comportements. Nous avons pris l'habitude de consommer tout et n'importe quoi, comme si cela était infini, y compris dans les entreprises (...). Or, si la flotte est multipliée par deux ou trois, ce que nous faisons actuellement n'a aucun sens ! ». Cet écueil se profile, en effet, à l'horizon. D'après les calculs de l'OMI, le flux de transports pourraient croître de 50 % à 250 % d'ici à 2050, augmentant d'autant ses émissions de gaz à effet de serre...

UN MOIS,  
UNE ŒUVRE

# AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX



## L'ÉLÉGANCE ÉCLAIRÉE

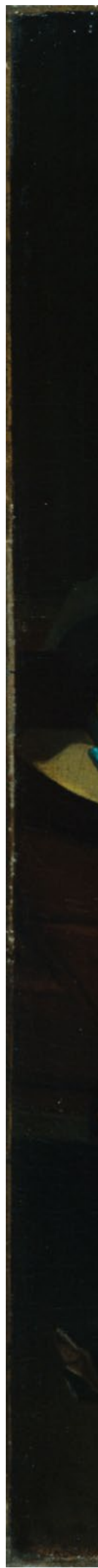
### PORTRAITS SUPPOSÉS DE MESDAMES TALLIEN ET RÉCAMIER, MARGUERITE GÉRARD, XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

*Marguerite Gérard (1761-1837) est l'une des artistes peintres les plus influentes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cadette d'une fratrie de sept enfants, elle est née à Grasse en 1761. En 1775, la jeune fille a 14 ans lorsqu'elle déménage chez sa sœur Marie-Anne Gérard et son époux Jean-Honoré Fragonard, alors installés dans un appartement-atelier au Louvre à Paris. Artiste renommé, Fragonard forme sa belle-sœur. Elle est d'abord son élève, puis devient son assistante. Devant les progrès rapides de sa jeune disciple, le célèbre peintre décide d'en faire sa collaboratrice. Toutefois, la jeune femme veut s'émanciper et se faire un nom. Convaincu de son talent et de sa détermination, son beau-frère l'introduit au sein de son cercle de commanditaires pour lesquels elle réalise des portraits. Elle s'impose ainsi dans ce genre et bénéficie d'une brillante réputation de portraitiste dans le Tout-Paris.*

Rare femme de son époque à pratiquer la peinture de genre, l'artiste excelle dans le traitement de l'ombre et la lumière, des reflets et de la représentation des corps. Son travail se distingue par sa technique, la douceur et l'esthétique des sujets qu'elle représente, mais aussi par l'aspect pratique de ses petites peintures portatives, préférées aux grands tableaux d'Histoire par les riches collectionneurs. Remarquables par la qualité de leur facture, ses œuvres seront parfois comparées à celles des maîtres hollandais.

Peu connue, cette huile sur toile présente une scène intimiste d'amitié dans laquelle les supposées Juliette Récamier (1777-1849) et Thérèse Tallien (1773-1835), femmes influentes de l'époque, partagent un moment de lecture. Comme à son habitude, l'artiste met en valeur les personnages par un contraste entre l'ombre et la lumière. Les deux jeunes femmes se détachent sur un fond sombre, attirant ainsi le regard du spectateur. Femmes de pouvoir, Juliette Récamier et Thérèse Tallien sont célèbres pour leur engagement politique, leur intelligence et vivacité d'esprit. Marguerite Gérard réussit le pari de représenter des femmes qui font figure d'autorité, d'élégance et d'intelligence éclairée, dans une scène d'amitié empreinte d'une douce complicité féminine.

Retrouvez cette œuvre, achetée par la Ville de Bordeaux en 1858, dans l'exposition *Elles sortent de leur(s) réserve(s). Artistes femmes de la collection* visible jusqu'au 13 février 2023. Marguerite Gérard, figure de l'émancipation féminine, fait partie de ces femmes artistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dont la personnalité et le grand talent artistique sont peu à peu remis en lumière.







Marguerite Gérard, Portraits supposés de Mesdames Tallien et Récamier, XIX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. © Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, photo : F. Deval.



# BLACK WAKANDA

## DIFFICILE SUCCESSION

**L**e Wakanda pleure la disparition foudroyante de son roi T'Challa. Son double masqué, Black Panther, le protecteur du royaume disparaît avec lui, ce qui attise les convoitises pour ce métal précieux, le vibranium, qui n'existerait que sur leur territoire. Le peuple aquatique de Talokan s'inquiète des forages en pleine mer qui menacent de faire connaître au grand jour leur civilisation préservée jusque là de toute intrusion. Leur leader, Namor, propose une alliance à la reine Ramonda, la mère de T'Challa, estimant son fils responsable de cette découverte par les puissances internationales. Il veut lancer une guerre préventive contre le reste du monde, afin d'assurer leur sécurité. Si elle refuse, le Wakanda sera leur première cible... La mort inattendue de Chadwick Boseman à 43 ans d'un cancer du côlon le 28 août 2020 fut un choc pour la production et ceux qui ont travaillé avec lui, tous ou presque ignorant qu'il était si malade. La question de sa succession en tant que Black Panther est au cœur d'une suite hantée par le deuil. Le premier *Black Panther* (première production Marvel nommée à l'Oscar du meilleur film) est considéré comme un jalon important dans la représentation des Afro-Américains à l'écran. Après une courte réflexion, le choix a été fait de ne pas remplacer Chadwick Boseman mais de lui trouver un successeur. Cette difficulté à revenir dans cet univers sans lui ne fut pas aisée, et se reflète dans l'histoire racontée, comme l'explique le réalisateur : **« Son décès a profondément bouleversé l'équipe. Il a été un vrai partenaire artistique pour moi. Nous avons passé du temps, juste lui et moi, à évoquer la direction dans laquelle nous souhaitons voir T'Challa et l'histoire évoluer dans cette suite, à discuter de son admiration pour les autres personnages et les acteurs qui les incarnaient. Poursuivre l'histoire était la meilleure chose à faire pour honorer sa mémoire. »**



# PANTHER FOREVER

**En salle depuis  
le 9 novembre**

Un film de Ryan Coogler  
Avec Letitia Wright,  
Lupita Nyong'o,  
Danai Gurira

Nate Moore, un des producteurs, ajoute :

« Il n'aurait pas voulu que ce monde et l'impact que ce film a eu sur les jeunes disparaissent. Sur le plan émotionnel, le plus simple aurait été de laisser tomber, mais je ne crois pas que cela aurait été le bon choix. Pour préserver l'héritage de l'homme, il nous semblait essentiel de préserver l'héritage du film. »

Le récit s'ouvre sur la question de l'héritage du héros de fiction, avec un hommage appuyé au comédien qui lui prêtait ses traits et dont le visage orne les murs de la contrée. Sa sœur Shuri (Letitia Wright) apparaît clairement comme la plus légitime pour reprendre le costume mais d'autres pistes sont lancées : leur mère incarnée avec élégance par Angela Bassett (*alias* Tina Turner dans un biopic des années 90), la fière Okoye, à la tête de l'armée des Dora Milaje ou Nakia, la fiancée de T'Challa (Lupita Nyong'o), partie à l'étranger depuis des années. Ouvertement meurtries, elles ne perdent pas pour autant leur combativité. Comme le souligne Nate Moore, il était vital pour l'avenir de l'univers de se reposer sur ces personnages qui l'entouraient :

« Pour que l'histoire du Wakanda puisse se poursuivre dans un monde où T'Challa n'existe plus, il semblait logique d'explorer ce que cette perte signifie pour son entourage. »

Ryan Coogler précise :

« Nous étions d'autant plus ravis de pouvoir explorer la relation entre Ramonda et sa fille que le premier film reposait sur une dynamique père-fils. Ici, la maternité est le thème principal. Très souvent, les mères doivent assumer leur rôle dans des situations difficiles. La reine Ramonda prend conscience qu'un an s'est écoulé depuis la mort de T'Challa et que Shuri n'a toujours pas surmonté son deuil. Toutes deux partent en retraite, loin de la ville, de la technologie et des distractions, pour accomplir ce rituel de deuil. C'est à ce moment que Namor fait irruption dans leurs vies. »

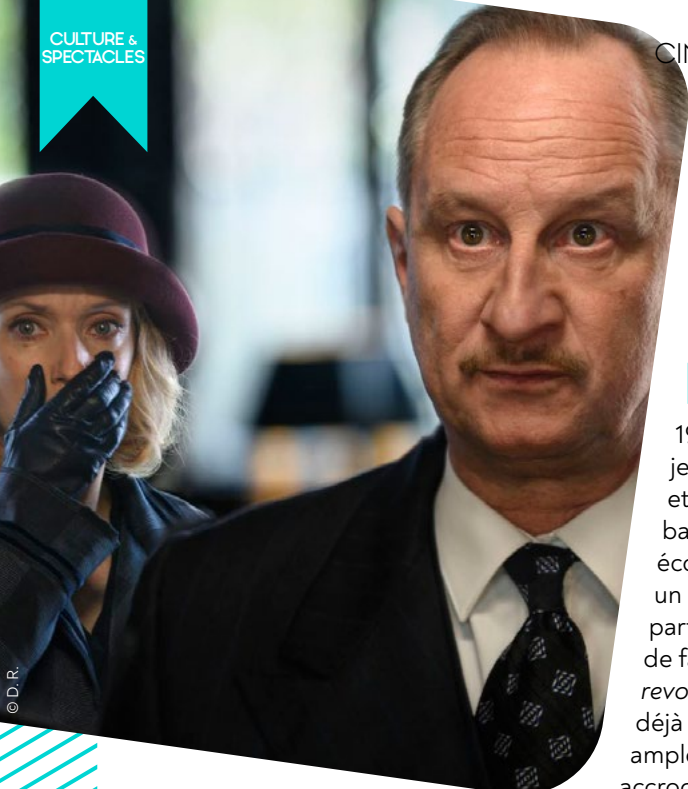
Un nouveau choc pour elles :

« Son apparition soudaine montre que le Wakanda n'est plus aussi sûr qu'elles le croyaient. Les inquiétudes de Namor trouvent une résonance chez elles car leurs nations ont pas mal de points communs. Cependant, leurs avis divergent quant à la solution à adopter. »

Au-delà de cette dimension douloureuse, Ryan Coogler met en scène des combats épiques mais guère originaux dans leur utilité. La mise en place est patiente pour faire vivre des enjeux géopolitiques guère flatteurs pour les pays occidentaux, à commencer par l'Amérique et... la France ! L'idée d'inscrire le récit dans un cadre historique et politique est respectable mais on reste à la surface. Sans

s'ennuyer, on ne s'exalte pas vraiment pour cet opus de transition qui manque de punch et la confrontation avec ces ennemis qui auraient pu être des alliés manque de nuances. La violence des combats, rare dans les films de super-héros, est finalement évacuée, ce qui en atténue la portée. Le souverain des hommes-poissons est moins charismatique que dans les comics, malgré la prestation du mexicain Tenoch Huerta qui s'est dévoué au-delà de ses aptitudes naturelles : il ne savait pas nager avant ce film ! La créativité des décors sous-marins de Talokan, aussi impressionnante soit-elle, est légèrement affaiblie par la trop faible caractérisation des êtres vivants qui la peuplent.





## COULEURS DE L'INCENDIE

### La suite d'*Au revoir, là haut*

1927. Le jour de l'enterrement de son grand-père, Paul, dix ans, se jette de sa fenêtre. Sa mère Madeleine devra gérer un empire financier et son fils mutique après ce geste malheureux. Gustave Joubert, son banquier, met au point un stratagème pour la spolier après avoir été éconduit sans ménagement, soutenu par Charles, l'oncle de Madeleine, un ministre obsédé par l'argent et André Delcourt, le professeur particulier de Paul aux mœurs douteuses. Ruinée, elle n'aura de cesse de faire payer ce sinistre trio... Clovis Cornillac dirige la suite d'*Au revoir, là haut*, écrite avec l'auteur du roman, Pierre Lemaître, qui avait déjà travaillé avec Albert Dupontel. Le résultat est loin d'avoir la même ampleur romanesque, l'histoire se bornant à suivre la vengeance sans accroc d'une femme bafouée, jouée par Léa Drucker qui reprend le rôle tenu précédemment par Émilie Dequenne, seul personnage majeur à revenir.

Benoît Poelvoorde aurait pu être un méchant savoureux, avec sa motivation de prétendant vexé de la gifle qu'il a reçue mais la greffe ne prend pas. Olivier Gourmet amuse un peu en politicien d'une grande bêtise mais ce roman de gare ne marquera pas les mémoires.



## ARMAGEDDON TIME

### L'enfance de James Gray

Les relations de Paul Graff avec ses parents sont houleuses. Ils sont épuisés par ses provocations qui lui valent d'être souvent renvoyé du collège. Sa rencontre avec Johnny, un camarade afro-américain, va bouleverser sa vision du monde. Ensemble, ils font les 400 coups, jusqu'à la bêtise de trop... James Gray revisite ses souvenirs dans le New York du début des années 80, ne se faisant pas de cadeau dans la façon dont il s'est comporté avec son ami. Il dépeint deux modes de vie divergents, lui issu de la petite bourgeoisie juive et l'autre survivant chichement avec sa grand-mère. Son parcours à l'aube de l'adolescence se confond avec celui d'une Amérique qui se durcit sous l'impulsion de Ronald Reagan à la présidence et du père de Donald Trump au niveau local. Les liens de Paul avec ses parents (Anne Hathaway et Jeremy Strong, aimables avant de l'être moins) sont à la fois marqués par une affection prégnante et une dureté à l'image d'une nation en crise morale, où racisme et divergences de classe sont endémiques, masqués par des discours pragmatiques. Anthony Hopkins apporte beaucoup d'émotion en aïeul rescapé des camps, seul capable de tempérer les ardeurs de son petit-fils.



# EN BREF

## ANDRÉA BESCOND

et **ÉRIC MÉTAYER** tournent leur deuxième film ensemble après *Les Chatouilles*. Ils dirigeront Vincent Macaigne, Aïssa Maïga, Marie Gillain et Carole Franck (la psy de leur premier long-métrage) dans *Quand tu seras grand*, la confrontation dans une maison de retraite entre des pré-adolescents, des pensionnaires et le personnel qui les encadre.

## HARRISON FORD

reprendra le rôle tenu dans plusieurs films Marvel par William Hurt, disparu en mars dernier. Il sera le général Thaddeus Ross, qui a souvent croisé les Avengers et surtout Hulk, dans *Captain America 4* où Anthony Mackie *alias* Le Faucon reprend le bouclier de Chris Evans. On le reverra aussi dans un cinquième opus d'Indiana Jones en juin 2023.

Le rappeur **BAD BUNNY**, qui a fait ses débuts d'acteur dans le film d'action *Bullet Train* dans le rôle du Loup, gangster déterminé à venger sa défunte fiancée, jouera bientôt *El Muerto*, le premier super-héros latino Marvel. Comme *Venom*, *Morbius* et *Kraven le chasseur* (bientôt en salles), ce personnage a fait ses débuts dans les comics comme ennemi de Spider-Man.

## ADAM DRIVER SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

Humoriste violent dans *Annette*, il incarnera Enzo Ferrari sous la direction de Michael Mann qui n'avait pas tourné de film depuis *Hacker* en 2015. Penélope Cruz et Shailene Woodley ont elles aussi fait un tour en Italie pour ce biopic où elles sont respectivement Laura Dominica et Lina Lardi, l'épouse et la maîtresse (et mère d'un enfant illégitime) de ce pionnier de l'automobile. Le récit est inspiré de l'ouvrage *Enzo Ferrari : The Man, The Cars, The Races* de Brock Yates, qui se concentre sur l'année 1957 alors que le fondateur de la célèbre marque de voitures fait face à de multiples crises qui mettent en danger son entreprise. Pour tenter de la sauver, son seul espoir est les Mille Mille, une course mythique disputée en Italie sur route ouverte. Cette année là, elle s'est achevée avec un terrible accident qui a coûté la vie au coureur Alfonso de Portago, à son copilote et à neuf spectateurs.

## HUGO BECKER

### À LA TÊTE DE LA RÉVOLTE !

Le jeune acteur de 35 ans, connu notamment pour les séries *Gossip Girl* (où il est Louis de Monaco) et *Je te promets*, sera un ancien officier de la Marine royale dans *Vaincre ou mourir* de Paul Mignot et Vincent Mottez. L'histoire se déroulera en 1793 et suivra ce jeune homme qui s'est retiré chez lui en Vendée alors que, dans le pays, la colère des paysans gronde. Ils font appel à lui pour prendre le commandement de la rébellion. En quelques mois, il devient un chef charismatique et un fin stratège, entraînant à sa suite paysans, déserteurs, femmes, vieillards et enfants, dont il fait une armée redoutable car insaisissable. Rod Paradot, Gilles Cohen, Jean-Hugues Anglade, Grégory Fitoussi et Damien Jouillerot seront impliqués dans ce combat pour la liberté.

## ALEXIS MICHALIK REVIENT AU CINÉMA

L'auteur et metteur en scène de théâtre à succès est passé à la réalisation avec *Edmond*, adaptation d'une de ses pièces, sortie en janvier 2019. Il renouvelle l'expérience avec *Une histoire d'amour*, qu'il a créée en 2020 à Paris. Il tiendra le premier rôle masculin, celui de William, un écrivain cynique. Sa sœur, gravement malade, lui demande de devenir le tuteur de sa fille, alors qu'ils ne se sont pas vus depuis cinq ans. L'enfant est née, par insémination artificielle, de la relation de Katia avec une autre femme qui l'a quittée quelques jours seulement avant la naissance.

## JESSE EISENBERG EN POLOGNE

Alors qu'il vient de présenter son premier long-métrage, *When You Finish Saving the World*, en ouverture de la Semaine de la Critique au Festival de Cannes, Jesse Eisenberg s'apprête à vite repasser derrière la caméra. *A Real Pain* suivra deux cousins guère proches se rendant ensemble en Pologne afin de découvrir les origines de leur grand-mère récemment décédée. Son récit s'attachera à montrer l'impact de la Shoah sur les jeunes d'aujourd'hui. Il jouera un des deux rôles principaux aux côtés de Kieran Culkin, frère de Macaulay (*Maman, j'ai raté l'avion*) et lui-même vedette de la série *Succession*. Jesse Eisenberg a récemment joué Marcel Marceau dans le film inédit *Resistance*, le célèbre mime Français ayant participé à la lutte contre les Nazis.

# INVESTIR FORME LA JEUNESSE

À 23 ans, Axel Paris, jeune investisseur et entrepreneur bordelais est aussi l'auteur d'un guide qui invite sa génération active à placer ses finances.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**C'**est un peu comme un médicament, avec des effets secondaires possibles mais pas obligatoires : en petits caractères d'avertissement, éditeur et auteur déclinent toute responsabilité sur un « mauvais » usage du guide et, en toute transparence, listent les marques qui y ont collaboré. Ainsi éclairé, le lecteur suit Axel Paris dans les dédales du monde de la finance à portée des jeunes actifs. L'auteur bordelais (il est étudiant en développement web à Ynov informatique et alternant chez 2-30 Media) ouvre le livre sur un credo décomplexé vis-à-vis de l'argent, sans tabou ni totem, un moyen plus qu'une fin.

Entrepreneur né, il décrit l'état d'esprit qui le fait travailler plus pour gagner plus sans contrainte, avec beaucoup de curiosité, sans oublier de se défouler dans le sport (crossfit). Il partage l'expérience personnelle qui lui a permis, alors qu'il est encore étudiant et avec huit sources de revenus, de propulser son patrimoine de 12 060 euros en 2018 à 170 015 euros actuellement. Investissement, placement, bourse, immobilier (achat, travaux, mise en location), formation... Il a diversifié les pistes et se dit fier du résultat.

## ÉPARGNE ET CAPITAL

C'est en déplorant le manque d'éducation financière du grand public, et d'abord des jeunes, qu'il a l'idée d'expliquer sa démarche, de décrypter le jargon et bousculer les préjugés. Il expose sa méthode pour s'enrichir rapidement sans vendre du rêve (l'affaire n'est pas de tout repos, il faut vivre avec peu pour gagner et investir), en travaillant beaucoup à côté de ses études (alternance,

freelance, job d'appoint). Au fil des pages, il alterne théorie et pratique, avec des définitions limpides et un lexique, fait un état des lieux de ses finances au regard de sa quête de liberté financière, en tenant compte des bonnes et mauvaises dettes, de son niveau de vie idéal, en contrôlant ses dépenses, son épargne, les frais, les avantages fiscaux...

## CROWDFUNDING, CRYPTOMONNAIES...

Des simples entrées et sorties jusqu'à la gestion en bourse ou le crowdfunding, et même les cryptomonnaies, on peut à ses côtés partir de zéro sans trop se perdre, il suffit d'être motivé. Et pour aller au-delà de ce guide pédagogique bourré de graphiques et de comparatifs d'offres, des QR codes et liens vers sa chaîne YouTube font vivre les conseils du jeune auteur. Du bon sens, de la mesure et beaucoup de travail résumant sa trajectoire de fourmi partageuse, plus prompt à réfléchir et à contrôler qu'à parier. De quoi intéresser aussi des lecteurs plus âgés, cigales assagies interpellées par l'objectif initial d'Axel Paris : le million de patrimoine net avant ses trente ans. Alors, chiche ? « On s'était dit rendez-vous dans 10 ans... »



• *Le Guide financier des jeunes actifs. Finances, bourse, immobilier et entrepreneuriat. Axel Paris. Éd. Diateino.*



# L'ENTREPRISE ET COTISATIONS SOCIALES DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS  
EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF.

## OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

En l'espèce, un redressement était intervenu sur le fondement d'auditions qui ne se sont pas déroulées lors du contrôle, et aucune indication n'était donnée pour vérifier les conditions selon lesquelles elles s'étaient tenues, afin d'en vérifier la régularité et déterminer dans quelle mesure ces informations avaient été transmises. Pour ces motifs, les éléments recueillis lors de ces auditions doivent être écartés. Pour autant, l'irrégularité de ces auditions, effectuées dans le cadre d'un contrôle inopiné, distinct de celui à l'origine des diverses mises en demeure litigieuses, ne saurait entraîner la nullité totale du redressement et en conséquence, comme il est demandé à titre incident, la nullité des chefs de redressement autres que celui visé au point n° 4. (Bastia, Chambre sociale, 7 septembre 2022, RG n° 20/00028)

Si les auditions auxquelles les agents de contrôle procèdent pour la recherche et le constat des infractions en matière de travail illégal ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement des personnes entendues, la preuve de ce consentement peut résulter du procès-verbal d'audition signé par les agents de contrôle et la personne entendue ou de tout autre document. En l'absence de preuve du consentement des témoins à leur audition, l'employeur est privé d'une garantie de fond qui vicie le procès-verbal des contrôleurs et le redressement fondé sur leurs constatations. (Orléans, Chambre Sécurité Sociale., 6 septembre 2022, RG n° 20/01553)

La situation de travail dissimulé par dissimulation de travail salarié se trouve suffisamment caractérisée dès lors qu'aucune déclaration préalable à l'emploi n'a été effectuée pour l'embauche d'un salarié. Le fait qu'il n'y ait pas eu de poursuites pénales est sans incidence sur la procédure en recouvrement de cotisations. Par ailleurs,

le redressement opéré ayant pour seul objectif le recouvrement de cotisations, il n'est pas nécessaire d'établir l'intention frauduleuse de l'employeur. (Grenoble, chambre sociale, protection sociale, 13 septembre 2022, RG n° 20/01455)

La mention dans la lettre d'observations de la date de fin de contrôle constitue une formalité substantielle dont dépend la validité de la procédure. À défaut de cette précision de date, la validité de la procédure de contrôle est donc affectée et celle-ci doit être annulée. Une telle nullité prive en conséquence de fondement l'obligation au paiement des sommes visées à la lettre d'observations, puis objet de la mise en demeure. (Paris, Pôle 6, chambre 12, 2 septembre 2022, RG n° 16/12023)

## MISE EN DEMEURE

La mention « absence de versement » est une motivation suffisante pour une mise en demeure pour le recouvrement de cotisations déclarées, mais non réglées. (Paris, Pôle 6, chambre 12, 2 septembre 2022, RG n° 18/07837)

Il est de jurisprudence constante que les juges du fond doivent, lorsque cela leur est demandé, rechercher si le signataire de la mise en demeure avait régulièrement pouvoir ou délégation de signature pour le faire. (Nancy, Chambre Sociale-1<sup>re</sup> sect., 6 septembre 2022. RG n° 21/02800)

Est valide une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception, même si elle n'a pas été réclamée par son destinataire. S'il appartient à l'organisme de recouvrement de justifier de l'envoi d'une mise en demeure, c'est à l'assuré de rapporter la preuve d'un envoi à une mauvaise adresse. (Amiens, 2 protection sociale, 5 septembre 2022, RG n° 20/00696)

BORDEAUX VENTES DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/61	EJG 14-10-2022	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	2 GARAGES ET 2 CELLIERS	BORDEAUX	6 rue de Corcelle	108 000 €
22/68	EJG 7-10-2022	ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE)	APPARTEMENT T2 AVEC PARKING	LORMONT	Résidence Le Nobilis, 2 rue Adrien-Lorcher	90 000 €
22/73	EJG 21-10-2022	SELAS DEFIS AVOCATS	1 <sup>er</sup> lot : IMMEUBLE À USAGE DE CENTRE DE BALNÉOTHÉRAPIE	PAREMPUYRE	2-3 impasse de la ZI de Landegrand	900 000 €
			2 <sup>e</sup> lot : LOCAL PROFESSIONNEL			30 000 €

## LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 4 NOVEMBRE 2022, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/18	Maître Nicolas DROUULT	ENSEMBLE IMMOBILIER	BLAYE	27 rue Prémayac	49 000 €	74 000 € M <sup>e</sup> DROUULT
22/19	M <sup>e</sup> Hélène JANOUËIX	MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN	PINEUILH	3 rue Saint-Exupéry, lotissement « Le Hmeau du Signal »	52 400 €	122 000 € M <sup>e</sup> BONNAN

**E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com**

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) : Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.**

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1<sup>er</sup> sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.



**AARPI MONTESQUIEU AVOCATS**,  
prise en la personne de **Me Florence BOYE-PONSAN**,  
Avocat inscrit au Barreau de LIBOURNE, demeurant 92 Rue Montesquieu  
33500 LIBOURNE - T. : 05.57.55.30.50

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN QUATRE LOTS

au plus offrant et dernier enchérisseur. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal  
Judiciaire de LIBOURNE, 22 Rue Thiers - 33500 LIBOURNE

### 1<sup>ER</sup> LOT DE VENTE : SUR LA COMMUNE DE MOULON (33420)

«Champs de Maison Neuve» «Les Bois de Bonneau»

### 2<sup>ÈME</sup> LOT DE VENTE : SUR LA COMMUNE DE NERIGEAN (33750)

«Pique Lac»

### 3<sup>ÈME</sup> LOT DE VENTE : SUR LA COMMUNE DE GENISSAC (33420)

«Barbeyrac»

### 4<sup>ÈME</sup> LOT DE VENTE : SUR LA COMMUNE D'ARVEYRES (33500)

«La Grande Vigne»  
Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lots sont constitués de

## vignes en cépage Merlot Appellation Bordeaux

Le 2<sup>ème</sup> lot est constitué de

## vignes en cépage Cabernet Franc et en cépage Merlot Appellation Bordeaux

**MISES A PRIX : 1<sup>ER</sup> LOT : 19.500 € - 2<sup>ÈME</sup> LOT :  
6.500 € - 3<sup>ÈME</sup> LOT : 4.500 € - 4<sup>ÈME</sup> LOT : 6.500 €**

Chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre d'un montant  
de 3.000 € par lot  
Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
VENDREDI 6 JANVIER 2023 À 14 H 00**

A la requête du : **FONDS COMMUN DE TITRISATION « HUGO CREANCES III »**,  
ayant pour société de gestion, la société **EQUITIS GESTION SAS**, société par actions  
simplifiée, immatriculée sous le N° B 431 252 121 RCS Paris, représenté par son  
recouvreur la société **MCS ET ASSOCIES**, Société par actions simplifiée à associé  
unique, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 334 537 206, ayant son siège social  
à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant poursuites et diligences de son  
représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Venant aux droits de la **BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE** (nouvelle dénomination de la **BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE**  
qui vient aux droits de **BANQUE POPULAIRE DU SUD OUEST** par suite d'une fusion  
absorption selon PV d'AGE du 08/11/2011) selon bordereau de cession de créances  
en date du 18/12/2013 conforme aux dispositions des articles L214-169 et suivants du  
Code Monétaire et Financier.

Ayant pour avocat **L' AARPI MONTESQUIEU AVOCATS**, prise en la personne de  
**Me Florence BOYE-PONSAN**, avocate au Barreau de LIBOURNE.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

1<sup>er</sup> LOT DE VENTE : Sur la Commune de **MOULON (33420)**

«Champs de Maison Neuve», cadastrées section ZE N° 29, pour 79a 31ca, N° 30,  
pour 1ha 86a 67ca,

«Les Bois de Bonneau», section ZE N° 99 pour 57a 60ca, contenance totale 3ha  
23a 58ca

2<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : Sur la Commune de **NERIGEAN (33750)**

«Pique Lac», cadastrées section AI N° 8, pour 13a 26ca, N° 13, pour 01a 02ca, N°  
14, pour 37a 85ca,

N° 19, pour 8a 75ca, N° 20, pour 26a 88ca, N° 21, pour 8a 10ca, contenance totale  
95a 86ca

3<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : Sur la Commune de **GENISSAC (33420)**

«Barbeyrac», cadastrée section AB N° 105, pour 84a 81 ca

4<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : Sur la Commune d'**ARVEYRES (33500)**

«La Grande Vigne», cadastré section ZI N° 31, La Grande Vigne, pour 96a 60ca

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de LI-  
BOURNE est obligatoire.

Fait et rédigé à LIBOURNE, le 7 Novembre 2022 - Signé **Me Florence BOYE-  
PONSAN**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1<sup>o</sup> **L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS**, prise en la per-  
sonne de **Me Florence BOYE-PONSAN**, Avocat inscrit au Barreau de LIBOURNE,  
demeurant 92 Rue Montesquieu - 33500 LIBOURNE - T. : 05.57.55.30.50 - Mail :

**majale@majale.net**. 2<sup>o</sup> La **SELARL TAVIEAUX-MORO - DE LA SELLE**, prise en la  
personne de **Me Nicolas TAVIEAUX-MORO**, société d'Avocats inscrite au Barreau  
de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid - 75008 PARIS - T. : 01.47.20.17.48 - Mail :  
**ntavieauxmoro@tmdls.fr**. 3<sup>o</sup> Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au  
greffe du JEX du TJ de LIBOURNE où il est déposé (RG n° 21/00039) ou au cabinet de  
l'avocat du créancier poursuivant

**VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 DE 14 HEURES A 16  
HEURES**

L22EJ05406

**ELIGE**  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

## IMMEUBLE EN PIERRE AVEC UN ÉTAGE

situé, 7 Cours du Général de Gaulle  
et 5 rue du Docteur Bos à **LESPARRE MEDOC (gironde)**

**MISE A PRIX : 100.000 €**

**LE JEUDI 15 DECEMBRE 2022 A 15 H 00**

Un immeuble en pierre avec un étage situé, 7 Cours du Général de Gaulle et 5 rue  
du Docteur Bos à **LESPARRE MEDOC (gironde)**, en travaux, composé de deux parties  
séparées par une porte cochère formant un arceau et comprenant au rez-de-chaus-  
sée : sur la partie droite trois pièces et débarras à la suite et sur la partie gauche quatre  
pièces et débarras à la suite, au premier étage cinq pièces et un grenier au dessus,  
dépendances à la suite et jardin non attenant le tout cadastré dite ville section :

- AK 32 pour 06 a 77 ca

- AK 44 pour 04 a 13 ca

Le bien serait occupé par le propriétaire.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judi-  
ciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques au 05 56 00 82 33 du mardi au vendredi de  
14 h 00 à 15 h 00

Visites : les mercredis 16 et 23 novembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 21/00048

L22EJ04872

**ECHOS**  
JUDICIAIRES-GIRONDINS

## ABONNEMENT

**6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS**  
**1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS**  
**2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS**

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,  
accompagné de votre règlement à l'ordre des **ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** 106 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
CRÉONNAIS**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
(PLUI) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU CREONNAIS**

Par arrêté n°17.09.22 du 01 Septembre 2022, le Président de la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de La modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique se déroulera pendant 30 jours consécutifs

**Du vendredi 4 novembre 2022 9h00 au lundi 5 décembre 2022 à 17h00 inclus.**

La modification de droit commun n°2 du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes prévoit de :

1. Modifier le règlement pour :
  - Adapter les règles afin de faciliter la construction de logements sociaux à Sadirac pour permettre à la commune de se mettre en conformité avec les obligations liées à l'article 55 de la loi SRU
  - Corriger les incohérences et incompatibilités de certaines règles avec le plan zonage du PLUi
  - Corriger le règlement de la zone UC et UD notamment sur les destinations autorisées (commerces, ...)
  - Améliorer les dispositions relatives à l'aspect architectural des constructions notamment sur les clôtures, le traitement des façades et les toitures
  - Adapter et clarifier certaines dispositions du règlement pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme
2. Modifier le plan de zonage pour rectifier les erreurs de zonage au sein des zones urbaines
3. Mettre à jour la liste des emplacements réservés
4. Modifier ou supprimer certaines orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du territoire en raison de l'inadaptation de certains périmètres, d'un changement de destination de la zone concernée, et/ou de l'inutilité constatée de certaines OAP

Afin de conduire cette enquête, un commissaire enquêteur a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux : Monsieur Hugues MORIZOT, en qualité de commissaire enquêteur.

Le projet de modification de droit commune n°2 du Créonnais a fait l'objet d'un examen au cas par cas en application de l'article R.104-28 du code de l'urbanisme

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes :

- Consultation du dossier sous forme numérique :
- Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de la Communauté de communes du Créonnais ([www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)) et sur les sites des 12 communes régies par le PLUi (Baron, Blésignac, Créon, Cursan, Haux, La Sauve Majeure, Le Pout, Loupes, Madirac, Sadirac, Saint Genès de Lombaud, St Léon) accessible tous les jours et à toute heure pendant la durée de l'enquête.
- Consultation du dossier sur support papier :
- Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du 4 novembre 2022 à 9 heures au 5 décembre 2022 à 17 heures inclus aux jours et heures d'ouverture :
  - Au siège de la communauté de communes (39, boulevard Victor-Hugo, 33670 CREON), le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 09h à 12h ; jusqu'au lundi 5 décembre 2022 17h00
  - Consultation sur poste informatique au siège de la communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture habituels au publics mentionnés précédemment.
- Le public pourra formuler ses observations et propositions :
  - Par voie électronique, du premier jour de l'enquête publique de 9h00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00 : à l'adresse de messagerie suivante : [urbanisme@cc-creonnais.fr](mailto:urbanisme@cc-creonnais.fr)
  - Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouverture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur, disponibles durant la durée de l'enquête publique sur les lieux et jours d'ouverture,
  - Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à Mr Hugues MORIZOT, commissaire enquêteur- PLUi - Communauté de Communes du Créonnais 39 Bd Victor Hugo 33670 CREON
- Lors des permanences que le commissaire enquêteur assurera pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, lieux et heures suivants :

- o Vendredi 4 novembre 2022 de 09 à 12h Siège de la Communauté de Communes
- o Mercredi 16 novembre 2022 de 14 à 17h Siège de la Communauté de Communes
- o Lundi 21 novembre de 14h à 17h Siège de la Communauté de Communes
- o Jeudi 1<sup>er</sup> décembre de 14h à 17h Siège de la Communauté de Communes

o Lundi 5 décembre 2022 de 14 à 17h Siège de la Communauté de Communes

Maitres d'ouvrage/ personnes responsables auprès desquelles demander des informations sur les dossiers :

Le maître d'ouvrage et l'autorité compétente sont la Communauté de Communes du Créonnais, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu dont le siège administratif se situe 39, boulevard Victor Hugo, 33670 CREON.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Communauté de Communes du Créonnais, au 39 boulevard Victor Hugo 33670 CREON (Service Urbanisme - téléphone : 05.57.34.57.07 ou courriel : [urbanisme@cc-creonnais.fr](mailto:urbanisme@cc-creonnais.fr)) ainsi qu'aux mairies concernées.

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur :

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de Communes du Créonnais et à la préfecture de la Gironde pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an :

- Sur le site internet de la Communauté de Communes du Créonnais : [www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

À terme de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°2 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des rectifications au projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, conformément à l'article R123-9 du code de l'environnement. L22EJ0405



**PROROGATION OCCUPATION TEMPORAIRE DU  
DOMAINE PUBLIC**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
CONCURRENT**

La Société LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE est titulaire d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels portant sur deux emplacements commerciaux de 214 m<sup>2</sup> et 184 m<sup>2</sup> situés respectivement dans le hall A et hall B de l'aérogare.

Les activités de la société LAGARDERE TRAVEL RETAIL France autorisées par ladite convention, et exploitées à ce jour sous l'enseigne RELAY (hall B) et les enseignes RELAY/Monop'daily (hall A), sont la vente d'articles et de produits de presse, de livres, de boissons, de snacking, de confiserie, de carterie, de souvenirs, de produits de dépannage, d'accessoires de voyages, de jouets, et de produits audio-vidéo.

La convention d'autorisation d'occupation temporaire accordée par la société ADBM expire pour le hall B, le 31 décembre 2022 et pour le hall A, le 31 mars 2024.

La société LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE a sollicité la société ADBM pour proroger jusqu'au 31 décembre 2026 le point de vente du hall B et le 31 décembre 2027 celui du hall A, son autorisation d'occupation temporaire du domaine public, dans les conditions prévues par le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente pour exercer l'activité ci-dessus visée.

Tout opérateur porteur d'un projet concurrent peut manifester son intérêt avant le 5 décembre 2022.

Le dossier de candidature devra contenir une note de présentation de la société porteuse du projet et le concept commercial envisagé, ainsi qu'un extrait K-BIS de la société, et ses 3 derniers bilans et comptes de résultat.

Les dossiers de candidature sont à adresser à par courrier recommandé avec A/R le 5 décembre 2022 au plus tard :

**SA Aéroport de Bordeaux Mérignac, Service Immobilier et Commerces  
Appel à manifestation d'intérêt concurrent presse/livres/boissons/snacking/tabac/  
accessoires divers/souvenirs/produits audio-vidéo - Ne pas ouvrir - Cidex 040  
33700 Mérignac**

Si aucun intérêt concurrent ne se manifestait avant la date limite de manifestation mentionnée ci-dessus, la société ADBM pourra conclure avec la société LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE une nouvelle convention d'occupation temporaire du domaine public, jusqu'au 31 décembre 2026 pour le hall B et le 31 décembre 2027 pour le hall A.

Dans l'hypothèse où des opérateurs porteurs de projets se manifestaient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire sera organisée, en application de l'article L.2121-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Le candidat sera alors invité à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le Cahier des charges de la procédure de sélection préalable. Ce cahier des charges sera transmis aux candidats qui se seront manifestés.

L22EJ06470



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique  
Opération de restauration immobilière  
Centre historique de Libourne  
Société d'Économie Mixte In Cité

À la demande de la Société d'Économie Mixte In Cité, la Préfète de la Gironde a prescrit, par arrêté préfectoral du 4 novembre 2022, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération précitée organisée conformément aux codes de l'urbanisme et de l'expropriation.

Cette enquête se déroulera pendant 17 jours consécutifs, du lundi 28 novembre au mercredi 14 décembre 2022 inclus.

Son déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Monsieur Joseph PICO, Officier de l'armée de terre retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet à la mairie de Libourne, 42 place Abel-Surchamp, à la direction de l'urbanisme et du foncier aux heures d'ouverture suivantes : du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et de 13h30-17h et consigner, s'il y a lieu, leurs observations, par écrit, sur le registre d'enquête dédié.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance, au commissaire enquêteur à la mairie de Libourne.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, salle «ronde» au premier étage de la Mairie de Libourne :

- Lundi 28 novembre de 09h00 à 12h00
- Jeudi 08 décembre de 14h00 à 17h00
- Mercredi 14 décembre de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions établis, sous un mois, par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex et à la Mairie de Libourne, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

L22EJ06786

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 47 30 53 28.

À la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr). La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

L22EJ06125

## MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

**SIAEPA de la région de La Brède** - 4 avenue de la Gare - 33 650 St Médard d'Eyrans.

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux :

**Commune de La Brède - Assainissement des eaux usées et Adduction d'eau Potable - Secteurs Portail et Arnaudet**

Lot n°1 : canalisations et branchements.

- Assainissement des eaux usées : Les sondages nécessaires à la recherche du positionnement du refoulement existant, Les terrassements et remblaiements, Les canalisations assainissement PVC CR8 et Grès, de diamètre 200 mm posées sur 950 ml, 20 branchements, Les canalisations assainissement PVC PN16 de diamètre 90 mm posées sur 20 ml, 25 regards de visite, Les réfections des chaussées.

- Adduction d'eau potable : Les sondages nécessaires à la recherche des canalisations à raccorder, Les terrassements et remblaiements, Les pièces spéciales (Té, vannes, coudes, raccords...) nécessaires à la création de 4 nouveaux raccords. DN 150 - DN 80 et DN 60, Fourniture et pose de deux branchements (DN 25 et DN 40).

Lot 2 : poste de refoulement : Les terrassements et le remblaiement pour la pose du poste, La fourniture et la pose d'une cuve monobloc béton revêtue (Dn 1,20 m et P 3,80 m), La fourniture et la pose des trappes d'accès en fonte 400 kN et des grilles anti chutes, Les équipements du poste (2 pompes de 20 m<sup>3</sup>/h à 9 m de HMT), La fourniture et la pose d'un regard comprenant un débitmètre, L'armoire de commande, Les équipements de commande (sonde piézométrique, télégestion), Les raccordements au réseau gravitaire, au réseau de refoulement eaux usées et au coffret électrique, Un aménagement calcaire.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <http://siaepa-brede.e-marchespublics.com>

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

4/11/2022

7. Date limite de remise des offres :

Lundi 5 décembre 2022 à 12h00

L22EJ06473

## DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de défrichement sur la commune de Gaillan en Médoc

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, il sera procédé à une consultation du public du lundi 28 novembre 2022 au lundi 26 décembre 2022 inclus sur la demande de défrichement d'une surface de 1,8780 hectares de la CC MÉDOC COEUR DE PRESQU'ILE, pour le projet d'extension de la zone d'activité au lieu-dit de la «Maillarde et de Reynaud» sur la commune de Gaillan en Médoc.

Le responsable de ce projet est la CC MÉDOC COEUR DE PRESQU'ILE - 10, place du Maréchal Foch - 33340 LESPARRÉ MEDOC - M. Cédric NARBATE.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement accompagné de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques, consultations du public».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr).

Cet avis sera également publié par voie d'affiches par les soins du maître d'ouvrage, sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés et visible de la voie publique. Cet avis devra être conforme aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté ministériel du 09 septembre 2021 «les affichages mesurent au moins 42 cm sur 59,4 cm (format A2). Elles comportent le titre «AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC» en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R.123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond blanc».

Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.



## AVIS D'ATTRIBUTION

### MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire

31 avenue de la Libération 33680 Lacanau

Tél : 05 56 03 83 08 mël : [c.sanchez@lacanau.fr](mailto:c.sanchez@lacanau.fr) web : <http://www.lacanau.fr>  
SIRET 21330214400018

Objet : VOIRIE ASSAINISSEMENT PLUVIAL AVENUE DES LANDES

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 03/08/22

Marché n° : 22042

EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST AQUITAINE, 10 rue Toussaint Catros, 33185 Le Hallan

Montant HT min : 209 992,50 Euros

Envoi le 09/11/22 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>  
L22EJ06801



## AVIS D'ATTRIBUTION MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire  
31 avenue de la Libération 33680 Lacanau  
Tél : 05 56 03 83 08 mël : c.sanchez@lacanau.fr web : http://www.lacanau.fr  
SIRET 21330214400018

**Objet : TRAVAUX DE VOIRIE ET ASSAINISSEMENT PLUVIAL - DIVERS AMENAGEMENTS SECURITAIRES 2022**

Nature du marché : Travaux  
Procédure adaptée  
Attribution du marché  
Nombre d'offres reçues : 3  
Date d'attribution : 11/10/22  
Marché n° : 22047  
COLAS FRANCE - ETABLISSEMENT SARRAZY, ZAC DE BEAUCHENE, 33250 CIS-SAC-MEDOC  
Montant HT min : 213 440,50 Euros  
Envoi le 09/11/22 à la publication  
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>  
L22EJ06804

## AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Grefre n°	NOM de l'Affaire - Adresse :	Date Jugt :
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE</b>		
2022 J00456	<b>SAS DRIVE DE MARIUS</b> , 356 Av de l'Argonne 33700 MERIGNAC	13/07/2022
2022 J00519	<b>SARL REACTIF AGENCEMENT</b> , 38 Av de la Boétie 33160 SAINT MEDARD EN JALLES	18/08/2022
2022 J00102	<b>SARL EURL CONSERVERIE</b> , 30 Bis Rue Blanqui 33300 BORDEAUX	05/10/2022
2022 J00304	<b>SAS Peinture Aménagement Intérieur Extérieur</b> 38 Rue des Piliers de Tutelle 33000 BORDEAUX	11/05/2022
2022 J00558	<b>SAS LA PATISSERIE ESSENTIELLE</b> , 2 Rue des Sablières, 33800 BORDEAUX	07/09/2022
2022 J00643	<b>SAS Solution Carrière et Logistique</b> 1 Chemin de la Berle, 33480 AVENSAN	05/10/2022
2021 J00541	<b>SARL KALIDECO</b> , 6 Avenue Neil Armstrong 33692 MERIGNAC CEDEX	08/12/2021
2022 J00180	<b>SAS WELLTHY</b> , 91 Crs d'Alsace Lorraine, 33000 BORDEAUX	21/09/2022
2022 J00518	<b>SARL YF Atelier d'Architecture Intérieur et de design Global</b> , 38 Av de la Boétie 33160 SAINT MEDARD EN JALLES	18/08/2022
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE</b>		
2022 J00616	<b>SAS AREKIPA Productions</b> 13 Bis Av de la Motte Picque, 75007 PARIS	28/09/2022
2022 J00483	<b>SAS ASTOMECA</b> , 42 Route de Bergerac 33750 CAMARSAC	27/07/2022
2020 J00094	<b>SARL TEAM'ACTION</b> , 168 Rue St François Xavier 33170 GRADIGNAN	16/09/2020
2022 J00200	<b>SARL GROUP'ENR</b> , 12 Rue du Galus 33700 MERIGNAC	06/04/2022
2020 J00272	<b>SARL IS</b> , 35 Cours de la Marne 33800 BORDEAUX	13/01/2021

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L22EJ06565

## CONSTITUTIONS



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**FBS NETTOYAGE** Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 9 rue de Condé, bureau 3, 33000 BORDEAUX Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 25/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : FBS NETTOYAGE Siège : 9 rue de Condé, bureau 3, 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 500 euros Objet : Services de femmes de chambre, prestations de nettoyage, vitres et bureaux, remplacement et gestion hôtelière. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Béatrice FERRIN, demeurant 190 Chemin de Gestede, 40300 ORTHEVIELLE Directeur général : Monsieur Fabien COPPIN, demeurant 190 Chemin de Gestede, 40300 ORTHEVIELLE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L22EJ06077

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 novembre 2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI CRT INVEST**

Forme sociale : SCI

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers.

Siège social : 46 ALLEES DE TOURNY, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Gérance : M. CARRET Paul-Henri, demeurant 24 avenue du Commandant d'AUSSY, 33110 LE BOUSCAT

Pour avis la Gérance

L22EJ06093

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 28/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **RONGY COUZINET IMMOBILIER ET CONSEILS**

Siège : 11 rue Julien Gracq Appartement 143, 33130 BEGLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraires

Objet : - la transaction sur immeuble et fonds de commerce ;

- la gestion immobilière et l'activité de syndicat de copropriété ;

- le service de conseil et d'évaluation en rapport avec l'achat, la vente et la location de biens immobiliers ; le service d'assistance à la location et/ou la sous location de biens immobiliers ;

- le conseil en gestion de patrimoine pour les particuliers et les professionnels,

- le conseil en investissements financiers ;

- le courtage en opérations de banque et en service de paiement, le conseil, la commercialisation des produits immobiliers ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières annexes ou connexes s'y rapportant de manière directe ou indirecte.

- la prestation de services de conciergerie ;

- toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente.

Président : Monsieur Arnaud RONGY demeurant Aurbacheistrasse 7, 81541 Munich

Immatriculation de la SAS au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le Président  
L22EJ06110

Suivant acte sous seing privé en date du 28 juin 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**SCI GEN 33**», siège social : GENISSAC (33420), 40 rue de Majesté.

Capital social : 1000€, divisé en 1000 parts de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000,

Objet social :-La société a pour objet

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et éventuellement la mise à disposition à titre gratuit des associés des biens immobiliers appartenant à la société.

- l'acquisition, la vente à titre exceptionnel, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, portefeuille de valeurs mobilières,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de LIBOURNE

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé Gérant de ladite société :

-Monsieur Jean-Charles BOUZONIE, notaire, demeurant à BORDEAUX (Gironde), 8 Place du Parlement

L22EJ06134



42 Chemin d'omron  
33610 CANEJAN  
Tél : 05 56 78 00 00

## AVIS DE CONSTITUTION

**CBM AQUITAINE** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : rue Henri DUNANT - Tour 18 - appartement 1315 - 8<sup>ème</sup> étage - 33310 LORMONT .Au terme d'un acte sous seing privé en date à Lormont du 25/10/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dénomination : CBM AQUITAINE nom commercial : CBM AQUITAINE Siège social : rue Henri DUNANT - Tour 18 - appartement 1315 - 8<sup>ème</sup> étage - 33310 LORMONT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 1 000 euros. Objet : en France et à l'étranger : Travaux de maçonnerie générale. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions des actions détenues par l'associé unique sont libres. Président : Monsieur Abdellah MOURADI demeurant au rue Henri DUNANT - Tour 18 - appartement 1315 - 8<sup>ème</sup> étage - 33310 LORMONT. La Société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux. POUR AVIS. Le Président

L22EJ06140



Par acte SSP du 04/08/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

### TN TRANSPORTS

Siège social : 1 cours Gambetta, 33270 FLOIRAC

Capital : 1.800€

Objet : Transport de biens et marchandises par véhicules inférieurs 3.5 tonnes

Président : M. Abdelmounaim OUANIS, 1 cours Gambetta, 33270 FLOIRAC.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06157

Aux termes d'un ASSP en date du 14/10/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

### Dénomination sociale : SCI DU LOUP

Objet social : Acquisition, administration et exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers et droits immobiliers et éventuellement, aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société

Siège social : 9 Rue Sicard, 33000 BORDEAUX

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : PTITO Zachary, demeurant 78 Rue Pasteur, 33110 LÉ BOUSCAT FRANCE

Clause d'agrément : Toute cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.

La cession n'est opposable à la société qu'après avoir été signifiée à cette dernière ou acceptée par elle clans un acte authentique, conformément à l'article 1690 du Code civil.

Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et, en outre, après publicité au greffe du tribunal de commerce.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

PTITO ZACHARY

L22EJ06163

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 octobre 2022, à Bouliac.

Dénomination : **DEMOVAL**.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 6 chemin de Borie, 33270 Bouliac.

Objet : Démolition, désamiantage et petits travaux.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 10000 euros

Gérant : Monsieur Murat ZULAM, demeurant 2 chemin de Lauduc, 33370 Pompignac

Gérant : Monsieur Ferat ZULAM, demeurant 6 chemin de Borie, 33270 Bouliac

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L22EJ06166



## CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 2 novembre 2022, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CICIS**

Forme : S.A.R.L.

Objet social :

-La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,

-La gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations,

-La participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel que soit leur objet,

-La signature de contrats de prestations de services avec des sociétés dans lesquelles elle détiendrait des participations en vue de prendre en charge dans ces sociétés la gestion administrative, commerciale, financière et comptable et plus généralement la réalisation de toutes prestations en vue de définir la stratégie de ces sociétés,

-L'animation, le management et la conduite de la politique du groupe,

-La fourniture de moyens et de prestations de services administratifs, juridiques, comptables et financiers au profit des sociétés filiales,

-La gestion et l'administration de la trésorerie des sociétés filiales,

-Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement.

Siège social : 79 Avenue des Eyquem 33700 Mérignac

Durée : 99 ans

Capital : 7.500.000 €

RCS : BORDEAUX

Gérant : Monsieur Christian AUVNIET, demeurant audit siège.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts ayant le droit de vote.

Pour Avis,

Le Gérant.

L22EJ06167

Par acte SSP du 03/11/2022, il a été constitué une SCI dénommée : **HOLLOR IMMOBILIER** Siège social : 4 rue de Forment, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE Capital : 1.000€ Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Gérance : M. Olivier PREVOT, 40 avenue de la République, 33450 SAINT-LOUBÈS Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ06176

## ORIGIN ' ALL IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 B Rue Racine, 33560 CARBON BLANC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 2.11.2022, à CARBON BLANC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ORIGIN ' ALL IMMOBILIER**

Siège : 3 B Rue Racine, 33560 CARBON BLANC

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : L'activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations d'entreprises, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini. La création, l'acquisition, la prise en gérance libre ou l'exploitation de franchise de tous établissements commerciaux, agences immobilières et autres, la location ou l'achat de tous immeubles pouvant servir de manière quelconque à l'objet social.

Président :

M. Johan DUBOS, demeurant 3 B Rue Racine, 33560 CARBON BLANC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06214



## MEDOC VITRAGES SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 22 Rue des Tonneliers, ZAC de Belloc-33340 LESPARRÉ MEDOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 21 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : **MEDOC VITRAGES SERVICES**

Siège social : 22 Rue des Tonneliers, ZAC de Belloc, 33340 LESPARRÉ MEDOC

Objet social : La vente, la réparation, le remplacement, la pose et la distribution, en atelier ou à domicile, de pare-brise et de tous vitrages à destination des véhicules automobiles, les véhicules de chantier et agricoles et plus généralement tous véhicules terrestres à moteur. Toutes opérations de négoce, en gros ou au détail, directement ou en qualité d'intermédiaire, de pièces détachées et fournitures diverses se rapportant à l'automobile. Toutes opérations de nettoyage de véhicules. Toutes opérations de réglages subséquentes à la réparation ou au changement de vitrages (notamment le calibrage A.D.A.S (caméras et système de sécurité embarqués)). Toutes opérations de négoce, location, sous-location de véhicules directement ou indirectement pour les besoins de son activité principale (par exemple pour proposer des véhicules de courtoisie à sa clientèle), L'acquisition de toute licence ou de tout droit au bail nécessaire à la réalisation de l'objet ci-dessus. La participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société

tés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Julien BALGUERIE, demeurant 23 Chemin des Facteurs 33260 LA TESTE DE BUCH, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ06221

Suivant acte SSP du 02/11/2022, il a été constitué une S.A.S dénommée «**Mille Jours Holding**».

Siège social : 165 rue Judaïque - 33000 Bordeaux.

Capital social : 1.000 €.

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement en France et en tous pays la gestion de centres de bien-être pluridisciplinaires spécialisés notamment dans la préparation et l'accompagnement à la grossesse, l'accouchement, la naissance, la parentalité, la sophrologie, la pratique de massage, la diététique, et toutes spécialités pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.

Durée : 99 ans.

Président : Mme Solène VINANT demeurant 165 rue Judaïque - 33000 Bordeaux.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
L22EJ06230



42 Chemin d'ornon  
33610 CANEJAN  
Tél : 05 56 78 00 00

## AVIS DE CONSTITUTION

**MAISON NARA** Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros. siège social : 6, rue Bernard de Girard - 33185 Le Haillan Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale: **MAISON NARA** nom commercial : **MAISON NARA** nom de l'enseigne : **MAISON NARA** Forme sociale : S.A.S. au capital de : 1 000 €. Siège social : 6, rue Bernard de Girard - 33185 LE HAILLAN Objet : location de locaux commerciaux, vente de produits additionnels (liés à la naturopathie et à la médecine douce). Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associées. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Présidente : Madame Coralie GENITEAU - Demeurant au 12, rue Martin PORC - Residence Longeres de Cares - lot 36 - 33320 EYSINES - Directrice Générale : Madame Anaïs VOLLE, épouse SIMONNET - Demeurant au 2, rue du Clos de l'Agneau - 33290 LUDON MEDOC Pour avis La Présidente

L22EJ06245



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE HAILLAN du 25/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **FLOXELO**

Siège social : 92 avenue Pasteur, 33185 LE HAILLAN

Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, terrains, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; L'ouverture et la gestion de tout contrat de capitalisation et de tout portefeuille de titres ; La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; la mise à disposition gratuite au profit du ou des gérants de tous biens immobiliers appartenant à la Société ; Le cas échéant, la vente, l'échange, la donation, l'apport, et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Elodie JOUSSAUME demeurant 29D rue du Ronteau Gaillard 33320 EYSINES et Mme Florence JOUSSAUME demeurant 92 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ06260



## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 octobre 2022, à TALENCE.

Dénomination : **MJ INVEST.**

Sigle : **SC.**

Forme : Société civile.

Siège social : 63 rue de la Médoquine, 33400 Talence.

Objet : La gestion d'un patrimoine financier et immobilier ; l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation de biens et droits immobiliers, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux et tous autres titres ; l'acquisition et la gestion de titres et droits sociaux.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000€ euros.

Cession de parts et agrément : Toutes cessions entre vifs portant sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société.

Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés..

Gérant : AG PLUS SERVICES SAS, sise 108 RUE FREDERIC SEVENE, 33400 Talence

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L22EJ06273

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LORMONT en date du 27 octobre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Drones lcare,

Siège social : 14 rue Marcel Biette, LORMONT (Gironde)

Objet : Analyses, essais et inspections techniques par drone, photogrammétrie, thermographie, prise de vue et tout autres moyens nécessaires à l'exercice de l'activité, vente de matériel, formation au télé-pilotage de drones et de toutes activités liées

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 euros

Gérance : Nicolas LE BIGOT, demeurant 14 rue Marcel Biette, LORMONT (Gironde),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le gérant

L22EJ06342



## TRAC 33

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social: 119 route de la Môle  
33770 Salles  
RCS Bordeaux

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/10/2022 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRAC 33

Forme : SCI

Siège social : 119 Route de la Môle 33770 Salles

Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 1000 €

Gérance : Mme Aurore MAGNY, demeurant 119 Route de la Môle 33770 Salles.

Agrément : les cession de parts, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ06377



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile de Construction-Vente

DENOMINATION SOCIALE : **ROUTE DE LEOGNAN**

SIEGE SOCIAL : 75-77, allée Jean Giono - 33100 BORDEAUX

OBJET SOCIAL :

-l'acquisition de terrains sis à VILLENAVE D'ORNON, 82 et 84, route de Léognan, portant les références cadastrales section CD numéro 90 et 91, d'une contenance totale de 1 117,00 m<sup>2</sup>, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ;

-la construction sur ce terrain, après démolition des bâtiments existants s'il y a lieu, d'un immeuble de logements collectifs, locaux commerciaux et de stationnements ;

-la division de cet immeuble en appartements et locaux sous le régime de la copropriété ;

-la vente dudit immeuble en totalité ou par fractions, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement ou en état futur de rénovation le cas échéant, ou à terme dans les conditions fixées par les articles L. 261-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ;

-éventuellement, la location provisoire de tout ou partie des immeubles construits, jusqu'à la réalisation de ces ventes ;

-l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation ;

Conformément au deuxième alinéa de l'article L. 21171 du Code de la construction et de l'habitation, les immeubles construits par la Société ne pourront pas être attribués, en tout ou en partie, en jouissance ou en propriété, aux associés en contrepartie de leurs apports, à peine de nullité de l'attribution.

DUREE DE LA SOCIETE : 25 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE :

Le premier gérant de la Société nommée sans limitation de durée est la société ADVANTIS GROUPE, Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 822 971 933, ayant son siège social 75-77, allée Jean Giono à BORDEAUX (33100)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L22EJ06387



FILAIGGA

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 21, Rue Pasteur  
33110 LE BOUSCAT

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 4 Novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : FILAIGGA  
Siège : 21, Rue Pasteur, 33110 LE BOUSCAT

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : Le conseil pour les affaires et autres conseils en gestion et finance des entreprises. Accompagnement des entrepreneurs dans leur quotidien et dans la cession ou l'acquisition d'entreprises.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :  
Monsieur Pierre de BOUSSAC, demeurant 21, Rue Pasteur, 33110 LE BOUSCAT  
Directeur général :

Madame Armelle de BOUSSAC, née de BARITAUT du CARPIA, demeurant 21, Rue Pasteur 33110 LE BOUSCAT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L22EJ06428

Par acte SSP du 03/11/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **FLQ IMMO** Siège social : 8 rue Odilon Redon, 33000 BORDEAUX Capital : 1€ Objet : Toutes opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à l'information et le conseil en immobilier, consultant ; Le conseil en aménagement d'intérieur. Président : M. Florian LE QUERE, 8 rue Odilon Redon, 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ06446

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com





Aux termes d'un ASSP en date du 18/10/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : **THOROS**

Siège social : 23 chemin du Tronquey-ra, 33610 CESTAS

Objet social : La propriété et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers. L'acquisition et la vente, la location, la prise à bail, la location-vente, la propriété, la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : M. Christophe ROSTOLL, demeurant 23, Chemin du Tronquey-ra, 33610 CESTAS et M. Florent-José THOMAS, demeurant 31 rue des Ormeaux, 33160 ST MEDARD EN JALLES,

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis sauf pour les cessions entre associés, conjoint, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

L22EJ06458

VL PEREIRA

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

VL PEREIRA - SNC au capital de 5.000 euros

1 place de la Mairie - 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND

Objet: BAR TABAC JEUX PMU PRESSE

Co-gérants:

Lionel PEREIRA demeurant 14 Rue des Lilas - résidence verte rive C11 - 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND

Vitor PEREIRA demeurant 14 Rue des Lilas - résidence verte rive C11 - 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND

L22EJ06458



Grande CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnefiduciaire.com  
contact@cfgroupcf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 4 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IS MB  
Siège social : 26 Rue Des Trembles, 33600 PESSAC

Objet social : l'acquisition d'un im-

meuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou en cours de construction dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Isabelle BOURDIL et M. Mathieu BOURDIL demeurant ensemble à PESSAC (33600) 26 Rue Des Trembles

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers au moins des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ06484

Par acte SSP du 07/11/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **L'ATELIER MODERNE** Siège social : 25 rue Lajaunie, 33100 BORDEAUX Capital : 3.000€ Objet : Menuiserie et agencement; Construction à ossature bois et travaux de charpente. Président : M. PIERRE-ALEXANDRE DELAGE, 21 RUE GEORGES LESSIEUR, 33300 BORDEAUX. Directeur Général : M. JULIEN LOIRE, 372 AVENUE THIERS, 33100 BORDEAUX. Directeur Général : M. SYLVAIN MORISSET, 372 AVENUE THIERS, 33100 BORDEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ06507

## BAMBOU FORMATION & CONSULTING

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6 Rue de Chantoiseau, 33500 LIBOURNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à LIBOURNE (33), du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : BAMBOU FORMATION & CONSULTING

Siège : 6 Rue de Chantoiseau - 33500 LIBOURNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La conception de formation, l'ingénierie de formation, la formation continue pour adultes, la formation en langue française, le conseil et l'accompagnement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage ainsi que toutes activités annexes ou complémentaires pouvant être rattachées à la formation sous toutes ses formes ; D'une manière générale toute action dans le domaine de la formation, de l'éducation, du sport et du divertissement, en ce compris le coaching, l'édition, la vente de livres et de tout document sur tout support ; Les prestations administratives diverses auprès des entreprises ;

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Madame Magalie RESSLOT,

demeurant 6 Rue de Chantoiseau - 33500 LIBOURNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06568



## TREND WATER

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Château Sénailhac  
8 Avenue Sénailhac, 33370 TRESSSES  
RCS BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TRESSSES du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TREND WATER

Siège : Château Sénailhac - 8 Avenue Sénailhac, 33370 TRESSSES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 €

Objet :

- Le négoce de vins, alcools et spiritueux, boissons sans alcool,

- La réalisation de prestations administratives et commerciales, et notamment toutes prestations de management,

- La fourniture de conseils en matière notamment de communication et marketing,

- La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprise commerciale ou industrielle pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yong WANG demeurant 15 Balmoral Road #06-01 SINGAPOUR 259801.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06628

Avis est donné de la constitution de la **SASU LES ROUANETTES**, au capital de 1 000 €.

Siège : 7 RUE HENRI BARBUSSE 33110 LE BOUSCAT.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ;

La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Céline ROUANET, demeurant 7 RUE HENRI BARBUSSE 33110 LE BOUSCAT

L22EJ06633

Par ASSP du 7/11/2022, il a été institué une SARL dénommée : **TACO PIZZA**. Capital : 100 € divisé en 10 parts sociales de 10 euros chacune. Siège : 255, rue Sainte Catherine à Bordeaux (33000). Objet : La restauration rapide sur place et à emporter, sandwicherie, sans vente de boissons alcoolisées. Durée : 99 années Gérant : Mr Slimene FKILL, demeurant à Bègles (33130), 5, rue des Muriers. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

L22EJ06638



OMP

SELAR LAURE MONGE ET AUDREY PILLOIX  
Notaires Associés

Le 4 novembre 2022, il a été constitué une société dont la dénomination sociale est « **SCI ZAZPIAK** », société civile régie par les dispositions du Code Civil, dont le capital social est de 2000,00 euros, et dont le siège est à BORDEAUX (33000), 10 rue Frantz Despagne, aux termes des statuts sous seing privé. Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. L'objet social est la propriété, la gestion, l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers ainsi qu'éventuellement la vente de biens sociaux. Les cogérants sont, Arnaud RIMBERT dt à BORDEAUX (33000) 11 av Emile Counord, Sébastien MILLET LAFARGE DE GRANGENEUVE dt à LE BOUSCAT (33110)102 rue Raymond Lavigne, Arnaud PILLOIX dt à ARCACHON (33120) 17 allée des Fauvettes, Laurene DESCHET dt à CENON (33150)7 rue Dussaut, Charlotte VUEZ dt à MERIGNAC (33700) 36 rue des Arts, Nathalie ROUSSEL dt à LAHONCE (64100) 556 all de l'Orée du bois, Lucie JECHOUX dt 7 rue Carboneau. Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable des associés à l'exception de celles entre associés.

Pour avis et mention.

L22EJ06640

**KS CONSULTANT**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 euro  
Siège social :  
27 allée des Escarrets  
33160 Saint Médard en Jalles

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte ssp en date à Saint Médard en Jalles du 07/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : KS Consultant  
Siège social : 27 allée des Escarrets  
33160 Saint Médard en Jalles

Objet social : Le conseil pour le développement de l'activité de recyclage, gestion, traitement et valorisation énergétique des déchets

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 euro

Gérance : Monsieur Kai SCHÖPWINKEL, demeurant 27 allée des Escarrets  
33160 Saint Médard en Jalles

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis La Gérance

L22EJ06648



Carine Souquet-Roos  
AVOCAT - MEDIATEUR  
148, rue Sainte Catherine - 33000 Bordeaux  
Tél. 05 47 50 06 97 - Case 508  
www.souquet-roos-avocat.fr

**SCI AG YVRAC**

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 1, chemin de Valentin  
33370 YVRAC  
Société en cours de constitution

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société le 4 novembre 2022 présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière  
- DENOMINATION : AG YVRAC  
- SIEGE SOCIAL : 1, chemin de Valentin - 33370 YVRAC

- OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 1, chemin de Valentin - 33370 YVRAC

- DUREE : 90 années  
- CAPITAL : 1.000 euros  
- APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 euros  
- GERANCE :

Monsieur Alexandre GOURGUES, né le 29 septembre 1995 à BORDEAUX, domicilié 7 allée Hubert 33450 MONTUSSAN

- CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont cessibles à titre onéreux ou gratuit ; quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

- IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06657



Carine Souquet-Roos  
AVOCAT - MEDIATEUR  
148, rue Sainte Catherine - 33000 Bordeaux  
Tél. 05 47 50 06 97 - Case 508  
www.souquet-roos-avocat.fr

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 4 novembre 2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **AGC AUTOMOBILES REPAIR CENTER**

Siège Social : 1, chemin de Valentin  
33370 YVRAC

Capital social : 5.000 euros

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La réalisation de travaux de carrosserie et peinture de véhicules automobiles. L'entretien et la réparation de véhicules automobiles ainsi que le commerce de véhicules automobiles légers.

-La location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers.

- Prestation de services.

Durée : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Président : SAS AG INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 428.000 euros, dont le siège social est situé 18A Parc Economique du Bos Plan - 33780 BEYCHAC-ET-CAILLAU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 879 555 415, prise en la personne de son Président en exercice, Monsieur Alexandre GOURGUES.

Pour avis immatriculation au RCS de Bordeaux

L22EJ06658



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRADIGNAN du 3 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AFOLIN

Siège social : 7, allée du Vigneron,  
33170 GRADIGNAN

Objet social : Toutes prestations de services, de conseils, études, assistance et prestation diverses aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Xavier SAINT-HILAIRE-DELMAS, demeurant à GRADIGNAN (33170), 7 allée du Vigneron,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ06675

Suivant acte SSP du 04/11/2022, il a été constituée une S.A.S à capital variable dénommée «**BLOSSOM**».

Siège social : 2 bis Place Jean Jaurès - 33000 Bordeaux.

Capital social : 8.000 €.

Capital minimum : 2.000 €

Capital maximum : 20.000 €

Objet social : La détention de titres de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun. La gestion desdits titres et valeurs mobilières acquises, l'investissement pour son compte par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion, la cession des titres détenus, la gestion de son propre patrimoine.

Durée : 99 ans.

Président : Mr Matthieu LAPEYRE demeurant 49 rue Borie - 33000 Bordeaux.

Directeur Général : Mme Elsa KERVEL- LA demeurant 58 rue de Libourne - 33100 Bordeaux.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
L22EJ06707



19, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50  
33695 MERIGNAC CEDEX

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la société **KERMEL**, par acte sous-seing privé en date du 8 novembre 2022 :

- Forme : Société Civile

- Capital : 78.404.340 €

- Apports en nature : 148.092 parts sociales de la société GERVAL - société civile au capital de 7.666.946 euros - 14 rue Georges Mandel - 33110 LE BOUSCAT - 434 437 083 RCS BORDEAUX, évaluées à 78.404.347,56 €,

- Siège : 14 rue Georges Mandel - 33110 LE BOUSCAT

- Objet social : L'acquisition, la gestion et éventuellement la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus, généralement, de toutes participations dans toutes sociétés ou groupements,

- Durée : 99 ans

- Gérant : M. Jérôme TEISSEIRE, né le 2 décembre 1961 à DAKAR (Sénégal), demeurant 14 rue Georges Mandel - 33110 LE BOUSCAT,

- Cession de parts : Agrément à la majorité des associés représentant les 2/3 des parts sociales sauf pour les cessions entre associés, au profit du conjoint et des descendants en ligne directe des associés.

- RCS : BORDEAUX

Pour avis

L22EJ06779

Suivant acte SSP du 01/11/2022, il a été constituée une S.A.S dénommée «**E.C Conception**».

Siège social : 176 cours Gambetta - 33400 Talence.

Capital social : 500 €.

Objet social : L'étude, la conception, la fourniture, la vente et la pose de tous types de menuiseries d'intérieur et extérieur (notamment PVC, bois, aluminium...). Le négoce de tous types de menuiserie, de matériaux et de fournitures destinés à l'industrie du bâtiment. L'agencement et tous travaux liés à l'activité du bâtiment. L'activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire, la mise en relation entre les clients et les fabricants de menuiseries d'intérieur et d'extérieur.

Durée : 99 ans.

Président : Mr Elie CORBIAC demeurant 176 cours Gambetta - 33400 Talence.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
L22EJ06781

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 08/11/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente.  
Dénomination sociale : ANGERS BRETONNIERES

Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX,

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes du ou des terrains sis à ANGERS (49100) ZAC DES BRETONNIERES - LOT D : Démolition, aménagement et construction sur ce ou ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Capital : 1 000 € apport en numéraire  
Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilhac,

Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés ou par la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06792



Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2022, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KSBA

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la construction et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tout bien immeuble que ce soit à usage commercial, professionnel, artisanal ou d'habitation et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 76 Boulevard de la Côte d'argent, 33470 GUJAN MESTRAS

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. DELOZANNE Benoît, demeurant 15 Rue des Cassières, 33470 LE TEICH et M. JOCALLAZ Thibault, demeurant 21 ter Allée des Corsaires, 33470 GUJAN MESTRAS et M. MARET Sylvain, demeurant 35 Impasse du Broustey, 40600 BISCARROSSE et M. POURQUIER Damien, demeurant 23 Allée du Haurat, 33470 GUJAN MESTRAS

L22EJ06807



**SERVICE  
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Romain LEPLUS, notaire à MONTPON-MENESTEROL (24700), rue Foix de Candalle le 8 novembre 2022, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : **LES MONTAGNARDS BORDELAIS**, sigle «LMB». Siège social à : BORDEAUX (33800), 198 boulevard Franklin Roosevelt. Forme : société civile immobilière. Durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Apports en numéraires. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés et ce que la cession ait lieu d'un onéreux ou à titre gratuit. Gérants : M. Paul-Henry Eric Marie-Joseph MILLET-TAUNAY et Mme Astrid Marie Anne BERGUGNAT, son épouse, demeurant à TALENCE (33400) 261 route de Toulouse, pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ06809

## BART'O SAS au capital de 10.000 euros Siège social : 37 Rue Gouffrand 33300 BORDEAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 octobre 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BART'O

Forme sociale : SAS

Au capital de : 10.000 €.

Siège social : 37 Rue Gouffrand 33300 BORDEAUX

Objet : Conception et assemblage de tous cycles ; commerce de gros et au détail de tous cycles ; vente et location sous toutes ses formes d'accessoires de cycles.

Président : La société BARTEAU EXPLOITATION ayant son siège social 37 rue Gouffrand à BORDEAUX (33300).

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ25424

Par acte SSP du 31/05/2022 il a été constituée une SARL dénommée:

### JRD AUTOMOBILES

Siège social: 17d route de Iartigue 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

Capital: 1.000 €

Objet: L'achat, vente, dépôt de véhicules d'occasion et de pièces détachées, la location de véhicules utilitaires et de touristes.

Gérant: M. RIBEIRO Christopher 17d route de Iartigue 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE 22EJ25372

### MODIFICATIONS

#### TILIV

SARL au capital de 3000 €

Siège social :

64 RUE DE GAND LA CREPERIE DE LILLE 59800 Lille 793 864 174 RCS de Lille-Métropole

L'AGE du 15/07/2022 a décidé de : Transférer le siège social 32, place Gambetta 33000 Bordeaux

- Modifier l'objet qui devient : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés.

-Gérant : M. HOANG Silvain, demeurant 32, place Gambetta 33000 Bordeaux

Radiation au RCS de Lille-Métropole et réimmatriculation au RCS de Bordeaux L22EJ05123

### TECHNIPRODUCT

SAS au capital de 10 000 euros  
siège social : 26 Avenue René Caillé 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT 809 329 394 RCS SAINTES

Par décision du 30/09/2022, l'associée unique a décidé de :

1/ transférer le siège social au 53 Rue Henri Wallon 33130 BEGLES à compter du 30/09/2022.

2/ nommer en qualité de directeur général M. Joris LALANDE, demeurant 37 Impasse de la Mare 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX à compter du 30/09/2022.

3/ de modifier l'objet social qui devient : la production de pièces par injection, usinage et tout autre procédé, l'étude, la conception, la fabrication de produits mécaniques plastiques ou autre matériel ingénierie industrielle, étude technique et vente de produits finis. La Société a été constituée le 04/02/2015 pour une durée de 99 ans. Président : GPAM FINANCE, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 53 Rue Henri Wallon 33130 BEGLES, immatriculée au RCS sous le numéro 908 572 407. Dépôt légal au RCS de SAINTES et de BORDEAUX.

POUR AVIS. Le Président

L22EJ05689

ABONNEZ-VOUS !

#### SO.FI.GA

Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1 489 280 Euros  
Siège social : Domaine des Matouneyres - 33121 CARCANS  
RCS BORDEAUX 384 998 522

### TRANSFERT SIÈGE SOCIAL + NOMINATION COGÉRANTS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 octobre 2022, Madame Florence GABEUR demeurant au 14, rue de la Croix de Seguey - 33000 BORDEAUX, Madame Hortense GABEUR, demeurant au 2, place de la Victoire - 33000 BORDEAUX et Monsieur Baudouin GABEUR demeurant au 223 B, rue de Pessac - 33000 BORDEAUX ont été nommés cogérants à compter du 1er novembre 2022.

L'assemblée générale a également décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Route de Saucats - Parc d'Activité Jarry - 33610 CESTAS et ce, à compter du 1er novembre 2022

Pour avis,

L22EJ05904

**SCI DU 44 RUE ELIE GINTRAC** SCI au capital de 152,45 € Siège social : 44 rue Elie Gintrac 33000 Bordeaux 320 142 235 RCS BORDEAUX Aux termes de l'A.G. Mixte du 1<sup>er</sup> octobre 2022, il a été décidé de nommer Mme Danielle LEON demeurant 5D rue de Paris, Résidence des Orchidées - 94470 Boissy Saint Léger, en qualité de gérante et ce en remplacement de Mr Michel LEON, décédé et de Mr Gilbert LEON, démissionnaire. Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ06039

### FIDAL

Pôle Aix-Marseille

Immeuble L'Astrolabe  
79, bd de Dunkerque CS 10437  
13235 Marseille cedex 02

### TECHNI FREINS

SAS au capital de 392.700 €

Siège social :

Lotissement le Carré Lot N 4 Verdét Est  
33500 Libourne  
301 920 666 RCS Libourne

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30.09.2022, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société AUDITEX arrivé à expiration. Mention sera faite au RCS de Libourne.

L22EJ06082

### CHATEAU DE PIC SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE

Au capital de 520 000 euros  
Siège social : Domaine du Pic 33550 LE TOURNE  
309 587 236 R.C.S. BORDEAUX

### NOMINATION D'UN CO -GERANT

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 4 octobre 2022, il a été décidé de nommer :

-Monsieur Jiang FEI, né le 24 juillet 1980 à HUBEI (CHINE), de nationalité

Chinoise, demeurant 5 route du Château de Respide - 33210 TOULENNE

En qualité de co-gérant de la société, et ce à compter du 4 octobre 2022.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

L22EJ06085

### QAPA STAFFING

SAS au capital de 80 000 Euros  
Siège social : 33000 BORDEAUX  
11 Crs du 30 Juillet  
892 835 356 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'assemblée unique en date du 30/09/2022, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société ERNST & YOUNG ET AUTRES, sise 1-2 Place des Saisons, Paris La Défense 1, 92400 COURBEVOIE immatriculée sous le n° 438 476 913 RCS Nanterre.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06090

**CM SCI** au capital de 2 000,00 €. Siège social: 1 Avenue de la Grande Île 33140 VILLENAVE-D'ORNON 499 989 960 RCS Bordeaux. D'un PV d'AGE du 21/10/2022, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 21/10/2022, de 1 Avenue de la Grande Île, VILLENAVE-D'ORNON (Gironde), à 140 chemin de Corniou -29630 PLOUGASNOU. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX et de BREST.

L22EJ06107

### PRODUCTA VIGNOBLES

Société anonyme  
au capital de 1.630.912 euros  
Siège social : 13 Avenue de la Résistance - 33305 LORMONT CEDEX  
380 940 692 RCS BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 8 septembre 2022, les associés ont décidé :

- La nomination de Monsieur Cyril ROUHAUT, demeurant Les Girards - 33790 PELLEGRUE en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-François BRUERE, Administrateur démissionnaire ;

- La nomination de Monsieur Denis BARO, demeurant Château Villotte - 33420 RAUZAN, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Marc BARTHEZ, Administrateur démissionnaire ;

- La nomination de la SCA SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE ALLIANCE BOURG, dont le siège social est sis 42 Route de la Cave - 33710 PUGNAC, 782 022 842 RCS LIBOURNE, en qualité d'Administrateur, et ayant pour représentant permanent Monsieur Christophe DOUCET, demeurant 447 Rue de Cassillac - 33710 PUGNAC.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration en date du 8 septembre 2022, il a été décidé la nomination de Monsieur Denis BARO, demeurant Château Villotte - 33420 RAUZAN, en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jean-François BRUERE, Président du Conseil d'Administration démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

Le Président du Conseil d'Administration

L22EJ06112

Centre d'Affaires Erdian  
10, allée Véga  
64000 ANGLET  
jc@juris-consultant.fr  
Tél : 05 55 43 95 28  
Fax : 05 55 43 81 60**EMBALLAGE SERVICE**Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : SAINT LOUBES (33450) -  
Chemin Barateau - ZI de la Lande  
350 224 192 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2021, l'associée unique a décidé le non-renouvellement du mandat de la société BAB AUDIT en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et du mandat de Monsieur Christian DEVEZE, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L22EJ06114

M<sup>me</sup> Patricia ETIENNE  
SELARL d'avocat  
Au capital de 50 000 €  
25 allées Paulmy, Malhera  
64100 Bayonne  
RCS Bayonne 479 450 744**BORA BORA'S**Société en Nom Collectif  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 09 rue Pablo Picasso  
33650 SAINT MEDARD D'EYRANS  
RCS BORDEAUX 832 864 160

Aux termes des décisions d'une assemblée générale extraordinaire en date et à effet du 28 octobre 2022, le siège social a été transféré à CABANAC ET VILLAGRAINS (33650), Domaine les Bruyères 5 Lieu Dit Peyot.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.  
L22EJ06131Stéphane D'OLIVEIRA  
159 Avenue de la Marne  
33700 Mérignac  
Tel : 05 56 52 64 34**DESARNAUD**Société par Actions Simplifiée  
au capital de 38 113,00 Euros  
Siège social : RUE GEORGES LITALIEN  
BP 32  
33270 FLOIRAC  
R.C.S : BORDEAUX 464 202 498

Avis de non renouvellement des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 2 novembre 2022 a décidé de modifier les mentions concernant les commissaires aux comptes.

Ces mandats ont pris fin et n'ont lieu à aucun renouvellement.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le Président

L22EJ06135

**WIDOWIN CROSS  
ASSETS SOLUTIONS**SARL au capital de 7 698,67 €  
Siège social : 12 Cours de l'Intendance,  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°440 441 327L'AGE du 02/11/2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement WIDOWIN CROSS ASSETS SOLUTIONS qui devient à compter du 02/11/2022 : **WIDOWIN CROSS ASSET SOLUTIONS**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06154

**SCI 4 J**SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 304,90 €  
SIEGE SOCIAL : 18, RUE PAGUEMAOU  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
413 182 346 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2022 a décidé de transférer le siège social du 18, rue de Paguemaou 33140 VILLENAVE D'ORNON au 51, Avenue des Bons Enfants 33370 TRESSSES et ce, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

L22EJ06155

**INEO RESEAU  
NOUVELLE AQUITAINE**SNC au capital de 10.000 euros  
Siège social : 11, rue Pierre Paul RIQUET  
- 33610 CANEJAN  
899 889 059 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGO en date du 21/10/22, il a été décidé de nommer en qualité de CAC titulaire, la société ERNST &amp; YOUNG Audit, domiciliée 1-2 place des Saisons - 92400 Courbevoie, 344 366 315 RCS NANTERRE.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L22EJ06160

**ADEXSA  
CABINET DENOIS**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
47200 BEAUPUY  
www.adexsa.info**X-CLOUD**Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10 000 €  
Siège social : 22 Allées Jean Jaurès  
33210 LANGON  
794 519 587 RCS BORDEAUXAux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 22 Allées Jean Jaurès - 33 210 LANGON au 2 Bodart-Sud - Domaine de Mondon - 33 410 LAROQUE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L22EJ06162

**JP 2 M**Société civile immobilière  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : 60 Rue Delalande  
33500 Libourne  
388334757 RCS Libourne

Suivant décision collective des associés en date du 24 Octobre 2022, il résulte que :

-Jean-Pierre MOSCARDINI, 60 Rue Delalande 33500 Libourne, a été nommé co-gérant à compter du 24 Octobre 2022

Pour avis,

L22EJ06168

**TEK UP**Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
24 Bis rue Aliénor d'Aquitaine  
33600 PESSAC  
823 472 402 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 2 novembre 2022, l'associé unique a décidé :

1- de remplacer à compter du 02/11/2022 la dénomination sociale «TEK UP» par « **2I CONSULTING** » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

2- d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- la recherche de solutions en matière de gestion patrimoniale et financière tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales,

- le conseil en investissements financiers,

- le conseil juridique et la rédaction d'actes dans l'exercice de l'activité principale,

- le courtage en produits financiers, en prêts immobiliers, et en assurances et d'une façon générale toute activité d'intermédiation financière et en matière d'assurances,

- la gestion des sinistres assurés, le cas échéant,

- la transaction sur immeubles et fonds de commerce et d'une manière générale toutes activités foncières et immobilières,

- toutes activités d'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement, courtage en opération de banque et/ou en service de paiement, mandataire non exclusif en restructuration de dettes ; toutes prestations de service se rapportant à ces activités,

- le démarchage bancaire et financier, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

3. a pris acte de la démission de Monsieur Grégory LACROIX de ses fonctions de gérant à compter du 02/11/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement

Pour avis

La Gérance

L22EJ06188

**MINDMETRIC**Société par actions simplifiée  
au capital de 6 000 euros  
Siège social :  
222 impasse du vieux château  
33550 TABANAC  
820 502 276 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06189

**HAAPII SERVICES**SAS au capital de 5000 €  
Siège social :  
3 rue du Golf Parc Innois 33700 Mérignac  
824 380 083 RCS de BordeauxLe 26/09/2022, le président a nommé directeur général Mme BIBARD Sandrine, demeurant 11 rue Léo Lagrange 33140 Cadaujac Mention au RCS de Bordeaux  
L22EJ06202**SOCIETE CIVILE  
IMMOBILIERE  
CONDILLAC**Société civile  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : 3 Place Foch, Résidence Foch  
85100 LES SABLES D'OLONNE  
348 328 857 RCS LA ROCHE-SUR-YON**AVIS DE TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL ET  
DE CHANGEMENT DE  
GERANT**

Aux termes d'une décision du 28 octobre 2022, l'associé unique de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CONDILLAC a transféré le siège social du 3 place Foch, Résidence Foch, 85100 LES SABLES D'OLONNE, au 10 rue Boudet 33000 BORDEAUX. En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le n° 348 328 857 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX. L'article 4 « Siège social » a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision du 28 octobre 2022, l'associé unique a nommé aux fonctions de cogérants à compter de cette même date et pour une durée illimitée :

-Monsieur Philippe SOULAS, demeurant 10 rue Boudet 33000 BORDEAUX,

-Monsieur Paul SOULAS, demeurant 30 avenue Carnot 75017 PARIS,

-Madame Elisabeth SOULAS épouse DOZINEL, demeurant 9 rue du Domaine, Chassy, 58270 VILLE LANGY

en remplacement de la société SCI BERNARD SOULAS, dont le siège social est situé 3 place Maréchal Foch, Résidence FOCH 85100 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le n°385 342 373, démissionnaire. Le nom de l'ancien gérant a été retiré des statuts.

Il est rappelé les mentions suivantes :  
apports en numéraire 1 524,49 €, objet social : acquisition de lots dans un immeuble situé 31-33 rue Condillac à Bordeaux et administration et exploitation par bail de ces lots, durée : 99 ans, associé unique société SCI BERNARD SOULAS, 3 Place Foch, Résidence Foch, 85100 LES SABLES D'OLONNE ; 385 342 373 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L22EJ06203

**MALENA**SCI au capital de 10 000,00 €  
Siège social : 43 route DE CAMPARIAN  
33870 VAYRES  
520 971 656 RCS LIBOURNE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20/10/2022, il résulte que :

-Le siège social a été transféré, à compter du 20/10/2022, du 43 route de Camparian - 33870 VAYRES, au 9 route de Gaubert - 33450 ST SULPICE ET CAMEY-RAC.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux.

Pour avis,

le représentant légal.

L22EJ06218



## OFFICE FONCIER SOLIDAIRE PROCIVIS EN NOUVELLE AQUITAINE

SCIC ANONYME A CAPITAL VARIABLE  
21, quai Lawton 33300 BORDEAUX  
RCS Bordeaux 900 863 937

### MODIFICATION DU REPRESENTANT PERMANENT D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration réuni le 27 octobre 2022 a pris acte de la désignation de M. Jean-François MOSER, né le 27/08/1962 à Nice, en qualité de représentant permanent de la société IMMO-BILLIERE SUD ATLANTIQUE dans l'OFS PNA, en remplacement de M. Frédéric DUPONT.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration  
L22EJ06219

## S.A.R.L ORTHOPEDIE GRENIE LAPEYRE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 euros  
Siège Social : 103 boulevard Georges Pompidou 33 000 Bordeaux  
RCS BORDEAUX B 408 400 950

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 novembre 2022, il a été pris acte de transformer la société ORTHOPEDIE GRENIE LAPEYRE, SARL au capital de 7622,45 €, dont le siège social est 103 boulevard Georges Pompidou 33 000 Bordeaux, immatriculée au RCS BORDEAUX 408 400 950 en SAS sans la création d'une nouvelle personne morale, à compter du 2 novembre 2022. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Président : Monsieur Régis LAPEYRE demeurant 18 lotissement Les Saules 33 360 Quinsac, pour une durée indéterminée.

Directeur Général : Madame GELIN épouse LAPEYRE Laurence demeurant 18 lotissement Les Saules 33 360 Quinsac pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06238



## PIMENT BLANC

Société par actions simplifiée  
au capital de 500 €  
Siège social : 25 Avenue Gallieni,  
33500 LIBOURNE  
813 631 363 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 01.11.2022, l'AU a décidé de transférer le siège social à LIBOURNE du 25 Av Gallieni au 61 Bvd de Quinault à compter du 01.11.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

La Présidente

L22EJ06254

## SCEA M&C QUANCARD

SCEA au capital de 3.048,98 euros  
Siège social :  
La Mouline, 4 rue du Carbouney  
33560 CARBON BLANC  
398 199 075 R.C.S BORDEAUX

Par décisions du 29/07/2022, les associés de la société :

- prennent acte du décès de Mme Claudine QUANCARD et de la fin automatique de son mandat de Gérante de la société à compter de son décès

- prennent acte de la démission de Mme Christiane QUANCARD de ses fonctions de Gérante de la société avec effet à compter de ce jour

- décident de nommer en qualité de Gérant de la société, à compter de ce jour, Mr Pierre Jean LARRAQUE demeurant 2 rue du 4 septembre, 33780 SOULAC

- décident de nommer en qualité de Gérant de la société, à compter de ce jour, Mr Dominique BLOCK demeurant 18 rue Elisée Reclus, 33000 BORDEAUX

Pour avis.

L22EJ06279

Le capital social est fixé à la somme de : SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750.000,00 EUR) . Il est divisé en 7500 parts, de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 7500 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Madame Claudine BOUCHARD à concurrence de 4 689 parts en pleine propriété numérotées de 2812 à 7500 et 2811 parts en usufruit, numérotées de 1 à 2 811.

Madame Isabelle BOUCHARD à concurrence de 937 parts en nue-propriété, numérotées de 1 à 937.

Madame Corine BOUCHARD à concurrence de 937 parts en nue-propriété, numérotées de 938 à 1874.

Monsieur Didier BOUCHARD à concurrence de 937 parts en nue-propriété, numérotées de 1875 à 2811.

Pour avis et mention, le notaire.

L22EJ06287



31 avenue Jules Bastiat  
BP 133, 40103 Dax Cedex

## SASU PILIMMO

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.000 Euros pour être porté à 111.656 Euros  
Siège social : 73 allée du Parc des Cèdres FARGUES SAINT HILAIRE (33370)  
918 051 509 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01.10.2022, il résulte que :

- le capital social qui s'élevait à MILLE € divisé en MILLE actions de 1 € chacune de valeur nominale a été augmenté de CENT DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX (110 656) € pour être porté à CENT ONZE MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX (111 656) € divisé en CENT ONZE MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX (111 656) actions de 1 € chacune de valeur nominale par voie d'apports en nature de droits sociaux.

Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX .

Pour avis

L22EJ06291



## AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 septembre 2022 les associés de la société dénommée S.C.I. « JAUCOURT-PICUS » Société civile au capital de 487.836,86 euros, dont le siège est à MERIGNAC, 40 avenue Jean Macé, identifiée au SIREN sous le numéro 351 592 647 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, ont décidé de transférer le siège social au 16 allée du Parc du Consul 33200 BORDEAUX.

Pour avis.

Le notaire.

L22EJ06283



## AVIS DE MODIFICATIONS

SCI DRONMAN, au capital de 750 000 euros, dont le siège social est à BORDEAUX (33000) 260 Rue Mandron, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 534 824 578.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2022, avec effet à la même date, les associés ont décidé :

- La transmission des parts de Monsieur Gaston BOUCHARD suite à son décès à ses héritiers à savoir :

Madame Claudine BOUCHARD, à concurrence d'un quart en pleine propriété et ¾ en usufruit.

Madame Isabelle BOUCHARD à concurrence de ¼ en nue-propriété.

Madame Corine BOUCHARD à concurrence de ¼ en nue-propriété.

Monsieur Didier BOUCHARD à concurrence de ¼ en nue-propriété.

Par suite il a été constatée la modification des statuts suivante :

Nouvelle mention article CAPITAL :

Ancienne dénomination :

## CHATEAU LATOUR-SEGUR SUITES & SPA

Nouvelle dénomination : **DQUARTET S.A.R.L.** au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 1 Lieu dit Latour 33570 LUSSAC  
R.C.S : 495 352 650 LIBOURNE

L'Associé Unique a décidé :

- De modifier la dénomination sociale à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2022, la dénomination « CHATEAU LATOUR SEGUR SUITES & SPA » devenant « DQUARTET ».

- De modifier l'objet social à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2022 par l'adjonction des activités de :

• Location de logement de courte durée,

• Conseil en création, gestion d'écoles internationales Montessori ou autres pédagogies

• La conception, la promotion et l'organisation d'événements destinés aux professionnels et aux particuliers;

L'article 2, « Objet » et 3, « Dénomination sociale » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

L22EJ06335

CHARLOTTE SCI au capital de 457,35€ Siège social : 4 rue Alexandre Fleming, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS 398 882 068 RCS de BORDEAUX Le 20/10/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 66 avenue de comte maison 3, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ06337

LES MENHIRS SCI au capital de 500€ Siège social : 4 rue alexandre fleming, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS 440 605 996 RCS de BORDEAUX Le 20/10/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 66 avenue de comte, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ06338

## AIDOLOGIE

SAS au capital de 8 000 €  
Siège social : 419, route du Médoc, 33520 Bruges  
479 693 053 RCS Bordeaux

Des décisions de l'Associé unique en date du 31 octobre 2022, il résulte que Monsieur Laurent Guillot, demeurant 12, rue Jean Jaurès, 92813 Puteaux Cedex, a été nommé en qualité de nouveau Président à compter de la même date, aux lieux et place de Monsieur Guillaume Marie.

Inscription modificative sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour Avis,

L22EJ06344

## L'ABRI FAMILIAL

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM à forme anonyme  
21 Quai Lawton - 33300 BORDEAUX  
456 203 546 R.C.S. Bordeaux

## DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration du 27 octobre 2022 a pris acte de la démission de M. François-Xavier LEURET de son mandat d'administrateur de L'ABRI FAMILIAL au sein du Collège des autres personnes associées au projet de la SCIC. Il n'est pas pourvu à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration

L22EJ06394



**VERMONT  
AUTOMOBILES**

SAS au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 10 Chemin de la Bergerie  
33360 LATRESNE  
894 076 017 RCS BORDEAUX

**AUGMENTATION DU  
CAPITAL**

Le 24.10.2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 40 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société pour le porter à 50 000 euros.

Pour avis. L22EJ06402



Group CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**DUFFOUR FONCIER AMENAGEMENTS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 3 allée de Guyenne  
33260 LA TESTE DE BUCH  
793 571 167 RCS BORDEAUX

**AVIS DE  
MODIFICATIONS**

L'AGE du 10/10/2022 a décidé de remplacer la dénomination sociale «DUFFOUR FONCIER AMENAGEMENTS» par «DUFFOUR FONCIER» et de transférer le siège social du 3 allée de Guyenne - 33260 LA TESTE DE BUCH au 59 avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH ; le tout à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L22EJ06408

**SCI CASTILLO & CO**

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 119 bis rue Garibaldi  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES  
823 943 022 RCS CRETEIL

Aux termes du PV de l'AGE du 10/06/22, il résulte que, le siège social a été transféré du 119 bis rue Garibaldi 94100 ST MAUR DES FOSSES au 38 rue Chante Cigale 33470 GUJAN MESTRAS à compter du 10/06/22. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 823 943 022 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

SCI constitué pour une durée de 99 ans ayant pour objet l'acquisition, l'administration par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06417

**VERMONT SERVICES**

SARL au capital de 200 000 Euros  
Siège social : 10 Chemin de la Bergerie  
33360 LATRESNE  
832 264 758 RCS BORDEAUX

**AUGMENTATION DU  
CAPITAL**

Le 24.10.2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 200 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société pour le porter à 400 000 euros.

Pour avis. L22EJ06426

**CEZAME ATLANTIQUE, SASU** au capital de 10000€. Siège: 185 Cours Balguerrie Stutzenberg 33300 BORDEAUX 838 303 055 RCS BORDEAUX Le 19/07/2022 et à compter du 19/07/2022, l'Associé Unique a transféré le siège au 67 allée Serr 33100 BORDEAUX, nommé Président Matthieu DELAVALLADE, 13 rue du Docteur Villemain 78150 Le Chesnay, en remplacement de Floriane GELIE, et nommé Directeur Général Marie -Paul LEMONNIER, 22 rue Paul Gimont 92500 Rueil-Malmaison en remplacement de Matthieu DELAVALLADE

L22EJ06431

**Cabinet François ROMAIN**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
Tél. 05 56 33 34 35

**TRANSFERT DU SIÈGE  
SOCIAL**

Par décision du 24.10.2022, les associés de la société « **MACAMAJE** », Société Civile au capital de 1.200,00 euros, (829 040 468 R.C.S. BORDEAUX), ont décidé de transférer le siège social de MERIGNAC (33700), 355 Avenue de Verdun à BORDEAUX (33200), 10 rue Jacques Lemarchand

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis. L22EJ06438

**LA FONTAINE DU  
TRAIT**

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000,00 €  
Siège social : 22 rue de Loupiac  
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE  
853 123 792 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022, il résulte que :

-Le siège social a été transféré, à compter du 01/09/2022, de 22 rue de Loupiac, MARTIGNAS-SUR-JALLE (Gironde), à LISTRAC-MEDOC (Gironde) - 42 Route de Libardac.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,  
le représentant légal. L22EJ06480

**SCI DE LA MINE**

SCI au capital de 152,45 €  
Siège social : 69 boulevard de la Plage  
33970 LEGE CAP FERRET  
407 998 640 RCS BORDEAUX

Le 15/09/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 69 boulevard de la Plage 33970 LEGE CAP FERRET au 26 rue Millière 33000 BORDEAUX à compter du 15/09/2022 et de modifier les statuts.

L22EJ06487



DUPHIL-PRUVOST  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS**  
127, Rue de la Croix de Seguey,  
33000 BORDEAUX  
www.duphil-pruvost-avocats.com

**CAY VIET 3**

Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 1 000 €  
Siège social : 139 Boulevard George V  
33400 TALENCE  
RCS de BORDEAUX : 881 660 252

**CHANGEMENT DE  
GÉRANT**

Aux termes d'un acte constatant l'adoption des décisions prises à l'unanimité des associés en date du 3 novembre 2022, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Duc Duy PHAM de ses fonctions de Gérant à compter de ce jour, il a été décidé de nommer Madame PHO Ngan-Ha, épouse NGUYEN, née le 16 février 1985 à HA NOI (Vietnam), de nationalité vietnamienne, demeurant, 56 Rue des Boutons d'Or, 33370 YVRAC, en qualité de Gérante de la Société CAY VIET 3 (RCS de BORDEAUX 881 660 252), à compter du même jour et pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06499

**SOCIETE EN NOM  
COLLECTIF ROUYER  
ET ASSOCIES**

RCS DE BORDEAUX - SIREN : 415365691  
Capital de 47 823,26 €  
Siège : SOULAC-SUR-MER (33780)  
103 RUE DE LA PLAGE

**CHANGEMENT DE  
SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'un assemblée générale extraordinaire en date du 07/11/2022, les associés de la société ROUYER ET ASSOCIES ont décidé de changer de siège social :

Ancien siège : SOULAC-SUR-MER (33780), 103 rue de la Plage.

Nouveau siège : ORTHEZ (64300), 2326 route de Dax.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt sera fait au RCS de BORDEAUX.  
L22EJ06506

**AEROPORT DE  
BORDEAUX  
MERIGNAC**

Société Anonyme à Directoire et Conseil  
de Surveillance  
Au capital de 148 000 euros  
Cidex 40 - 33700 Mérignac  
487 607 202 RCS Bordeaux

En date du 20 octobre 2022, le Conseil de surveillance a pris acte de la nomination de Madame Auréliane LABOURDETTE, représentante APE, nommée par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et économique en date du 19 octobre 2022, en remplacement de Monsieur Emmanuel BOSSIERE.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis. L22EJ06524



FIDUCIAIRE EXPERTS  
CONSEIL EN ENTREPRISE - EXPERTISE COMPTABLE

**TRANSFERT DE SIÈGE  
SOCIAL**

Dénomination : **RESIDENTIAL GROUP.**

Forme : SAS.

Capital social : 1460000 euros.

Siège social : 29 Rue LAFAURIE MONBAPON, 33000 BORDEAUX.

494819691 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts sera modifié

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06526



Dénomination :

**RESIDENTIAL  
GESTION.**

Forme : SAS.

Capital social : 5000 euros.  
Siège social : 29 Rue LAFAURIE MONBAPON, 33000 BORDEAUX.  
879868735 RCS de Bordeaux.

**TRANSFERT DE SIÈGE  
SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06534



BDA - Société d'Avocats  
1, allée de Chartres  
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 07.11.2022 de la société **CONNANGLES INVESTISSEMENTS, SAS** à associé unique au capital de 3 145 658 € dont le siège social est situé 55 avenue de la Chapelle Forestière, 315 PYLA-SUR-MER et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°882 996 671, l'associé unique décide de transférer le siège social de la société, 18 rue Michel Rodange, L-2430 LUXEMBOURG, Grand-Duché de Luxembourg, à compter de la date de l'acte notarié approuvant le transfert établi devant un notaire luxembourgeois.

La société sera radiée du RCS après son immatriculation au Luxembourg.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Présidence L22EJ06536





**BDA - Société d'Avocats**  
1, allée de Chartres  
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 07.11.2022 de la société **CHALES & CO**, SAS à associé unique au capital de 50 000 € dont le siège social est situé 55 avenue de la Chapelle Forestière, 33115 PYLA-SUR-MER et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°524 776 176, l'associé unique décide de transférer le siège social de la société, 18 rue Michel Rodange, L-2430 LUXEMBOURG, Grand-Duché de Luxembourg, à compter de la date de l'acte notarié approuvant le transfert établi devant un notaire luxembourgeois.

La société sera radiée du RCS après son immatriculation au Luxembourg.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Présidence  
L22EJ06538

## AQUIDEP

SARL au capital de 60 000,00 €  
Siège social : ZA Camparian Nord  
33870 VAYRES  
500 620 356 RCS LIBOURNE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022 :

L'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de soixante mille (60 000) euros.

Il est divisé en mille deux-cents (1 200) parts sociales de cinquante (50) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cent vingt mille (120 000) euros.

Il est divisé en deux mille quatre-cents (2 400) parts sociales de cinquante (50,00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis, la gérance  
L22EJ06544

**NEW RASEC**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 050 000 euros  
Siège social : 29 rue Lafaurie Monbadon -  
33000 BORDEAUX  
883 658 742 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision unanime en date du 26 juillet 2022, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée **NEW RASEC** a décidé de transférer le siège social du 29 rue Lafaurie Monbadon - 33000 BORDEAUX au 182 allée des Lilas, ZA LAROCHE - 33140 CADAUJAC à compter du 1er août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
Le Président

L22EJ06567

## ICC BORDEAUX

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 6, Avenue Thiers  
33 100 BORDEAUX  
844 273 367 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2022, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur Hugo CARIAT demeurant 5 Ter Chemin du supplice 31320 Vieille Toulouse en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis  
L22EJ06570

## EARL DES VIGNOBLES FURT

Siège social : Château La Grave Bertin  
10 Chemin de La Grave - 33450 ST SUL-  
PICE ET CAMEYRAC  
Capital : 54 750 €  
RCS BORDEAUX n° 429.159.288

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31/10/2022 a pris acte de la démission de M. Yannick FURT de ses fonctions de cogérant à compter du 31/10/2022.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La gérance  
L22EJ06574



Le 6.10.22, l'associé unique de la société **AMD**, SARL au capital de 19 635,44 euros, dont le siège social est situé Route d'Auros - « Les Goulermes » - 33430 BAZAS, 349 300 079 RCS BORDEAUX, a décidé :

1. de modifier la dénomination sociale à compter de ce jour et en conséquence l'article 3 des statuts. La dénomination sociale de la société est désormais **AIR - MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT**;

2. de modifier l'objet social à compter de ce jour et en conséquence l'article 2 des statuts.

L'objet de la société est désormais :

- Prestations de conseils, formations, recrutements, audits et médiations relatives à l'exploitation d'aéronefs et de tous équipements intervenant directement ou indirectement dans l'exploitation d'aéronefs.

- Prestations de conseils, formations, recrutements, audits et médiations relatives aux opérations aériennes et de tous process intervenant directement ou indirectement dans des opérations aériennes.

- Location ou sous-location de véhicules, ou aéronefs et équipements intervenant dans des opérations aériennes que la société pourrait posséder ou louer à des tiers.

- Vente de véhicules, aéronefs et équipements que la société pourrait posséder ou que des tiers confieraient à la société avec mandat de vente.

- Prise, acquisition, exploitation, développement ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Exploitation de véhicules, d'aéronefs et équipements intervenant dans des opérations aériennes.

- Prestations de services d'informations et de prospection commerciales concernant ces activités.

- Exploitation d'une centrale photovoltaïque au lieu du siège social de la société.

- Création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

- Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Pour avis  
L22EJ06575



Société d'Expertise Comptable  
Bordeaux

**LA BERGERIE VITICOLE**  
SARL au capital de 2 000 €  
Siège social : 5 rue de l'Etoile - 33340 ST  
YZANS DE MEDOC  
508 885 514 RCS BORDEAUX

Les associés ont, le 5-08-2022, pris acte de la démission de M. Mouhsine LAAMOURI de ses fonctions de gérant à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement, M. Youssef LAAMOURI demeurant l'unique gérant.

L22EJ06578

## ALLIAGE CARE

SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 33700 MERIGNAC  
1 av Neil Armstrong Bat A  
803 677 830 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AG et des décisions du Président en date du 28/10/2022, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social pour le porter à 12 630 €,

- de nommer en qualité de directeur général DAMREMURS, SAS au capital de 22 200 €, 10 rue de la Concorde 92600 ASNIERES SUR SEINE immatriculée sous le n° 501 444 517 RCS Nanterre ;

- de transférer le siège social au 22 rue Pasteur 33110 LE BOUSCAT.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06586

## INTERNATIONAL CONSORTIUM FOR BIOSECURITY FRANCE

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5.000,00 euros  
Siège social : 1, Avenue Neil Armstrong -  
Bât C - Clément Ader - CS 10076 - 33700  
Mérignac  
901 378 620 R.C.S Bordeaux

Suivant PV du 03 et 04/11/2022, les associés ont constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 155 euros décidée lors de la décision du 19/10/2022. Le capital est ainsi porté à 5.155 €.

L22EJ06591



8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

Aux termes d'une décision du 31.10.2022, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée **ENZO & EMILIE** au capital de 4 000 € sise Centre Commercial du Barry - Rue du Barry Nord - 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE, inscrite au RCS LIBOURNE sous le n° 799 387 642, a pris acte de la démission du gérant, Alain DILOY au 31.10.2022 et a nommé en qualité de gérant à compter du 1.11.2022, Emilie DELAUNAY épouse VIGIER demeurant 36 Avenue d'Aquitaine 24700 MOULIN NEUF

Pour avis

La Gérance  
L22EJ06603



Dénomination :

## RESIDENTIAL M.D.B..

Forme : SAS.  
Capital social : 200000 euros.  
Siège social : 29 Rue LAFAURIE  
MONBADON, 33000 BORDEAUX.  
811733187 RCS de Bordeaux.

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts a été modifié

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06627

## AVIS DE MODIFICATION

### SCI LILAS

SCI LILAS société civile immobilière au capital de 222.500,00 €, dont le siège est à BOUGIVAL (78380), 7 rue Jomard, RCS de VERSAILLES n° 892 354 218.

Aux termes d'une AGE en date du 01 octobre 2022, les associés ont décidé de :

1°) transférer le siège social à compter de cette décision qui était à BOUGIVAL (78380), 7 rue Jomard à l'adresse suivante SADIRAC (33670), 20 chemin du Merle.

L'article quatre (04) des statuts a été modifié, en conséquence.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et

la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers.

Durée : jusqu'au 24/12/2119.

Gérant : Madame Aurélie JOUBERT épouse GUERIDON demeurant à SADIRAC, 20 chemin du Merle.

Société radiée du RCS de VERSAILLES et réimmatriculée au RCS de BORDEAUX.

2°) mettre à jour des statuts sur l'identité des associés de la SCI LILAS suite à la donation reçue par Me REITH-COUSTENOBLE notaire à ANGOULEME, le 21 juin 2019 (prise d'effet à la date de la donation) : Mme Jeannine LARTOUX a donné en pleine propriété l'ensemble de ses parts sociales à M. Lambert VEZANT et Mme Aurélie JOUBERT épouse GUERIDON.

Suite à cette donation, l'article 2 du titre II a été modifié.

Le gérant reste le même : Mme Aurélie JOUBERT épouse GUERIDON.

Pour avis et mention.  
L22EJ06651

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

**HEDEAZ**

SCI au capital de 100€  
Siège social : 3 RUE DE LA MOULINE,  
33560 CARBON-BLANC  
878 208 909 RCS de BORDEAUX.

L'AGE du 04/11/2022 a décidé de :

- transférer le siège social au : 13 RUE  
DU MARQUISAT, 33560 SAINTE-EULALIE.

- nommer gérant, Mme MELANIE DAG  
13 RUE DU MARQUISAT, 33560 SAINTE-  
EULALIE en remplacement de M. DOGAN  
DAG.

Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06652

**ID CUISINE PRO**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 42, allée de Coeuilles  
33360 CARIGNAN-DE-BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 891 010 910

Par décisions en date du 26/10/2022,  
en application des statuts, le Président  
de la Société a nommé en qualité de Di-  
recteur Général Monsieur Bruno, Chris-  
tophe LABADIE, né le 4 avril 1969 à LES  
SABLES D'OLONNE (85), de nationalité  
Française, demeurant 1, place Perrineau  
à GAURIAC (33710), à compter du même  
jour et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX

Pour avis, la Présidence.

L22EJ06654



DELFOX-PREDICTIVE TECHNOLOGIES  
SAS au capital de 115885,60€  
Siège social : Domaine Pelus Plaza, 16  
avenue Pythagore, Bât 2 Hall D  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 835 263 617

Par AGE en date du 27/10/2022 et dé-  
cision du Président en date du 4/11/2022,  
il a été décidé de :

- supprimer la variabilité du capital so-  
cial,  
- augmenter le capital social de  
14474,50€ par apports en numéraires en  
le portant de 115885,60€ à 130360,10€.

Les articles 6.3 et 7 des statuts ont été  
modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ06672

**LS SOCIAL**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 11 000 euros  
Siège social : 27 avenue de l'Île de France  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
903 752 814 RCS BORDEAUX

**AVIS DE  
MODIFICATIONS**

Aux termes d'une décision en date du  
26 octobre 2022, l'associée unique a dé-  
cidé :

- d'augmenter le capital social en nu-  
méraire pour le porter de 11.000 euros à  
15.000 euros avec effet au 26/10/2022, la  
société devenant une SARL à plusieurs  
associés,

- de nommer en qualité de cogérant  
pour une durée illimitée avec effet ré-  
troactif à compter du 01/10/2022 : Mon-  
sieur Sylvain LAGRANGE, demeurant  
12 B Route des Coureaux 33240 SAINT  
LAURENT D'ARCE.

Les articles 6, 7 et 13 des statuts ont  
été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Bor-  
deaux.

Pour avis, la gérance.

L22EJ06680

**SCI LE CABANON**

SCI au capital de 1000 € Siège social :  
Sainte Marie 87400 SAINT-MARTIN-TER-  
RESSUS RCS LIMOGES 525072641 Par  
décision de l'Assemblée Générale Ex-  
traordinaire du 08/11/2022, il a été décidé  
de transférer le siège social au 2 bis rue  
de la Chapelle 33420 RAUZAN. Durée :  
99 ans ans. Objet : La propriété, l'admi-  
nistration et l'exploitation par bail, loca-  
tion ou autrement d'un bien immobilier.  
Radiation au RCS de LIMOGES et immat-  
riculation au RCS de LIBOURNE.

L22EJ06681



PROMOGESTIM  
SAS au capital de 50 000 €  
Siège social : 34 rue du Château Thierry,  
33700 MERIGNAC  
819 826 173 RCS BORDEAUX

Les associés ont, le 30-06-2022, pris  
acte de l'expiration du mandat des Com-  
missaires aux comptes titulaire et sup-  
pléant et décidé de ne pas les renouveler  
ou les remplacer.

L22EJ06688

**AVIS DE  
MODIFICATION DE  
CAPITAL SOCIAL**

Société civile immobilière  
SCI BMCT RCS BORDEAUX 508 634 342  
Sise à SAINTE EULALIE (33560)  
155 Avenue Gustave Eiffel

Le capital social de la société SCI  
BMCT a été modifié de la façon suivante :

Monsieur Jean-Claude TOMAS, est  
décédé à BORDEAUX (33000), le 6 mars  
2021, laissant pour lui succéder, ainsi  
qu'il résulte de l'acte de notoriété reçu par  
Maître FAVEREAU, notaire à THIVIERS, le  
22 juin 2021 :

Madame Michèle Marie Claire DUPUY,  
son conjoint survivant,

Et Madame Emmanuelle Céline TO-  
MAS, sa fille.

Suivant assemblée générale extraor-  
dinaire en date du 19 octobre 2022, les  
associés ont donné leur agrément pour  
que Madame Michèle DUPUY et Madame  
Emmanuelle TOMAS soient associées.

**ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de  
CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)  
Il est divisé en 5000 parts de DIX EUROS  
(10,00 €) chacune, numérotées de 1 à  
5000.

Les parts composant le capital initial  
sont souscrites de la manière suivante :

- Les 2500 parts, numéros 1 à 2 500  
par :

Monsieur Gérard MAILLE et Madame  
GAZAILLE, son épouse

Ci 2 500

- Les 2 500 parts, numéros 2 501 à 5  
000 par Madame DUPUY et Madame TO-  
MAS à titre indivis

Ci 2 500

Total égal au nombre de parts compo-  
sant le capital initial : ci 5 000

Les parts sociales ne peuvent pas être  
représentées par des titres négociables.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ06711

**SCI BI-ANAYEN**

Société civile immobilière  
Siège à BORDEAUX, 6 rue Belfort Rési-  
dence Square Pey Berland Apt 521  
Capital 300.000 Euros  
Immatriculée n°789 612 397  
RCS de BORDEAUX

**MODIFICATION**

Aux termes de la cession de parts du  
7 novembre 2022, reçue par Maître Cé-  
cile YAIGRE-BOYÉ notaire membre de la  
société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES»,  
sarl dont le siège est à BORDEAUX 14 rue  
de Grassi, tous les associés présents ou  
représentés ont décidé, à l'unanimité de  
nommer à compter du jour de la cession,  
pour une durée illimitée, comme nouveau  
co-gérant, Monsieur Philippe PUEL. En  
conséquence l'article «Nomination Gé-  
rant» a été modifié ainsi qu'il suit :

La société est gérée par :

Monsieur Philippe Yves COURTOIS,  
demeurant à BORDEAUX (33000) 6 rue de  
Belfort, Résidence Square Pey Berland,  
appt 521

Et Monsieur Philippe PUEL, demeurant  
à PARIS 7<sup>ème</sup> (75007) 19 passage Jean  
Nicot

Pour avis

Le notaire

L22EJ06714



TAX TEAM ET CONSEILS  
Société d'Avocats  
61 rue du Pr.Lannelongue  
BP 10062  
33028 Bordeaux Cedex

**HOLDING SME**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : Lot 5 Parc Economique  
Paysagé du Bos Plan  
33750 BEYCHAC ET CAILLAU  
RCS BORDEAUX 792 061 517

Aux termes des décisions de l'associé  
unique du 7 novembre 2022 de la Société  
HOLDING SME, il a été décidé la transfor-  
mation de la Société en Société par ac-  
tions simplifiée à compter du 7 novembre  
2022. En conséquence, cette transfor-  
mation entraîne la publication des mentions  
suivantes :

FORME

Ancienne mention : Société à respon-  
sabilité limitée à associé unique

Nouvelle mention : Société par actions  
simplifiée à associé unique

ADMINISTRATION

Anciennes mentions : Gérant : Mon-  
sieur Mehmet ERUSTA, demeurant 54  
Gilbert - 31 MONTGAZIN

Nouvelles mentions : Président : Mon-  
sieur Mehmet ERUSTA, demeurant 78 rue  
Edouard Herriot - 33310 LORMONT

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET  
DROIT DE VOTE

Tout associé peut participer aux as-  
semblées sur justification de son identité  
et de l'inscription en compte de ses ac-  
tions.

Chaque associé dispose autant de voix  
qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT

Tant que la société demeure uniper-  
sonnelle, toutes les transmissions d'ac-  
tions s'effectuent librement. En cas de  
pluralité d'associés, les transmissions  
d'actions sont libres entre associés et  
au profit des héritiers des associés. En  
revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la  
nue-propriété ou une part indivise des ac-  
tions ne peuvent être transmises à toute  
autre personne, sauf accord à l'unanimité  
des associés, qu'avec l'agrément préala-  
ble de la collectivité des associés stau-  
tant à la majorité des voix des associés  
disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX.

Pour avis,

Le Président

L22EJ06719



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**KERVAN SARAY** Société par actions  
simplifiée au capital de 2 000 euros Siège  
social : 16 rue Camille Pelletan 33150 CÉ-  
NON 828 352 393 RCS BORDEAUX Aux  
termes d'une délibération de l'Assemblée  
Générale Ordinaire en date du 08/11/2022,  
il résulte que : - Monsieur Kadir AKSOY,  
né le 12 mai 1979 à AKSEHIR (TURQUIE),  
de nationalité turque, demeurant 39 ave-  
nue la Gardette, 33310 LORMONT a été  
nommé en qualité de Président en rem-  
placement de Monsieur Mustafa ISIK, dé-  
missionnaire. - Monsieur Mahmut ISIK a  
également démissionné de ses fonctions  
de Directeur Général sans être remplacé.  
POUR AVIS Le Président

L22EJ06724

**«SOCIÉTÉ BÂTIMENT  
ELECTRICITÉ - SBE»**

Société à responsabilité limitée  
Capital : 7.622,45 euros  
Siège social : 121, Avenue du Périgord  
33370 YVRAC  
RCS BORDEAUX 405 331 166

Aux termes de l'assemblée générale en  
date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, il résulte que :

Monsieur Maurice FREUND a démis-  
sionné de ses fonctions de Président à  
compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et il a été dé-  
cidé de nommer en qualité de Président  
de la Société, Monsieur Yahia KHAIDA,  
né le 30 novembre 1963 à SIDI M'AHMED  
(Algérie), de nationalité française, demeu-  
rant 50, rue Pierre Semirrot - 33370 FLOI-  
RAC à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour  
une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX

Pour avis.

L22EJ06730

**24H/24H**

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET



Dénomination :

## DETECT RESEAUX GIRONDE.

Forme : SAS.  
Capital social : 10000 euros.  
Siège social : 45 Avenue DE SOULAC,  
33320 LE TAILLAN-MEDOC.  
849897301 RCS de Bordeaux.



CABINET ARRURIJA

## AZECO BORDEAUX

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 35 rue du Professeur Lande,  
33380 BIGANOS  
RCS BORDEAUX 920 707 452

Aux termes d'une décision du Président en date du 31 octobre 2022, il résulte que :

Monsieur THOMAS GOUINEAU, demeurant 35 Rue du Professeur Lande, 33380 BIGANOS, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06835

## QAPA STAFFING

SAS au capital de 80 000 €uros  
Siège social : 33000 BORDEAUX  
11 crs du 30 Juillet  
892 835 356 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/10/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général Mme Hélène NICOLAS née JONQUOY demeurant 21 rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, en remplacement de M. Pierre MATUCHET.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06782



Cabinet d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes

9 rue Théodore Blanc -  
33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux -  
33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Taussat -  
33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26  
Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-  
comptables.fr

## LA RESERVE D'EMILIE

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 €uros  
Siège social : 2 Cours Georges Mandel  
33340 LESPARRE MEDOC  
879 410 793 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022, la Présidente de la société par actions simplifiée LA RESERVE D'EMILIE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 2 Cours Georges Mandel, 33340 LESPARRE MEDOC au 4 Bis Cours Georges Mandel 33340 LESPARRE MEDOC à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ06800



ACT LEGIS  
Société d'Avocats  
13, Rue Peyras  
31000 Toulouse

Suivant PV AGM du 07.10.2022, les associés de la SELARL CABINET BORDEAUX BASSENS au capital de 100 € dont le siège est à Bassens (33) 32, avenue Jean Jaurès, RCS Bordeaux 850 942 442, ont nommé à compter du 07.10.2022, sans limitation de durée, en qualité de cogérant, Mme Romane BAILLIS demeurant à Bordeaux (33) 26, rue Borie.

Pour avis

L22EJ06820

DISSOLUTIONS



## SELARL AJILINK VIGREUX

Maitre Sébastien VIGREUX  
Administrateur Judiciaire Associé  
30 Cours de l'Intendance  
33000 BORDEAUX  
Vigreux.bdx@ajilink.fr  
www.ajilink.fr

## SCI FTEN

Capital social de 1 829,39 €  
Siège social sis 4, chemin du Stade -  
33360 LATRESNE  
Siège de liquidation sis 30, cours de  
l'intendance 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 390 085 348

## AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale tenue le 02/11/2022, a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus au liquidateur, la SELARL AJILINK VIGREUX prise en la personne de Me Sébastien VIGREUX pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 02/11/2022.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ02598

## EDEN SOULAC

Société civile immobilière  
Au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 41 bis allée du Grand  
Oustau - 33950 LEGE CAP FERRET  
RCS BORDEAUX 520 887 142

## DISSOLUTION ANTICIPEE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022 la dissolution anticipée de la SCI EDEN SOULAC à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Sébastien BOUILLON demeurant 41 bis allée du Grand Oustau - 33950 LEGE CAP FERRET à compter de la même date. La gérance assumée par Monsieur Sébastien BOUILLON et Madame Marie-Christine BRIAND a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 41 bis allée du Grand Oustau - 33950 LEGE CAP FERRET qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis et mention

Le liquidateur

L22EJ04862

## SOCIETE PAUL MARTIN

SARL au capital de 38 112,25 €  
porté à 44 208,25 €  
Siège social : 33 rue Lafaurie Monbadon  
33000 BORDEAUX  
327 955 712 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGE réunie en date du 24/10/2022 a décidé et réalisé :

- une augmentation du capital social de 6 096 € par voie d'apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à trente-huit mille cent douze euros et vingt-cinq centimes (38 112,25 €)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quarante-quatre mille deux cent huit € et vingt-cinq centimes (44 208,25 €)

- de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 13 septembre 1982, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

- de nommer en qualité de cogérant M. Thyl VAN DER LINDEN demeurant 13 rue Pierre Loti 33200 BORDEAUX pour une durée illimitée à compter du 24/10/2022

Pour avis

La Gérance

L22EJ06731

## SAS MALEA

SOCIETE PART ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 20 010 €  
SIEGE SOCIAL : 261 BOULEVARD DE  
L'INDUSTRIE  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS de BORDEAUX n°481 937 332

## DÉSIGNATION DE PRÉSIDENT

Par décision de l'associé unique en date du 14 septembre 2022 l'actionnaire unique de la SAS MALEA a pris acte de la démission de Monsieur Philippe HERRAN en qualité de président.

Il a été décidé de désigner, en qualité de Président, en remplacement du Président démissionnaire, pour une durée illimitée, à compter du 14 septembre 2022 :

Monsieur Jérôme JOULIA

Né le 20 mai 1962 à La Garenne Colomnes (92)

Domicilié Chemin de la Matte, 33770 SALLES

Lequel a déclaré accepter lesdites fonctions de Président et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction lui interdisant de gérer la Société.

L'inscription modificative au RCS sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

Le Président

L22EJ06735

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

SARL CAPDEGELLE  
Société en liquidation  
Siège de la liquidation : 3 Lieu-dit Bourga-  
lade - 33 410 CARDAN  
Ancien Siège social : 6 Place Aimé Gouzy  
- 33 550 LANGOIRAN  
SARL unipersonnelle au capital de 55  
796,34 €  
RCS BORDEAUX 391 654 852

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 25/10/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/10/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ05262



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## IMMOBILIERE ZHENDRE

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 544 264,50 euros  
Siège social : 122, avenue des Pyrénées  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
Siège de liquidation :  
26, rue Blaise Cendrars  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
333 170 280 RCS BORDEAUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/10/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexandre ZHENDRE, demeurant 26, rue Blaise Cendrars - 33140 VILLENAVE D'ORNON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L22EJ06095



Guillaume HARPILLARD  
Avocat à la Cour  
26 rue de Ruat  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par AGEX du 31 décembre 2021, la SCEA EKM, capital : 1.000 euros, siège social : 79 rue Anatole France 33140 VILLENAVE D'ORNON, RCS BORDEAUX 884 324 757, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ06130

## PETALES PETALES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1.000 €  
SIEGE DE LIQUIDATION :  
33, RUE DES THUYAS - CLAOUEY  
33950 LEGE-CAP-FERRET  
897 878 278 BORDEAUX R.C.S.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2022 a approuvé le

compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cléo COTHENET et Madame Lucie BIDONDO demeurant 36, rue Vieille du Temple 75004 PARIS, de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Les Liquidateurs  
L22EJ06156

## SENA

Société À Responsabilité Limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70, rue Pascal LAFARGUE  
Etage 2 - Appt 33 - 33300 BORDEAUX  
899 595 094 RCS BORDEAUX

L'associé unique, le 15/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Liquidateur : Sena HONVOH demeurant 70, rue Pascal LAFARGUE - Etage 2 - Appt 33 - 33300 BORDEAUX, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

-Le siège de la liquidation est fixé au siège social ; C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

le liquidateur

L22EJ06171



Guillaume HARPILLARD  
Avocat à la Cour  
26 rue de Ruat  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par AGEX du 31 décembre 2021, la SCEA MANDAVI, capital : 1.000 euros, siège social : 79 rue Anatole France 33140 VILLENAVE D'ORNON, RCS BORDEAUX 884 684 176, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ06177

## BAR BRASSERIE DES GRAVES

SARL au capital de 7.622€  
Siège social : 17 place Salvador  
Allende, 33850 LÉOGNAN  
414 963 421 RCS de BORDEAUX

Le 31/12/2020, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Dominique CAMILLERI, 37 allée de la lande, France, 33610 CESTAS et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance est à adresser à Camilleri Dominique, 37 allée de la lande, Résidence Cassini 2, 33610 CESTAS.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06292

## CHL' BUSINESS CONSULTING

SARL en liquidation au capital de 2  
000,00 €  
4 b all des becasses 33510 ANDERNOS-  
LES-BAINS  
910 701 770 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGE en date du 25/10/2022, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 25/10/2022. Chloé CASTELLA

demeurant 4B ALLEE DES BECASSES,  
33510 ANDERNOS LES BAINS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

L22EJ06293

## BAR BRASSERIE DES GRAVES

SARL au capital de 7.622€  
Siège social : 17 place Salvador  
Allende, 33850 LÉOGNAN  
414 963 421 RCS de BORDEAUX

Le 31/12/2020, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Dominique CAMILLERI, 37 allée de la lande, Résidence Cassini 2, 33610 CESTAS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.

Radiation au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06295

SAS NEW LIFE IMMO Société par Actions Simplifiée à capital variable Siège Social : 34, avenue Léon Blum, 33110 LE BOUSCAT 882 163 504 R.C.S BORDEAUX Au terme de décisions en date du 30/09/2022 à 14 heures, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2022. Madame Hélène JOLY demeurant 34, avenue Léon Blum - 33110 LE BOUSCAT exercera les fonctions de liquidateur et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Le siège de la liquidation est fixé au 34, avenue Léon Blum - 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de Bordeaux Pour avis. Le Liquidateur

L22EJ06372

## AVIS DE LIQUIDATION

SAS NEW LIFE IMMO Société par Actions Simplifiée à capital variable Siège Social : 34, avenue Léon Blum, 33110 LE BOUSCAT 882 163 504 R.C.S BORDEAUX Siège de liquidation : 34, avenue Léon Blum, 33110 LE BOUSCAT Au terme de décisions en date du 30/09/2022 à 15 heures, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : Approuvé les comptes de liquidation, Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat. Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Mention sera faite au RCS de Bordeaux Pour avis Le liquidateur

L22EJ06374



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## DIAGNOSTICS ET EXPERTISES POUQUET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 15 000 euros  
Siège : 3, avenue Raymond Poincaré - 33700 MERIGNAC  
Siège de liquidation : 3, avenue Raymond Poincaré - 33700 MERIGNAC  
521 822 130 RCS BORDEAUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15/10/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Vincent POUQUET, demeurant 32, rue Lebrich-Mesmin - 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce

de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L22EJ06424

## CARROSSERIE HOCQUELLET

S.A.S.U. au capital de 7 000,00 Euros  
Siège social : 2 RUE DES ARCHERS  
ZA CANTELOUP  
33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

## DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal en date du 31 Octobre 2022, L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Octobre 2022, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L.237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

L'Associé unique, Monsieur Lionel HOCQUELLET, demeurant 66 B RUE SORBETE - 33450 MONTUSSAN assumera les fonctions de liquidateur ; Il fixe le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse 66 B RUE SORBETE - 33450 MONTUSSAN pour toute la durée de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces sera faite au Greffe du Tribunal de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS Bordeaux.  
L22EJ06433



Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupescf.com

BARDEJOV  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 100 euros  
Siège social : 35 b rue Jean de Grailly  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Siège de liquidation : 35 b rue Jean de  
Grailly  
33260 LA TESTE DE BUCH  
882 852 395 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 04 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 04 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frantisek, François HUSAR, demeurant 35 b rue Jean de Grailly 33260 LA TESTE DE BUCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 35 b rue Jean de Grailly 33260 LA TESTE DE BUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ06485

ABONNEZ-VOUS !



## AC2ES

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique en Liquidation  
Au capital de 2.000 euros  
Siège de liquidation : 17T rue de la Gare  
33830 Lugos  
799 057 724 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03/11/2022 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/11/2022 et sa mise en liquidation.

L'associé unique, Jean Louis MAY, demeurant 17T rue de la Gare 33830 Lugos, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de Liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis

L22EJ06501



Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

### ITEICOM

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 31 880 euros  
Siège social : 2 A rue Alexander Fleming  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Siège de liquidation : 2 A rue Alexander Fleming  
33260 LA TESTE DE BUCH  
390 666 360 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions du 2/11/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2/11/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Mireille MOREL, demeurant 2 A rue Alexander Fleming 33260 LA TESTE DE BUCH, ancienne Présidente de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 A rue Alexander Fleming 33260 LA TESTE DE BUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ06532



Société d'Expertise Comptable  
Bordeaux

SCCV ASTELIA FINANCE  
Société civile de Construction Vente en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social et de liquidation : 34 rue Château Thierry, 33700 MERIGNAC  
804 407 492 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale du 30-06-2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société PROMOGESTIM, ayant son siège

social 34 rue Château Thierry, 33700 MERIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au RCS.

L22EJ06539

LTSM SCI au capital de 78.000€ Siège social : 12 Allée des Arroussineys, 33380 BIGANOS 813 630 928 RCS de BORDEAUX Le 31/10/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/11/2022, nommé liquidateur Mme Monique TOME, 180E rue Pidoix, 40200 PONTENX-LES-FORGES et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06572



42 Chemin d'ornon  
33610 CANEJAN  
Tél : 05 56 78 00 00

## AVIS DE DISSOLUTION

### RB BTP

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 250 euros  
Siège Social : 43, rue Pasteur  
33150 Cenon  
851 576 207 R.C.S BORDEAUX

L22EJ06710

Au terme d'une décision en date du 31/03/2022 à 14 heures, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Barbara BENZAZON BRAHIMI demeurant 88, rue du Broustey - 33440 Ambares et Lagrave exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 43, rue Pasteur - 33150 Cenon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le Liquidateur

L22EJ06629



42 Chemin d'ornon  
33610 CANEJAN  
Tél : 05 56 78 00 00

## AVIS DE LIQUIDATION

### RB BTP

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 250 euros  
Siège Social : 43, rue Pasteur  
33150 Cenon  
851 576 207 R.C.S BORDEAUX  
SIEGE DE LIQUIDATION :  
43, rue Pasteur - 33150 Cenon

Au terme d'une deuxième décision en date du 31/03/2022 à 15 heures, les associées après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : Approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le Liquidateur

L22EJ06630



Société d'Expertise Comptable  
Bordeaux

LES INFIRMIERES DU DEHES  
Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social et siège de liquidation : 8, rue Maréchal Foch 33480 CASTELNAU DE MEDOC  
803 025 444 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8.11.2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Ingrid HITON demeurant 2 B, La Garenne 33112 SAINT LAURENT MEDOC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Maréchal Foch 33480 CASTELNAU DE MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.



CGIA BORDEAUX  
Imm. 'Le Lac Sud'  
9, rue Théodore Blanc  
33520 BRUGES

### CREAFIK

Société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 50 euros  
Siège social : 2 bis Rue de Laprade  
33460 LABARDE  
RCS BORDEAUX 900 518 952

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31/08/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Coralie BOYER, demeurant 2 bis rue de Laprade - 33460 LABARDE, gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. POUR AVIS

L22EJ06726



CGIA BORDEAUX  
Imm. 'Le Lac Sud'  
9, rue Théodore Blanc  
33520 BRUGES

### CREAFIK

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation  
Au capital de 50 euros  
Siège social : 2 bis Rue de Laprade  
33460 LABARDE  
RCS BORDEAUX 900 518 952

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2022 au siège social, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Coralie BOYER, demeurant 2 bis rue de Laprade - 33460 LABARDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ06729



LABATTUT & ASSOCIES  
Société d'avocats  
15 rue Colbert 33000  
Bordeaux  
Tel : 05 47 74 54 20

Suivant décisions collectives des associés de la société **SCI POPOTAME** (Société civile immobilière au capital de 183 000 euros - Siège social : 16 Rue Pomme d'Or 33000 BORDEAUX - 434 344 388 RCS BORDEAUX) en date des 23 septembre 2021 et 7 novembre 2022, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, Madame Nadia GEYRE -16 Rue Pomme d'Or 33000 BORDEAUX, et déchargé cette dernière de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ06733

## DEPOT SOLAIRE

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : avenue Abbé Edmé Mariotte  
33260 LA TESTE DE BUCH (Gironde)  
529 126 302 RCS BORDEAUX

- L'assemblée générale par une décision en date du 31 octobre 2022, après avoir entendu le rapport de FREDERIC VERDEL, liquidateur, a approuvé ses comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation au 15 octobre 2022.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur

L22EJ06734



Etude de Mes  
Jean-François VIGNES et  
Franck TARDY,  
Notaires associés  
à STE-FOY-LAGRANDE  
(Gironde),  
152 rue de la République

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération en date du 17 octobre 2022 la Société dénommée **GFA LES CRUS**, groupement foncier agricole au capital de 351.852,87 €, dont le siège est à LIGUEUX (33220), «Les Crus», identifiée au SIREN sous le numéro 384 920 278 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE il a été décidé :

Dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et nomination en qualité de liquidateur Monsieur Pierre REBEYROLLE, demeurant à LIGUEUX (33220) Les Crus, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ06777

**SARL MML (IBER CAFE)**

S.A.R.L. au capital de 7 000,00 Euros  
Siège social : 5 LIEU DIT LE BOURG  
33330 VIGNONNET  
R.C.S : 812 348 233 LIBOURNE

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Octobre 2022 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M Pedro CABOT SALAR, demeurant 5 Lieu Dit Le Bourg, 33.330 VIGNONNET avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 Lieu Dit Le Bourg, 33.330 VIGNONNET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE.

Pour avis,  
L22EJ06780

**EXPONENTIEL**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 2 000 €  
Siège social et de liquidation :  
17 rue Colette Besson - Urban Village  
Quartier Bocage  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
820 931 657 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29/09/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Sandrine PASCAL, demeurant 1 Gapirou 33230 LE FIEU, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L22EJ06793

**ABP AMENAGEMENTS. SARL** au capital de 5.000 €. Siège social : 25 avenue fernand pillot, 33133 GALGON. 508 513 033 RCS de LIBOURNE. Le 01/11/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CYNTHIA CHOFFEL, 23 AVENUE FERNAND PILLOT, 33133 GALGON de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/11/2022. Radiation au RCS de LIBOURNE  
L22EJ06805

**COUNTRY DOGS**

Société A Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1.000 €  
Siège de liquidation : 10, rue Pierre Dignac  
Résidence Pierre Dignac  
33260 LA TESTE-DE-BUCH  
532 620 119 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de décisions en date du 23 mars 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Véronique SMAGGHE demeurant 6, Impasse de la Prade 33380 MIOS, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10, rue Pierre Dignac - Résidence Pierre Dignac 33260 LA TESTE-DE-BUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L22EJ06822

**SARL LAPORTE DES DELICES**

Société A Responsabilité Limitée en Liquidation Au Capital De 6.000 €  
Siege De La Liquidation : 4, Rue De L'ysér  
33123 Le Verdon-Sur-Mer  
799 936 547 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Raphaël LAPORTE demeurant 15, rue du Pic du Midi 65500 CAMALES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4, rue de l'Yser 33123 LE VERDON-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L22EJ06824

**SCI GAURIAC**

Société Civile en Liquidation au Capital de 1.000 €  
Siège De La Liquidation :  
2, Rue De La République  
33710 Gauriac  
812 946 739 R.C.S. LIBOURNE

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Raphaël LAPORTE demeurant 15, rue du Pic du Midi 65500 CAMALES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2, rue de la République 33710 GAURIAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L22EJ06825

**SCI LE VERDON**

Société Civile Immobilière en Liquidation au Capital De 100 €  
Siège de la Liquidation :  
4-6, Rue De L'ysér  
33123 Le Verdon-Sur-Mer  
820 525 889 R.C.S BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Raphaël LAPORTE demeurant 15, rue du Pic du Midi 65500 CAMALES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 et 6, rue de l'Yser 33123 LE VERDON-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L22EJ06827

**SARL SOCAREST**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €**  
**Siège social : 2 avenue Jules Ferry**  
**33680 LACANAU**  
**RCS BORDEAUX 387 895 816**

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable. A été nommé comme liquidateur Monsieur Eric CAZENAVE-GASSIOT, demeurant 9 rue Paul Gauguin 33680 LACANAU avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 9 rue Paul Gauguin 33680 LACANAU au même titre que l'adresse de correspondance. Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ25454

**SARL SOCAREST**  
**Société à Responsabilité Limitée en Liquidation au capital de 7.622,45 €**  
**Siège social : 2 avenue Jules Ferry**  
**33680 LACANAU**  
**RCS BORDEAUX 387 895 816**

L'assemblée générale du 31/03/2022, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation au 31/03/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX.  
22EJ25455

**FONDS DE COMMERCE**

Mes Isabelle BONNARDEL  
Jean DARMUZEY  
Paul NOEL  
Elodie LAFFARGUE  
Notaires Associés  
190 rue Jules Ferry,  
BP 60094  
40601 Biscarrosse cedex

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Elodie LAFFARGUE, notaire à Biscarrosse (Landes), 190 Rue Jules Ferry, le 26 octobre 2022, enregistré à Mont-de-Marsan, le 2 novembre 2022, référence 2022 N 01456, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée S.A.R.L.U **HERON EMMANUEL**, dont le siège est à Le Teich (33470) 39 avenue de la Côte d'Argent, SIREN n° 831414313 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

A la Société dénommée **BERTHON-NEAU**, dont le siège est à Le Teich (33470) 39 avenue de la Côte d'Argent, SIREN n° 919571950 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Désignation du fonds : boucherie, charcuterie, plats cuisinés, traiteur sis à Le Teich (33470) 39 Avenue de la Côte d'Argent, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE HERON DU BASSIN et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, sous le numéro 831414313.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent dix mille euros (110.000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour soixante-seize mille deux cents euros (76.200,00 EUR),

- au matériel pour trente-trois mille huit cents euros (33.800,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial de Maître Philippe JEAN, notaire à Arcachon (33120) 14 Boulevard du Général Leclerc où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire  
L22EJ06209

**CESSION DE FONDS ARTISANAL**

Suivant acte reçu par Maître Catherine DUMAREAU, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, le 10 octobre 2022, enregistré au service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX, le 17 octobre 2022, Dossier 2022 00042528, référence 3304P61 2022 N 05375, a été cédé un fonds artisanal par :

Madame Colette Vivianne **DE GALATHEAU**, demeurant à CESTAS (33610) 115 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Divorcée de Monsieur Serge Armand Marcel LAGREE et non remariée.

A : La Société dénommée **L'ATELIER BY ANGEL**, dont le siège est à PESSAC (33600) 8 rue d'Artois Centre Commercial Cap de Bos, identifiée au SIREN sous le numéro 915077903 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds artisanal de salon de coiffure sis à PESSAC (33600) 8 rue d'Artois Centre Commercial Cap de Bos, connu sous le nom commercial AU RYTHME DES TENDANCES.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.  
L22EJ06267



## SAINT-JAMES HOTEL

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 €  
Siège Social :  
1 ter avenue Jacqueline Auriol  
33700 MERIGNAC  
920 589 348 RCS BORDEAUX

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P. en date du 28/10/2022 à BORDEAUX (33), enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 04/11/2022, numéro de dossier 2022 00044196, référence 3304P61 2022 A 11269,

La société **HAUTERIVE SAINT JAMES**, SA au capital de 697.900 €, sise à BOULIAC (33270), 3 place Camille Hostein, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 392 130 563,

A cédé à la société **SAINT-JAMES HOTEL**, SAS au capital social de 10.000 €, sise à MERIGNAC (33700), 1 ter avenue Jacqueline Auriol, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 920 589 348,

Le fonds commercial de bar, hôtel, restaurant, traiteur, commerce de détail de tous produits d'épicerie, de plats cuisinés et plus généralement tous produits alimentaires, galerie d'art, exploité à BOULIAC (33270), 3 place Camille Hostein, sous l'enseigne **Coté Cours, Le Saint James**, avec entrée en jouissance le 01/11/2022, moyennant le prix de 601.895 € s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels pour 426.905 €,

- aux éléments corporels pour 174.990 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au CABINET FIDAL à MERIGNAC (33700), 19 avenue John Fitzgerald Kennedy, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

La Présidence

L22EJ06471

## SAINT-JAMES HOTEL

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 €  
Siège Social : 1 ter avenue Jacqueline Auriol  
33700 MERIGNAC  
920 589 348 RCS BORDEAUX

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P. en date du 28 octobre 2022 à BORDEAUX (33), enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 4 novembre 2022, numéro de dossier 2022 00044194, référence 3304P61 2022 A 11270,

La société **L'ESPERANCE**, SARL au capital social de 2.170 €, sise à BOULIAC (33270), lieu-dit Le Bourg, 10 rue de l'Esplanade, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 498 629 690,

A cédé à

La société **SAINT-JAMES HOTEL**, SAS au capital social de 10.000 euros, sise à MERIGNAC (33700), 1 ter avenue Jacqueline Auriol, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 920 589 348,

Les éléments d'un fonds commercial de bars, hôtels, restaurants, brasserie et cave, activité de traiteur, exploité à BOULIAC (33270), lieu-dit Le Bourg, 10 rue de l'Esplanade, sous l'enseigne Café de l'Espérance, avec entrée en jouissance le 01/11/2022, moyennant le prix de 666.698 € s'appliquant comme suit :

-aux éléments incorporels pour 315.017 €,

-aux éléments corporels pour 351.681 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au CABINET FIDAL à MERIGNAC (33700), 19 avenue John Fitzgerald Kennedy, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

La Présidence

L22EJ06472

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, Notaire à BORDEAUX, le 26/10/2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 26/10/2022, Dossier 2022 00043796 référence 3304P61 2022 N 05533 a été cédé un fonds de commerce par :

La SNC **ROUYER ET ASSOCIES**,

Siège : SOULAC-SUR-MER (33780)  
103 RUE DE LA PLAGE

SIREN : 415365691

Immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A :

La SAS **HOTEL BAR HAUWY TANGUY**,

Siège : SOULAC-SUR-MER (33780)  
103 RUE DE LA PLAGE,

SIREN : 918126772

Immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Un fonds de commerce sis à SOULAC-SUR-MER (33780), 103 rue de la Plage et rue du Cardinal Donnet, connu sous le nom « LA DAME DE CŒUR » auquel est attaché l'activité d'hôtel-restaurant, bar.

Prix principal de la cession : CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (170 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 89 130,00 euros,

- aux éléments corporels pour 80 870,00 euros.

Date d'entrée en jouissance : 26/10/2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me SUDRE, notaire à BORDEAUX (33000), 12 Place des Quinconces, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ06509

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, Notaire à BORDEAUX, le 26/10/2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 26/10/2022, Dossier 2022 00043800 référence 3304P61 2022 N 05534 a été cédé un fonds de commerce par :

La SNC **ROUYER ET ASSOCIES**,

Siège : SOULAC-SUR-MER (33780)  
103 RUE DE LA PLAGE

SIREN : 415365691

Immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A :

**Madame Lydie TANGUY**, épouse de Monsieur Emmanuel HAUWY, née le 14/09/1966 à REIMS (51100).

SIREN : 919979419

Immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Un fonds de commerce sis à SOULAC-SUR-MER (33780), 103 rue de la Plage et rue du Cardinal Donnet, connu sous le nom « LA DAME DE CŒUR » auquel est attaché l'activité de colis, sud ouest, timbres, cartes, cartes de téléphone, tabletterie, PMU, FDJ, colis, timbres fiscaux, à laquelle est annexée la gérance de tabac.

Prix principal de la cession : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 31 700,00 euros,

- aux éléments corporels pour 18 300,00 euros.

Date d'entrée en jouissance : 26/10/2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me SUDRE, notaire à BORDEAUX (33000), 12 Place des Quinconces, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ06510

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique du 30/09/2022, reçu par Maître Claire BRODEUR MODICA, notaire associé de l'office dénommé « SARL OFFICE NOTARIAL DE MONTAGNE PRES ST-EMILION », dont le siège est à MONTAGNE (33570), 2 rue des Ecoles, enregistré par le SDE de Bordeaux le 04/10/2022 Dossier 2022 00044171 référence 3304P61 2022 N 05573,

Monsieur Marc Franck **LEBIGOT-LAVAINNE**, demeurant 14 Ter rue Montesquieu 33910 LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY et inscrit au RCS de Libourne sous le numéro 519 666 002

A vendu à **GOMBEAU BARDEAU, SARL** au capital de 5.000 €, sise 2 lotissement coteaux de bourg 33350 SAINT-MARTIN-DE-LAYE inscrite au RCS de Libourne sous le numéro 918 376 583,

Un fonds de commerce de jardinier paysagiste sis et exploité 14 Ter rue Montesquieu 33910 LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY. La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 70.000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 30/09/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'Office Notarial de Maître Claire BRODEUR MODICA, susmentionné.

L22EJ06833



**SELARL CROUVEZIER GARBUIO NOTAIRES ASSOCIES**

157 Av du général Leclerc  
33600 PESSAC  
Tél : 05 57 00 02 07

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Cédric CROUVEZIER, Notaire Associé de la SELARL « CROUVEZIER GARBUIO NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à PESSAC (Gironde), 157 avenue du Général Leclerc, le 28 octobre 2022, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 2 novembre 2022, réf 3304P61 2022 N 05572, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **MANOMILLE**, dont le siège est à PESSAC (33600) 286 avenue Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 800608945 et immatriculée au RCS de BORDEAUX. Représentée par Monsieur Stéphane LE GOFF, demeurant à LEONGNAN (33850) 125 avenue de la Duragne.

A :

La Société **SEN**, dont le siège est à TALENCE (33400) 25 rue de la Petite Mission Rés2 Appt108, identifiée au SIREN sous le numéro 919256552 et immatriculée au RCS de BORDEAUX. Représentée par Monsieur Alexandre AGOSTINO, demeurant à MERIGNAC (33700) 357 avenue Aristide Briand, appt02.

Un fonds de commerce de restauration sur place et à emporter situé et exploité à PESSAC (33600) 286 avenue Pasteur, connu sous le nom commercial LE COQ EN PÂTE. Comprenant tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.

Transfert de propriété et entrée en jouissance fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATREVINGT-CINQ MILLE EUROS (85 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75 000,00 EUR) et aux éléments corporels pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'office notarial de Me Cédric CROUVEZIER, notaire à PESSAC (33600) 157 avenue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis  
22EJ25473

## REGIMES MATRIMONIAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me François LA-MAIGNERE, notaire à SALLES (Gironde), CRPCEN 33031, le 2 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Bernard Gaston Jean **LACROIX**, retraité, et Mme Odette Marie Jeanne **VALLAT**, retraitée, demeurant ensemble à SALLES (33770) 7 résidence Biarriès.

Nés respectivement à HIRSON (02500) le 11 juillet 1938, et à ROCLES (48300) le 10 mai 1941.

Mariés à la mairie de NIMES (30000) le 9 avril 1960 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. est de nationalité française et Mme est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ06158

Monsieur Félix Augusto **MENDOZA**, retraité, né à LOGRONO (ESPAGNE), le 27 février 1958 et Madame Fabienne Pierrette Odile **GOBIN**, retraitée, née à MARMANDE (47200), le 09 octobre 1953, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 20 rue Chauffour, mariés à la Mairie de BORDEAUX (33000), le 16 mai 1981, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Edouard FIGEROU, notaire à BORDEAUX, le 3 novembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Edouard FIGEROU, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Edouard FIGEROU

L22EJ06294

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

**Monsieur SIMIONI Georges Sébastien**, gérant de société, né à LYON 3<sup>ème</sup> arrondissement (69003), le 24 mai 1965 et Madame **PLO Koba**, coordinatrice événementielle, née à PARIS 13<sup>ème</sup> arrondissement (75013), le 01 août 1972, demeurant ensemble à BORDEAUX (33100), 3 sente Jean-Jacques Valleton, mariés à la Mairie de PARIS 9<sup>ème</sup> arrondissement (75009), le 21 juin 2008, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Pascal FOURNIER, notaire à SOISSONS, le 02 mai 2008, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts.

L'acte a été reçu par Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, le 07 novembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Mathieu CALVEZ, à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Mathieu CALVEZ

L22EJ06639



Me André  
BAUDOIN-MALRIC  
Notaire à Mont-de-Marsan

Monsieur Jean Roger Marie **BEAUX**, gérant de société, né à Isle-Saint-Georges (33640), le 27 août 1962 et Madame Claudine **CARRERE**, gérante de société, née à La Réole (33190), le 05 mai 1963, demeurant ensemble à Sauveterre -de-Guyenne (33540), Madailan, mariés à la Mairie de Saint-Felix-de-Foncaude (33540), le 18 juin 1988, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me ATTANE, notaire à Saint-Médard -d'Eyrans, le 09 juin 1988, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me André BAUDOIN-MALRIC, notaire à Mont-de-

Marsan Cedex, le 14 septembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me André BAUDOIN-MALRIC, notaire à Mont-de-Marsan Cedex,

où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me André BAUDOIN-MALRIC

L22EJ06659

**SELARL AQUITAINE AVOCATS**  
Société d'Avocats inscrite au Barreau de Bayonne  
Maitre Denis MAZELLA -  
Maitre François MADDEDU  
Espace Rive Gauche - 66 allées Marines -  
64100 BAYONNE  
e-mail : selarl@aquitaine-avocats.fr  
Tel : 05-59-31-13-26

Suivant ASSP à LE BOUSCAT (33) en date du 7.11.2022, enregistré au SDE de Bordeaux le 8.11.2022, dossier n° 2022 00044685, référence 3304P61 2022 A 11346, Monsieur Didier **PETIOT**, 14 place du marché - 33690 GRIGNOLS, RCS BORDEAUX 349 442 525, a cédé à M. Arnaud **MICOR**, 14 place du marché - 33690 GRIGNOLS,

Un fonds de commerce de presse, gerance d'un débit de tabac, loto, PMU, française des jeux, fleurs en pot, bibelots,

articles funéraires sis et exploité 14 place du marché - 33690 GRIGNOLS, moyennant le prix de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €).

L'entrée en jouissance est intervenue le 7.11.2022.

Les oppositions seront reçues au Cabinet Michel Simond, société BUSINESS DEVELOPPEMENT GIRONDE, 122 Route du Médoc - 33110 LE BOUSCAT, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales.

Pour avis.

L22EJ06678

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 8 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Jacques Jean DUPAS**, retraité, et **Madame Christiane José Marie-France UMBRECHT**, retraitée, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33260) 1 Rue des Poilus Résidence SO'BASSIN Appartement 1301.

Monsieur est né à ALGER (ALGERIE) le 11 avril 1944,

Madame est née à VILLENAVE-D'ORNON (33140) le 20 mars 1947.

Mariés à la mairie de DAKAR (SENEGAL) le 27 juin 1974 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Amadou M'BAYE, notaire à DAKAR, le 20 juin 1974.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ06703

## MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

L'acte a été reçu par Me Matthieu VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, le 4 novembre 2022

«M Pascal Louis Henri **GUESNET**, (né à ANTONY (92160), le 27/03/1959) et Mme Laurence Raymonde Marie **GHIGLION**, (née à LANNION (22300), le 28/04/1964), dt à VILLANDRAUT (33730), 6 hameau de la Grange,

Mariés à la Mairie de PLAISIR (78370), le 03/10/1987 initialement sous le régime légal de la cté réduite aux acquêts,

Ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial afin d'ajouter une clause de préciput portant notamment attribution de la Résidence Principale des époux, en cas de décès de l'un d'eux

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Matthieu VINCENS de TAPOL»

L22EJ06815

## ADDITIFS RECTIFICATIFS



Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupescf.com

**PHARMACIE SUBRA**  
Société d'exercice libéral par actions  
simplifiée unipersonnelle  
au capital de 9 146,94 euros  
Siège social : 172 RUE JULES FERRY 33  
200 BORDEAUX  
343 648 044 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions en date du 28/08/2022, l'age a prit acte de la démission de la Société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur William LEVEQUE de ses fonctions de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant; et nommé la Société AUDIT EVALUATION CONSEIL en remplacement pour la durée restant à courir.

L22EJ05564

Rectificatif à l'annonce parue le 12/08/2022 concernant la société : **SCI LINCOLN BURROWS**, il y avait lieu de lire Par décision des associés en date du 31 août 2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé Mr Stéphane Delgado, résidant 27 Rue Raymond Aron à Talence (33400) de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux et la société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux. Pour avis, le liquidateur.

L22EJ06063

Rectificatif à l'annonce parue le 21/10/2022 concernant la société : **DAVID AUTOMOBILE**, il y avait lieu de lire Président : M. Timur Sadoev, Adresse : 10 avenue Jean Alfonséa, Appt. E111, 33270 Floirac, immatriculation au RCS DE LI-BOURNE .

L22EJ06067

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ22961 du 07/09/2022, concernant **A.R bâtiment**. Il fallait lire : article 4 - Siège social : ancienne mention : Le siège social est fixé au 30-34, avenue Leon Blum - Bat 1 Rez-de-chaussée - 33110 LE BOUSCAT Nouvelle mention : Le siège social est fixé au 30-34, avenue Leon Blum - Bat 1 Rez-de-chaussée - 33110 LE BOUSCAT Le gérant est Monsieur Yasser EWEIDA demeurant au 30-34, avenue Leon Blum - Bat 1 Rez-de-chaussée - 33110 LE BOUSCAT.

L22EJ06410

Rectificatif à l'annonce parue le 14 octobre 2022, dans le journal Les Echos Judiciaires Girondins, concernant la société **SCI LE PROGRES** Il y a lieu de lire : siège social : 82410 SAINT ETIENNE DE TULMONT au lieu de 82130 SAINT ETIENNE DE TULMONT.

L22EJ06437

## AUTRES ANNONCES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008,

**Monsieur Alain BATAILLEY**, en son vivant sans profession, demeurant à SOULAC-SUR-MER (33780) 7 rue Joseph Lahens Résidence Anna.

Né à LESPARE-MEDOC (33340), le 5 décembre 1958.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédé à SOULAC-SUR-MER (33780) (FRANCE), le 29 mars 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-José BEUTON-STUTTER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Patrice MEYNARD et Marie-José BEUTON-STUTTER, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à Soulac-Sur-Mer (Gironde) 16 bis, boulevard Alsace-Lorraine, le 20 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-José BEUTONSTUTTER, notaire à SOULAC-SUR-MER (33780) 16 bis, boulevard Alsace-

Lorraine, référence CRPCEN : 33105, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06187



OFFICE NOTARIAL  
ARCACHON

Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON,  
LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,  
notaires associés à Arcachon, 169  
Boulevard de la Plage.

## ENVOI EN POSSESSION

Par testaments des 23/01/2020, 02/03/2020, 12/08/2022, 08/05/2022, 11/08/2022, 11/08/2022, 01/05/2022 M. Christian Jean SEURT dmt à 10 rue Tendet 33120 ARCACHON né le 23/01/1943 à TALENCE décédé à ARCACHON le 14/10/2022 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Romain LANDAIS, notaire à ARCACHON suivant procès-verbal en date du 28/10/2022 dont une copie authentique est adressé au Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître Romain LANDAIS Notaire à ARCACHON 169 Bd de la Plage en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06494

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !



## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 Janvier 2007,

**Madame Irène Lucette Jeanne GRAMONT**, en son vivant retraitée, demeurant à FLOIRAC (33270) 27 avenue Pierre Mendes France.

Née à FLOIRAC (33270), le 15 décembre 1922.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédée à FLOIRAC (33270) (FRANCE) 27 avenue Pierre Mendes France, le 22 mai 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aymeric AGNES, Notaire associé de la SARL «Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 2 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me AGNES, notaire à BORDEAUX 11 cours de Verdun, référence CRPCEN : 33138, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06723

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 mai 2014,

**Madame Monique RABERIN**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 12 rue Condorcet.

Née à BOURGES (18000), le 4 novembre 1927.

Veuve de Monsieur Guy Désiré LESVAS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 20 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie YANITCH, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 11 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me YANITCH, notaire salariée à BORDEAUX 11 Cours de verdun, référence CRPCEN : 33138, dans le

mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06732

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 novembre 2022)

**ZEGGARI Zidane**, 106 Cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 394 506 711. Sandwicherie Snack Et Boissons A Emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri -Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216190

**SAS GREEN HANDS**, 46 Avenue Eugène Delacroix, 33810 Ambès, RCS BORDEAUX 880 581 616. Paysagiste, entretien et création d'espaces verts, parcs et jardins. vente en gros et au détail de plantes et objets de jardins et décorations. Débroussaillage, taille de haie, tonte de pelouse, ramassage de feuille, élagage, abattage, fontaine de jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 avril 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216264

**SARL LA SAVEUR DES SAISONS**, 5 Route de Lavignolle, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 513 349 019. Point chaud de boulangerie, viennoiserie, vente pâtisserie, Sandwicherie, petite épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216202

**SARL CEPHALOTON 42**, 32 Place Pey Berland, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 799 869 805. Piercing tatouages. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216210

**SASU LA CONSTRUCTION DES ARTISANS**, 13 Ter Rue Edmond Doré, Cazaux, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 815 062 203. Maçonnerie, pose de panneaux solaires et autres travaux de gros oeuvre du bâtiment, maintenance et petits travaux intérieur et extérieur, électricité, peinture sur sols, nettoyage, abris de jardin et autres services de démolitions. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 avril 2021, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216222

**SARL DEBOGREG**, 2 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 841 060 247. Restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 août 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216238

**SAS HBA**, 10 Avenue Jean Cordier, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 849 661 772. Entreprise de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 août 2022, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216247

**SARL Free Spirit Concept Store**, 33 Rue Notre Dame, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 877 766 766. Vente de produits de produits et accessoires de mode et de décoration, vente de jus de fruits et organisation d'expositions. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216250

**SARL JF SERVICE**, 4 les Brandarts, 33580 Coutures, RCS BORDEAUX 894 148 196. Le négoce et pose de Menuiseries Pvc, alu, bois, vitrerie et miroiterie, fermetures. travaux de maçonnerie, électricité, cloisons sèche et plâtrerie, plomberie, carrelage et faïence, couverture de toiture, tapisserie et peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216258

**SAS POUCH EVENTS**, 46 Avenue Eugène Delacroix, 33810 Ambès, RCS BORDEAUX 880 582 978. L'organisation de tout événement public, privée ou Associatif tels que Spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires. l'achat, la vente, la location de tout Matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 avril 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216261

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 02 novembre 2022)

**SARL RJ CONSTRUCTION**, 3 Rue du Golf, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 752 687 178. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216205

**SAS ZINEB GABRIEL INC**, 81b Avenue Emile Counord, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 835 324 047. Salon de beauté, extension de cils et Microblading, vente de produits cosmétiques, capillaires au salon et en ligne, formation professionnelle extension de cils. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216230

**SAS ENR HOME**, 1 Avenue de la Libération, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 839 087 871. Isolation thermique habitat nettoyage. Démoussage, traitement hydrofuge, peintures, toitures, façades, terrasses, vente gros et détails Produit économie énergie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri -Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216234

**SAS ESPRIT APERITIFS**, 12 Rue du 14 Juillet, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 848 938 361. La création, le développement, la production et la commercialisation de boissons aromatisées et de recettes de cocktails, la création de contenu Rédactionnel (Blogs-réseaux sociaux) et la publication d'ouvrages, la création de Web séries, Tutoriels et tout projet audiovisuel dédié aux arts de l'apéritif. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216242

**SAS SKINLABS FRANCE**, 21 Avenue de Canteranne, Parc d'Activités Canteranne Bâti, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 736 127. En France et à l'étranger, toutes activités de conception, fabrication, commercialisation et formation de matériel électronique notamment d'appareils médicaux, de mesure de soin pour les secteurs cosmétiques, esthétique, capillaire et le conseil, le Consulting, management, en matière de gestion commerciale, gestion industrielle, gestion de production, gestion financière, gestion immobilière, ingénierie commerciale, financière et industrielle, informatique, ressources humaines et organisation administrative. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216254

## 24H/24H

PUBLICATION  
DE VOTRE ANNONCE  
LÉGALE EN  
LIGNE VIA NOTRE  
PLATEFORME  
INTERNET

(Jugement du 03 novembre 2022)

**SAS ELSIL ELECTRONICS SILICON**, 25 Chemin de Marticot, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 451 238 109. Toutes opérations industrielles ou commerciales se rapportant au développement, fabrication, sous-Traitance, et commercialisation de tous produits concernant l'Électronique. le négoce et la programmation de composants et de sous-ensembles électroniques. le négoce et le développement de logiciels embarqués. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 septembre 2022 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216197

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 02 novembre 2022)

**SAS HOPEN PROJECT**, 7 Rue Bourly, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 811 939 453. Planification, développement, conception, gestion, commercialisation de Plateformes E-commerce, de réseaux sociaux et sites internet, édition de logiciels, fourniture de services Applicatifs. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302529216219

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 novembre 2022)

**DESTRUHAUT Jean Michel**, 2 Rue du Dade, 33260 La Teste-De-Buch. Travaux D'Installation D'Eau Et De Gaz En Tous Locaux, Climatisation Chauffage, Travaux De Couverture Et De Charpente. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant , liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216226

**SARL PROLOGIX**, 21 a Avenue du Général de Gaulle, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 381 979 301. La conception, la distribution de Progiciels, de solutions et d'études informatiques. formation dans les domaines informatiques, gestion et organisation. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant , liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529216194

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 novembre 2022)

**SARL MNJ DECORATION**, 19 Rue Pétrus Rubens, Appartement 1321 Bât 4 Entrée 3, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 851 683 433. Tous travaux de revêtements des sols et des murs, nettoyage de tous locaux notamment industriels, nettoyage de chantiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302529115814

**SARL TRAVAUX RENOVATION MACONNERIE GIRONDINS (TRMG)**, 1 Avenue du Périgord Lot N°3, Zone d'Activité du Périgord, 33370 Pompignac, RCS BORDEAUX 803 460 252. Plâtrerie, carrelage, peinture, maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302529216213

**SAS HOPEN PROJECT**, 7 Rue Bourly, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 811 939 453. Planification, développement, conception, gestion, commercialisation de Plateformes E-commerce, de réseaux sociaux et sites internet, édition de logiciels, fourniture de services Applicatifs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302529216216

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 08 novembre 2022)

**PLANTIER Fabrice Jean-Luc**, 6 Rue Rosa Parks, Résidence Yves du Manoir, 33270 Floirac. Conseil Pour Les Affaires Et Autres Conseils De Gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531191

**FERNANDES Matilde**, 55, Place des Capucins, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 414 568 642. Sandwicherie , Restauration Rapide, Plats A Emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531110

**SARL TRUSIMA (TRAITEMENT USINE MAINT)**, 30 Rue de la République, Bureau No 1, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 429 605 181. Tuyauterie, sous Traitance en travaux mécanique et manutention d'usines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531113

**SARL COMPAGNIE CONCHA CASTILLO (CIE CONCHA CASTILLO)**, 144 Rue du Jardin Public, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 443 275 953. Création et commercialisation d'événements artistiques, spectacles, production audiovisuelles. tous travaux d'édition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531116

**SARL ACADEMIA DE FLAMENCO CONCHA CASTILLO (A.F.C.C.)**, 146 Rue du Jardin Public, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 449 333 145. Enseignement de la danse flamenco et autres, enseignement de la musique formations spécifiques à la pratique du flamenco création et diffusion d'oeuvres artistiques sur tout support la vente de tous produits alimentaires et non alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531119

**SARL SOUCHAUDESIGNER**, 176 Rue Achard, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 421 484 247. Conseil en design et en marketing dans le secteur de l'habitat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531122

**SAS SKINLABS**, 3 Allée Isaac Newton, Site de Montesquieu, 33650 Martillac, RCS BORDEAUX 519 094 890. Conception, fabrication et Commercialisation de matériels électroniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531125

**SARL MG AUTOMOBILE**, 132 Avenue de l'Argonne, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 533 034 062. Négoce de tout véhicule automobile terrestre ou non (neuf et occasion), préparation, entretien, réparation (en sous-Traitance), commercialisation de tous produits en lien direct ou indirect avec l'objet principal. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531128

**SARL SAPHIR**, 42 Rue de Bordeaux, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 798 224 515. Création de bijoux, travail de la pierre, vente de minéraux fossiles, coquillages, bijoux fantaisie, objets ésothériques, livres, cadeaux, cartes postales par internet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531133

**SARL AM BOIS**, 3 Ter Chemin du Bouchon, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 800 755 969. Charpente couverture maison ossature bois bardage terrasse bois menuiserie d'agencement intérieur et extérieur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531136

**SARL LOGISTIX**, Rue Marc Boeuf, Résidence Meste Verdie Apt 205, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 224 444. Achat revente outils petits matériels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531139

**SARL BOBAT SOL**, 41 Rue du Professeur Calmette, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 811 302 256. Maçonnerie générale, carrelage, plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531142

**SAS KEYTOS**, 158 Cours Maréchal Gallieni, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 821 563 624. Prestation de services aux particuliers et aux entreprises dans le domaine de la formation et l'enseignement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531145

**SARL GUIONIE**, 23 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 821 647 807. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, marchand de bonbons, glaces, salon de thé ; à emporter : activité de Snacking. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531148

**SAS CAPITAL CONCEPT RENOVATION (C.C.R)**, 139 Rue Émile Combes, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 830 650 370. Fabrication de Menuiseries aluminium. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531151

**SARL CHARBONNIER**, 22 Cours du Perrier de Larsan, 33340 Lesparre Médoc, RCS BORDEAUX 837 952 209. Prestations de services pour travaux agricoles et Viticoles, la réparation de matériels agricoles et autres équipements mécaniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531154

**SAS BL CONCEPT**, 29 Rue des Goëlands, 33950 Lège Cap Ferret, RCS BORDEAUX 842 100 695. Activité d'entretien, de ménage et petits travaux de rénovation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531157

**SARL GENERALE D'INNOVATION (G.I.N.)**, Rue du Courant, Domaine du Courant, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 301 027 090. Gestion technique et administrative de toutes applications résultant ou pouvant résulter de la création générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531160

**SAS SASU LOUATI**, 59b Cours Victor Hugo App 12, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 843 932 385. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531163

**GARNAUD Bruno**, 65 Avenue du Maréchal Leclerc, 33140 Villenave d'Ornon, RM 388 805 053. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531166

**SARL RAFAEL**, 16 Rue de Coulon, 33640 Arbanats, RCS BORDEAUX 848 953 378. Activité de création fabrication vente en gros ou au détail de vêtements hommes femmes et accessoires et bijoux et photos. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531168

**SAS TRUST & PREMIUM VTC**, 134 Rue Fieffé, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 974 994. Activité de transport de personnes en voiture de transport avec chauffeur (Vtc). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531171

**SAS PISCINTELLIGENCE**, 68b Avenue Jean Jaurès, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 887 912 483. Autres travaux de constructions spécialisées entretien de piscines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531178

**SARL LS CONSTRUCTION**, 811 Route des Trois Villages, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 888 646 528. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531181

**SAS HEALTHY LIFE**, 4 Cours Maréchal Gallieni, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 891 001 026. La vente de compléments alimentaires assortis de Coaching nutritionnel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531184

**SAS IPNOVA**, 79b Avenue de Mérignac, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 894 207 398. Centre expert Anti-âge, entretien corporel et autres soins anti-âge. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529531188

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 octobre 2022)

**SAS L'annexe Ephémère**, 3 Place de la Maréchalerie, les Frauds, 16590 Brie, RCS ANGOULÊME 911 511 996. Restauration, bar, snack, plats à emporter glacier. Jugement du tribunal de commerce d'Angoulême prononçant en date du 27 Octobre 2022 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Septembre 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', en la personne de Me Romain RABUSSEAU 26, place Turenne - 16000 Angoulême.

13302529448242

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LYONOUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
SAUVEGARDE

(Jugement du 03 novembre 2022)

**SAS PLACE DU MARCHÉ**, 13 Chemin des Prés Secs, 69380 Civrieux-D'Azergues, RCS LYON 880 162 151. Commerce de détail de produits surgelés, vente de produits alimentaires congelés et surgelés, frais, épicerie et toutes activités annexes sans limitation, dont notamment la fourniture de services logistiques et de stockage de biens et marchandises. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 03/11/2022 ouvrant la procédure de sauvegarde Mandataire judiciaire : SELARL MARIE DUBOIS représentée par Maître Marie DUBOIS 32 rue Molière 69006 Lyon, la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03, Administrateur judiciaire : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur la Selarl AJ PARTENAIRE représentée par Maître Didier LAPIERRE et Maître Ludvine SAPIN 174 rue de Créqui 69003 Lyon mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur.

13302529454299

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LA ROCHE-SUR-YONOUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 novembre 2022)

**SAS WEST INFO**, 6 Impasse André Citroën, Château d'Olonne, Zone Industrielle Plesses Sud, 85100 les Sables-D'Olonne, RCS LA ROCHE SUR YON 818 525 123. Prestations de service en informatique et en télécommunication, vente et location de matériel informatique et Telecom. Jugement du tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon en date du 02/11/2022 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 20/09/2022, désignant en qualité de liquidateur SELARL HUMEAU en la personne de Maître Thomas HUMEAU 118 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON,, 13302529453738

TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
BERGERAC

**SARL APF CONSEILS** 19 crs de VERDUN 33000 BORDEAUX Rcs bordeaux 487 992 760 Arrêt de la cour d'appel BORDEAUX en date du 12/10/2022 : annule la décision rendue par le Tribunal de Commerce de BERGERAC le 06/04/2022.

L22EJ06677

TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
BOURG EN BRESSE

**SARL BCI** 432 rue des Barronnières 01700 BEYNOST RCS BOURG EN BRESSE 540 083 151 Jugement du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE en date du 05/10/2022 : prononcé de la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire sans activité, L631-15-II et L641-1-III, Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Me DESPALT, 22 rue du Cordier CS 30107 - 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX.

L22EJ06666

TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
TOULOUSE

**SARL S.M.V.E** 9 av de la Mouyssa-guèse 31280 DREMIL LAFAGE RCS TOULOUSE 400 896 973 Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 20/10/2022 : Résolution de plan de sauvegarde et liquidation judiciaire. Liquidateur : SELARL BDR & ASSOCIES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 265 rue de la Découverte 31670 Labège. Date de cessation des paiements : 05/10/2022 L22EJ06727

TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
TOURS

**SARL EUROMEDIAL** 58 rue George Sand 37000 TOURS 352 937 486 RCS TOURS Jugement du Tribunal de Commerce de TOURS en date du 25/10/2022 Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro de procédure 2022J274, date de cessation des paiements : 25/04/2021, mandataire judiciaire : Maître Hubert LAVALLART, 12 place Jean Jaurès, 41000 BLOIS, période d'observation jusqu'au 25/04/2023, les créanciers sont invités à déclarer leur créances entre les mains du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

L22EJ06547

TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE BORDEAUX

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Madame Nathalie IMBERT** Profession : Infirmière 11B Rue Charlevoix de Villiers 33260 LA TESTE-DE-BUCH SIRET : 500 585 567 00026

Selon les modalités suivantes :

- paiement de l'intégralité du passif échu en 10 pactes annuels égaux, la première annuité payable au plus tard le 4 novembre 2023 et les suivantes à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX

L22EJ06347

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Mme Natacha CONDE** Profession : Infirmière 3 B place de la Mairie 33770 SALLES immatriculée sous le n° SIRET : 799 989 231 00037.

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

L22EJ06348

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association SOHO MUSIC** Activité : Arts du spectacle vivant 16, Rue Saint-James 33000 BORDEAUX immatriculée sous le n° SIRET : 414 593 673 00026.

Liquidateur : Maître BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX L22EJ06349

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association VACANCES LOISIRS JEUNES TESTERINES** Activité : autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire Plaine Gilbert Moga 33260 LA TESTE DE BUCH SIRET : 494 579 071 00023.

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ06350

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Monsieur Benjamin SYLVESTRE** Profession : Agent commercial 32, Avenue Périé 33520 BRUGES RCS de Bordeaux : 520 698 556.

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ06351

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association LA PLUME ET LE CRAYON** Activité : Autre création artistique 8 rue Teulère 33000 BORDEAUX SIRET : 804 935 849 00013.

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ06353

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la résolution du plan de redressement du 11 octobre 2019 de :

**Monsieur André Roger ROPTON** profession : infirmier 7 square Béziat 33150 CENON SIRET : 383 885 829 00051

Constatau 2 juin 2022 la date de cessation de paiements.

Mandataire judiciaire : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

L22EJ06355

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association LA REGIE DES QUARTIERS DE LAGABARE (AGIR BATIR REUSSIR POUR L'EMPLOI)** Activité : action sociale sans hébergement Résidence Maurice Thorez - Bât D 13 Rue de la Commune de Paris 33130 BÈGLES SIRET : 483 096 400 00021.

Liquidateur : Maître MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ06357

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association ESPACE NANSOUTY** Activité : activités des organisations professionnelles 246 cours de l'Yser 33800 BORDEAUX immatriculée sous le n° SIRET : 797 436 359 00013.

Liquidateur : Maître SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

L22EJ06363

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT LA PARUTION  
DE VOTRE DANS NOTRE JOURNAL  
PUBLICITÉ TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**Madame Sylvie ESCOFFIER** entrepreneur individuel Profession : urbaniste ZA La Gardette - Immeuble Pont d'Aquitaine 14 rue Cantelaudette 33310 LORMONT immatriculée sous le n° SIRET : 450 524 822 00027

Fixe provisoirement au 27 Septembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L22EJ06364

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

**Monsieur Yahia KHAIDA** 121 avenue du Périgord 33370 YVRAC en qualité d'associé gérant de la **SCS K IMMO**, dont le siège social est sis 121 avenue du Périgord - 33370 YVRAC, immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro 810 797 548

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L22EJ06368

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Monsieur Dominique DANE** Profession : autres activités de soutien aux entreprises 7 rue Suffren 33300 BORDEAUX SIRET : 328 416 193 00071

Selon les modalités suivantes :

- pour les seules créances qui ne font pas l'objet de contestations : par paiement de l'intégralité du passif non contesté échu et à échoir de 43 063,51 euros, en 10 annuités équivalentes, chacune des annuités étant payable à la date anniversaire du plan, et pour la première fois à compter du 4 novembre 2023,

- le paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX  
L22EJ06369

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'extension de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au nom de :

**Madame Christine LONDEIX** Activité : culture de la vigne Lieudit «Seignade» 33570 FRANCS

à

**Monsieur Pascal LONDEIX** 25 avenue des Chasseurs 33950 LEGE CAP FERRET  
L22EJ06405

Liquidateur : Me SIL VESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L22EJ06370

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de la :

**Société en commandite simple K IMMO** Activité : acquisition et gestion immobilière de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire 121 Avenue du Périgord 33370 YVRAC RCS de BORDEAUX : 810 797 548

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L22EJ06373

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

**Association UNION DEP CONSO LOGT CADRE DE VIE DEP 33 (CLCV)** Activité : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire Résidence Le Ponant 2 Terrasse du 8 mai 1945 33000 BORDEAUX SIRET : 317 342 004 00072

Selon les modalités suivantes :

- par paiement de l'intégralité du passif échu en quatre annuités équivalentes, la première au plus tard le 4 novembre 2022 et les trois suivantes à chacune des dates anniversaires de l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX  
L22EJ06375

Par jugement en date du 04 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**S.E.L.A.R.L. CABINET DU DOCTEUR PIERRE BAYOURTHE** Activité : Médecin généraliste 9 rue Jean Jacques Bel 33000 BORDEAUX RCS de Bordeaux : 490 153 855 SIRET : 490 153 855 00021

Fixe provisoirement au 27 Juin 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L22EJ06405



## VENTE EN IMMO-INTERACTIF

**SAINT-PAUL (33390)**

7 LIEU DIT CAPRON

### MAISON À RÉNOVER

MAISON de 100 m<sup>2</sup> environ, terrain 828 m<sup>2</sup>

garage et dépendances 100 m<sup>2</sup>

DPE vierge

**1<sup>ère</sup> offre possible : 19.200 €**

**Visites sur place et sans rendez-vous :**

MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 de 14h30 à 16h

LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 de 14h30 à 16h

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 14h30 à 16h

Inscription pour participer sur [immobilier.notaires.fr](http://immobilier.notaires.fr)

Rubrique : vente IMMO-INTERACTIF

STON JEU DE PAUME

ETUDE DE Me SEBASTIEN CETRE

05 56 42 41 85

## MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



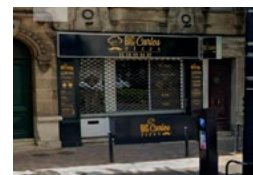
**BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ**

**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**



**SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES**

23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE PIZZERIA SANS CONSOMMATION SUR PLACE**

Situé 89bis Boulevard Antoine Gautier  
33000 BORDEAUX

Dossier n° **13527** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Fax 05 56 48 85 89

**DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>**



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



### À VENDRE IMMEUBLE A SOYAUX (16800)

207-211 av du Général de Gaulle

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) onglet «cession d'actif», référence : **41433**

contact : [anne.lancon@ekip.eu](mailto:anne.lancon@ekip.eu)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709, 33007 Bordeaux **avant le 07-12-2022 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 33500 LIBOURNE

### À VENDRE MATERIEL DE RESTAURATION DU PATRIMOINE, PEINTURE EN DECOR ET MENUISERIE ET VEHICULES

A SAINT ROMAIN LA VIRVEE (33240)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU, 6 et 7 Boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE **avant le 28-11-2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu)

Onglet : «cession d'actif» Référence : **42015**

**Coordonnées de la personne en charge du dossier :**  
[marine.reyraud@ekip.eu](mailto:marine.reyraud@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
7 B PLACE SAINT-LOUIS  
40000 MONT-DE-MARSAN

### À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE BOUCHERIE CHARCUTERIE A SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) 235 rue Isaac Newton

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 7 B Place Saint-Louis, 40000 Mont-de-Marsan **avant le 30-11-2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu), onglet «cession d'actif», référence **42773**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [marina.arangois@ekip.eu](mailto:marina.arangois@ekip.eu)DESCRIPTIF SUR [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



### À VENDRE IMMEUBLE A SAUMOS (33680)

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) onglet «cession d'actif», référence : **41252**

contact : [anne.lancon@ekip.eu](mailto:anne.lancon@ekip.eu)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709, 33007 Bordeaux **avant le 07-12-2022 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

# AMÉNAGEMENT DU RÉGIME DES TITRES-RESTAURANT

Le plafond d'exonération de la participation des employeurs aux titres-restaurant est porté à 6,50 euros à compter de 2023.

**P**lusieurs mesures successives ont modifié le régime de titres-restaurant dans un contexte d'inflation du prix des produits alimentaires qui devrait atteindre 11,7 % sur un an en décembre 2022.

La loi de finances rectificative pour 2022 a augmenté à 5,92 euros (contre 5,69 euros) le plafond d'exonération de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu de la participation de l'employeur à l'acquisition de titres-restaurant. La mesure s'applique aux titres émis à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour bénéficier de l'exonération, la participation patronale doit être comprise entre 50 % et 60 % de la valeur nominale du titre-restaurant.

Avec une participation de l'employeur de 50 %, la valeur nominale des titres peut ainsi atteindre 11,84 euros en bénéficiant de l'exonération maximale (ou 9,87 euros avec une participation de l'employeur de 60 %).

Le projet de loi de finances pour 2023, considéré comme définitivement adopté après le rejet des motions de censure, prévoit un nouveau relèvement du

plafond d'exonération. À compter de janvier 2023, le plafond d'exonération passe ainsi à 6,50 euros. Pour une participation de l'employeur de 50 %, la valeur nominale des titres est ainsi relevée à 13 euros. Elle sera de 10,83 euros avec une participation de l'employeur de 60 %.

Par ailleurs, la loi pouvoir d'achat a augmenté au 1<sup>er</sup> octobre 2022 le plafond quotidien d'utilisation des titres-restaurant à 25 euros contre 19 euros par jour normalement (décret 2022-1266 du 29 septembre 2022). Ce plafond ne s'applique que dans les restaurants, hôtels-restaurants et débits de boissons assimilés à ceux-ci. Sont ainsi assimilées les entreprises qui, sans avoir le code d'activité des restaurateurs, proposent à la vente au détail des préparations alimentaires, après vérification de la Commission des titres restaurant (Code du travail, article R3262-27).

Rappelons que pendant la crise sanitaire de la Covid-19, ce plafond d'utilisation avait été porté 38 euros jusqu'au 30 juin 2022, y compris pour une utilisation les week-ends et jours fériés. Cette dernière possibilité n'est pas renouvelée.

Enfin, depuis août et jusqu'au 31 décembre 2023, les titres-restaurant peuvent être utilisés pour l'achat de produits alimentaires, directement consommables ou non, auprès des restaurateurs ou assimilés et des détaillants en fruits et légumes.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE  
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2022 : 3 428 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,81	112,74	+ 5,6 %
INDICE HORS TABAC	105,97	111,99	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,07 €	1 678,95 €		



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 441,50	9,8%	-9,9%	-8,6%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 950,32	9,7%	-10,7%	-10,0%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 739,28	10,8%	-13,0%	-14,1%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 857,14	6,0%	-19,1%	-18,0%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 158,38	1,1%	-31,6%	-31,7%	16 501,77	10 690,60	USA
FOOTSIE 100	7 306,14	4,5%	-1,1%	0,1%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	13 688,75	11,5%	-13,8%	-14,7%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 827,04	5,0%	-15,9%	-12,4%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 872,11	2,8%	-3,2%	-5,5%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 064,49	1,3%	-15,8%	-12,4%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	8,86	-14,0%	N/A	N/A	14,02	8,83	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-46,5%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	3,16	12,1%	45,0%	41,1%	3,16	2,18	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,05	1,9%	-21,9%	-19,5%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	48,60	-3,8%	-36,9%	0,8%	81,00	48,60	10,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	452,00	1,3%	-3,0%	-3,4%	496,00	426,00	7,2%
EAUX DE ROYAN	79,50	-4,2%	-14,1%	-25,0%	104,00	79,50	8,0%
EUROPLASMA	0,00	-71,4%	-99,8%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,68	7,8%	-45,9%	-47,4%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	3,67	0,8%	-1,9%	-1,9%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	5,35	-23,0%	-47,5%	N/A	10,50	5,20	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	2,24	33,3%	-13,8%	-16,4%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	24,70	-3,3%	-6,6%	-17,7%	33,00	24,10	-
HUNYVERS	11,00	0,0%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,50	-4,2%	-29,9%	-55,8%	17,80	10,20	-
I2S	5,50	3,8%	12,2%	19,6%	6,40	4,60	2,5%
IMMERSION	4,20	-10,6%	-30,0%	-23,6%	7,08	4,20	-
IMPLANET	0,18	-1,6%	-41,5%	-60,4%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,83	1,9%	-21,9%	-33,0%	2,89	1,73	-
LECTRA	33,25	17,7%	-20,8%	-11,3%	44,20	27,20	1,1%
LEGRAND	75,38	10,0%	-26,7%	-20,7%	103,80	64,96	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-49,4%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	1,12	-48,1%	-44,0%	-63,9%	2,48	1,12	-
OENEO	14,00	-1,4%	4,0%	7,2%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	24,40	-2,4%	96,0%	101,7%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-0,6%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	4,06	-8,2%	-46,4%	-37,0%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	4,51	-10,2%	-34,2%	-35,2%	7,35	4,20	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Jeanne

FAIRE DE LA  
GONDOLE À  
VENISE  
APPRENDRE LE  
TANGO  
REPRENDRE  
LE PIANO

*Guérie d'un cancer du côlon*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer**



**FONDATION  
Bergonié**  
Fondation d'Entreprises

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)

